ANECDOTES DE *MÉDECINE*,

OU CHOIX

Des Faits singuliers qui ont rapport à l'Anatomie, la Pharmacie, l'Histoire Naturelle, &c. auxquels on a joint des Anecdotes concernant les Médecins les plus célebres.

SECONDE PARTIE.



A LILLE,
Chez J. B. HENRY, Imprimeur-Libraire, sur la grand'Place.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



ANECDOTES DE MÉDECINE.

CXXIII.

Un jeune homme mourut pour s'être légérement égratigné avec un biſtouri dont il ſe ſervoit pour nettoyer un cadavre.



L faut avouer que ce qui nous tue, eſt quelquefois bien peu de choſe! j'ai vu mourir un homme d'une fievre très-aigue, occaſionée par une très-légere coupure qu'il s'étoit faite

au doigt, en ratiſſant avec un mauvais biſtouri, les os d'un cadavre qu'il nettoyoit pour en faire un ſquélette. A peine cependant l'épiderme fut-il emporté, ce n'étoit qu'une égratignure, & cette égratignure devint meurtriere. La main, tout le bras même devint d'une groſſeur prodigieuſe ; le malade y reſſentoit des élancemens qui annoncent la gangrene, lorſqu'il mourut. Eſt-ce dont une parcelle de matiere putride, introduite dans le ſang par cette légere bleſſure, qui a excité tant de ravage ? Eſt-ce donc une ſemblable ſubſtance ennemie, qui produit ces fievres malignes, le déſeſpoir des Médecins ?

C X X I V.

Arrêt *du Parlement de Paris, portant Réglement ſur le fait des Maladies de la groſſe Ver.....*

Graces en ſoient rendus au geni

tutélaire de l'humanité, ce vilain mal, ce mal honteux, qui fait rougir l'amour, n'eſt plus aujourd'hui de la fureur qui l'accompagnoit dans les premiers temps qu'il fit gémir la France. Comme les accidens qui le manifeſtoient, étoient terribles, on le prit pour une nouvelle ſorte de peſte ; hélas, c'eſt encore pis ! on crut que l'air gâté par ceux qui en étoient infectés, pouvoit, comme dans la peſte, porter au loin le germe funeſte de cette affreuſe maladie : on ſe trompoit pourtant ; il faut un contact immédiat, pour que la communication du virus ait lieu ; mais dans ces temps déjà aſſez éloignés, on ne le ſoupçonnoit pas, & le Parlement de Paris toujours attentif, au maintien du repos public, porta un Réglement, qui défendit, ſous peine de mort, qu'aucun ver... n'eut aucune ſorte de commerce avec ceux qui n'étoient point frappés du mal

qui les affligeoit. Je vais rapporter cet Arrêt, qui contient des détails aſſez curieux. Je ne changerai rien, ni à l'expreſſion, ni (*a*) à la lettre.

Aujourd'hui, ſixieme Mars, (1496) pour ce qu'en cette ville de Paris, y avoit pluſieurs malades de certaine maladie contagieuſe, nommée *la groſſe ver....* qui puis deux ans en ça, a eu grant cours en ce Royaume, tant de cette ville de Paris, que d'autres lieux, à l'occaſion de quoi étoit à craindre, que ſur le printemps elle multipliât, a été redviſé, qu'il étoit expédient y pourvoir.

Pourquoi ont été mandés les Officiers du Roi en Chaſtelet, leſquels venus en Cour, on remontré qu'ils avoient été en la maiſon de l'Evêque de Paris, pout y mettre proviſion, mais n'y étoit

(*a*) *Lobineau*, Hiſtoire de la Ville de Paris, tom. 4, pag. 613.

encore advisé parmi le tout, pour les difficultés qui se trouvoient.

Si leur a donné la Cour y pourvoir, & pour assister avec ledit Evêque, a été commis M. *Martin de Bellesaye* & moi, Greffier, [*Pierre de Cérisay*,] en sa compagnie.

Et aprez ce que en la maison dudit Evêque, avons communiqué ensemble, m'a été enjoint en faire l'Ordonnance, ce que ai fait selon les articles ci-aprez enregistrez, laquelle Ordonnance par moi portée en Chastelet, & délivrée au Prévôt de Paris, a été mise en exécution, & jusques ici bien gardée.

Pour pourveoir aux inconvénients qui adviennent chaque jour par la fréquentation & communication des malades, qui sont de présent de grant nombre en cette ville de Paris, de certaine maladie contagieuse, nommée *la grosse ver...* ont été advisez, concluds & dé-

libérés par Révérend Pere en Dieu, M. l'Evêque de Paris, les Officiers du Roi, Prévost des Marchands & Eschevins de Paris, & le Conseil & avis de plusieurs grants & notables personnaiges de touts estats, les points & articles qui s'ensuivent.

I. *Premierement*, sera fait cry public, de par le Roi, que tous les malades de cette maladie de *grosse ver.* ... estrangiers, tant hommes que femmes, qui n'étoient démourans & résidents en cette ville de Paris, alors que ladite maladie les a prins, vingt & quatre heures après ledit cry fait, s'envoisent & partent hors de cettedite ville de Paris, ès pays & lieux dont ils sont natifs, ou là où ils faisoient leur résidence quand cette maladie les a prins, ou ailleurs où bon leur semblera, *sur peine de la hart*; & à ce que plus facilement ils puissent partir, se retirer ès

portes Saint-Denis & Saint-Jacques, où ils trouveront gens députés, lesquels leur délivreront à chacun quatre sols parisis, en prenant leur nom par escript; & leur faisant deffense, sur la peine que dessus, de non rentrer en cette ville, jusqu'à ce qu'ils soient entiérement gari de ceste maladie.

II. *Item.* Que tous les malades de ceste maladie, étant de cette ville ou qui étoient résidens, ou demourans en cette ville, alors que ladite maladie leur a prins, tant hommes que femmes, qui avont puissance de eulx retirer en maisons, se retirent dans lesdites vingt & quatre heures, sans plus aller par la ville de jour ou de nuit, sur ladite peine *de la hart;* & lesquels ainsi rétirés en leursdites maisons, s'ils sont povres & indigens, pourront se recommander aux Curés & Marregliers des Paroisses dont ils seront, pour être re-

commandez, & ſans ce qu'ils partent de leurſdites maiſons, leur ſera pourvu de vivres convenables.

III. *Item.* Tous autres povres malades de ceſtedite ville, hommes qui avont prins icelle maladie eulx réſidents, demourans ou ſervans en cette ville, qui ne avont puiſſance de eulx retirer en maiſon dedans les vingt & quatre heures après le cry fait, ſur ladite peine de la hart, ſe retirent à Saint Germain des Prez, pour eſtre & demourer ès maiſons & lieux qui leur feront baillez & delivrez par les gens & députés à ce faire, auxquels lieux, durant ladite maladie, leur ſera pourveu de vivre & autres choſes à eulx néceſſaires, & auxquels l'on défend, ſur ladite peine de la hart, de non rentrer en cette dite ville de Paris, juſqu'à ce qu'ils ſoient entiérement gari de ladite maladie.

IV. *Item.* Que nul ne ſoit ſi hardi de prendre leſdits quatre ſols pariſis, s'il n'eſt eſtrangier, comme dit eſt, ou qu'il voulſiſt partir de ceſtedite ville, ſans plus entrer, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement gari.

V. *Item.* Et quant aux femmes malades, leur ſera pourveu de autres maiſons & demourances, eſquelles ils ſeront fournies de vivres & autres choſes à eulx néceſſaires.

VI. *Item.* A eſté ordonné que pour ſatisfaire audit cry, leſdits malades qui étoient de ceſte ville, ou qui eſtoient demourans en ceſte ville, à l'heure qu'ils ont été prins, de ceſtedite maladie, ſeront mis en la maiſon, qui ja a été louée pour ceſte cauſe à Saint-Germain des Prez; & où elle ne pourroit fournir, ſeront prins granges & autres lieux eſtant prez d'icelle, afin que plus facilement, ils puiſſent être panſez; &

en ce cas, feront ceulx à qui feront lefdites granges & maifons, rémunérez & fatisfaits de leurs louaiges, par ceulx qui font commis & députez à recevoir l'argent cueilli & levé en cefte ville de Paris pour lefdits malades, par l'ordonnance defdits Evêque & Officiers du Roi, & Prévoft des Marchands, & à ce fouffrir feront contraints, réaument & de fait.

VII. *Item.* Aprez ledit cry fait, fera pourveu par ceulx qui font commis à recevoir ledit argent, à ce que deux hommes; c'eft à fçavoir, ung à la Porte Saint Jacques, & l'autre à la Porte Saint Denis, pour en la préfence de ceulx qui feront commis par les Officiers du Roi, Prévoft des Marchands, payer lefdits quatre fols parifis, & prendre les noms par efcript de ceux qui les recevront, & leur faifant les deffenfes deffus dites.

VIII. *Item.* Sera ordonné par le Prévost de Paris aux Examinateurs & Sergens, que ès Quartiers dont ils ont la charge, ils ne souffrent & permettent aucun d'iceulx malades, aller, converser ou communiquer, parmi la Ville; & où ils en trouveront aucuns, ils les mettent hors d'icelle Ville, ou les envoient & manent en prison, pour être pugnis corporellement selon ladite Ordonnance.

IX. *Item.* Aprez ledit cry mis à exécution, soient ordonnez gens par lesdits Prévost & Eschevins, lesquels se tiendront aux portes de ceste Ville de Paris, pour garder & deffendre qu'aucun malade de ceste maladie ne entre apertement ou secretement en cestedite Ville de Paris.

X. *Item.* Soit pourveu par ceulx qui sont députez à recevoir l'argent donné & ausmôné auxdits malades, à ce que

à iceulx retirez esdites maisons, soit pourveu de vivres & autres choses nécessaires, soingneusement & en diligence, car autrement, ils ne pourront obéir auxdites Ordonnances.

Tel est cet Arrêt dicté par la crainte : il portoit des peines terribles ; cependant il paroît que la plupart des malades négligerent d'obéir ; & en 1498, le Prévôt de Paris se crut obligé de renouveller les défenses qui y étoient faites. Voici son Ordonnance *pour les malades de la grosse-ver...*

Combien que par ci-devant ait esté publié, crié & ordonné à son de trompe & cry public, par les carrefours de Paris, à ce qu'aucun n'eut pu prétendre cause d'ignorance, que touts malades de la *grosse vérole*, vuidassent incontinent hors la ville, & s'en allassent, les étrangiers ès lieux dont ils sont natifs ; & les autres vuidassent hors de ladite

ville, ſur peine de la hart : néantmoins leſdits malades en contempnant leſdits crys, ſont retournés de toutes parts, & converſent parmi la Ville avec les perſonnes ſaines, qui eſt choſe dangereuſe pour le peuple & la Seigneurie qui eſt à préſent à Paris.

L'on défend derechef, de par le Roi & Monſieur le Prévoſt de Paris, à tous leſdits malades de ladite maladie, tant hommes que femmes, que incontinent aprez ce préſent cry, ils vuident & ſe départent de ladite Ville & Forsbourgs de Paris, & s'envoiſent : ſçavoir, leſdits Forains faire leur réſidence ès pays & lieux dont ils ſont natifs, & les autres hors ladite Ville & Forsbourgs, *ſur peine d'être jettez en la riviere*, s'ils y ſont prins le jourd'hui paſſé : enjoingnons à tous Commiſſaires, Quarteniers & Sergens, prendre ou faire prendre ceux qui ſeront trouvez, pour

en faire exécution. Fait le Lundi 25 jour de Juin, l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-huit.

CXXV.

Un vieillard en qui la moindre de compression faisoit tomber les parties de son corps en gangrene.

Le cœur est bien *l'ame matérielle de tous les corps vivans*, comme dit un grand Ecrivain ; c'est en effet son mouvement qui fait la vie, qui entretient le cours du sang, & qui fomente la chaleur de nos corps. Si son action est trop vive, elle tue par ses violences & ses ravages ; si elle est trop affoiblie, elle entraîne la mort par sa lenteur, & c'est ainsi que la vieillesse est un grand mal : c'est ainsi que l'inaction des vaisseaux, éteint, dans certaines parties, le principe de vie qui dépend de la circulation. On lit, dans *Tulpius*, que dans un homme affoibli par l'âge,

le cœur & tous les vaiſſeaux, avoient ſi fort perdu de leur mouvement, & la marche du ſang étoit ſi rallentie, que la moindre compreſſion excitée ſur le corps, y faiſoit naître la gangrene. On y lit que ce vieillard ne pouvoit, ni marcher, ni s'aſſeoir, ni ſe ſoutenir, qu'auſſi-tôt la mortification ne s'établit aux pieds, aux feſſes, aux coudes, &c. qu'enfin, bientôt la gangrene devint générale; mais que ce ne fut qu'après avoir vu mourir en détail chaque partie de ſon corps, qu'il mourut entiérement.

M. le Baron *Vanſ-Wieten*, premier Médecin de leurs Majeſtés Impériales, aſſure avoir vu un autre exemple d'une ſemblable maladie, dans la perſonne d'une femme âgée de quatre-vingt-dix ans, qui, ſur la fin de ſes miſérables jours, ne pouvoit plus ſe coucher, ſans que le côté de ſon viſage, ſur lequel

elle s'endormoit, ne fut le lendemain tout gangrené.

CXXVI.

Deux personnes furent considérablement purgées pour avoir demeuré quelque temps dans un lieu où il y avoit beaucoup de Roses pâles.

Si la Médecine apporte ordinairement des secours assez efficaces pour détruire les maux qui nous affligent, il faut l'avouer, ce n'est souvent que par des moyens plus dégoûtans, plus rebutans que n'est grande la douleur qui nous accable; ne seroit-il donc pas possible de donner aux remedes, des appas qui les fissent prendre avec plaisir! On a toujours dit des médicamens, qu'il falloit les administrer, *cito*, *tuto & jucunde*; cela est bientôt dit : nos malades, pour cela, en sont-ils moins dégoûtés; les a-t-on rendus plus agréables, ou pour mieux dire, moins fastidieux? non.

Ce ne feroit pourtant pas une petite affaire, car il eſt bien conſtaté que certaines perſonnes ſe ſont laiſſé mourir plutôt que d'avoir recours à des remedes qui leur auroit été impoſſible, ſelon eux, d'avaler. S'il arrivoit à ces ſortes de gens, ce que M. *Lemery* raconte de deux perſonnes de ſes connoiſſances, ce feroit le vrai moyen de les indiſpoſer encore davantage contre la Pharmacie. Il dit, que ces deux perſonnes ayant demeuré pendant cinq ou ſix heures par un temps fort chaud, dans un lieu où il y avoit beaucoup de Roſes pâles, furent purgées pendant douze heures, avec tant de violence, par haut & par bas, qu'ils crurent en mourir. Ils ſentoient une humeur qui tomboit abondamment de la tête, & c'étoit apparemment, dit notre obſervateur, que les parties volatiles des Roſes, avoient pénétré dans les glandes du cerveau, &

en avoient diſſout la pituite qui deſcendoit dans l'eſtomac.

Hiſt. de l'Acad. 1699, pag. 57.

CXXVII.

Des Toiles d'Araignées que l'on avoit fait frire, après les avoir trempé dans le vinaigre, arrêterent une perte de Sang conſidérable.

En Médecine c'eſt l'expérience qui guide les ſages ; ſi cependant on interdiſoit aux Médecins juſqu'aux reſſources que quelquefois un heureux hazard leur fait imaginer, on pourroit bien s'interdire d'excellens ſecours. Une Dame s'étoit bleſſée ; les efforts ordinaires dans les fauſſes couches, avoient été conſiderables dans la ſienne : ils avoient produit une perte extraordinaire, le ſang couloit avec une violence que rien ne diminuoit ; c'étoit la nuit, & ce qui eſt pis encore, c'étoit à la campagne. Eloignée de tout ſecours,

la malade paroiſſoit devoir ſuccomber au péril de l'état extrême où la perte la réduiſoit. Au milieu de cette déſolation, heureuſement le mari ſe rappelle qu'un Médecin mandé dans un Château aſſez voiſin, y doit paſſer la nuit. A l'inſtant un domeſtique y vole ; & ce Médecin, qui très-heureuſement auſſi étoit le célebre *Cheſneau*, (*a*) arrive. Il voit la malade, il reconnoît le danger ; il voit d'abord auſſi quelques moyens de l'éloigner ; mais comment uſer de ces moyens ; où prendre les remedes ? Point de Chirurgien, encore moins d'Apothicaire. Que faire donc ? Tout autre peut-être que *Cheſneau* auroit

---

(*a*) Oncle du célebre Abbé du Marſais. Cet habile Médecin, Docteur de l'univerſité de Toulouſe, étoit de Marſeille. Il eſt Auteur de quelques ouvrages. Ses obſervations ſont pleines d'excellentes remarques. Elles ont été imprimées à Paris en 1672, chez *Léonard*, & à Leyde en 1719.

été réduit au trifte emploi de fpectateur inutile. Il s'en faut pourtant que fa préfence l'ait été ; il imagina d'employer de ces chofes, que dans les maifons on regarde bien plutôt comme ordure, que comme un remede. Il fit chercher par-tout des toiles d'araignées. Quand il en eut une certaine quantité, il les trempa de vinaigre & les fit frire : après quoi en ayant fait une forte de cataplafme, il les appliqua toutes chaudes fur les reins & fur-tout fur les parties qui couvroient la fource du mal ; *pectini*, dit-il, *& lumbis imponendas calide, imperavi* : & l'événement fut bien flatteur pour fon amour-propre : la perte ceffa prefqu'à l'inftant ; le fang qui fe précipitoit comme un torrent, rallentit bientôt fon impétuofité ; il s'arrêta enfin fi fenfiblement, fi étonnamment, que la malade s'endormit peu après l'application de cet excellent re-

mede, & qu'elle n'eut beſoin de recourir à aucun autre ſecours.

On imagine bien qu'entre les mains de *Cheſneau*, cette heureuſe reſſource ne reſta point inutile : il uſa pluſieurs autres-fois de ſon étrange friture, & quoiqu'il n'en ait pas toujours vu de ſi prompts effets, ni ſi décidés, il aſſure pourtant qu'elle lui a toujours aſſez réuſſi. Un jour, entr'autres, il appliqua ſi heureuſement ces toiles au front & au nez d'un jeune homme, qui alloit périr d'un ſaignement de nez, qu'on peut aſſurer qu'il le tira des bras de la mort.

CXXVIII.

Portion d'une lame de couteau trouvée entre le crane & les méninges, huit ans après la bleſſure.

Une fille de joie, yvre, inſultoit les paſſans : elle rencontra un homme yvre auſſi ; elle fit mal de s'attaquer à lui ;

il répondit à ses injures par des coups : il lui en donna sur la tête avec un couteau, qui la jetta par terre sans connoissance. On l'emporta chez elle, elle resta plusieurs jours sans sentiment ; mais enfin elle guérit. Huit ans après elle mourut à l'Hôpital d'une fievre maligne. On l'ouvrit, on trouva entre le crane & les enveloppes du cerveau, la moitié du couteau qui l'avoit autrefois blessée ; elle s'y étoit rouillée & n'y avoit pas fait le moindre mal ; du moins cette fille ne s'étoit jamais plaint de rien, suivant le rapport de *Zacutus*.

CXXIX.

Application des sang-sues à la matrice pour une suppression de vuidange.

On fait honneur aux Médecins des hardiesses qui leur reussissent ; s'ils échouent dans leurs tentatives, on leur en fait porter la peine ; si ce même *Zacutus*, dans le cas que je vais rappor-

ter, n'eut pas guéri ſon malade, on ſe ſeroit moqué de ſes ſecours ; mais il réuſſit, & on le paya bien. Il étoit appellé auprès d'une femme en couche, qui ne purgeoit pas. Sa raiſon s'en étoit troublée ; elle avoit de temps en temps des accès d'épilepſie, ou du *haut mal.* On avoit fait deux ſaignées du pied qui n'avoient apporté aucun ſoulagement. Le danger étoit preſſant. On tenta un nouveau ſecours, ce fut d'appliquer des ſang-ſues à la partie même, c'eſt-à-dire, à la matrice. On en prit trois, on les attacha chacune à un fil qu'on eut ſoin de laiſſer pendre au dehors, & on les enfonça dans la profondeur de l'uterus, de maniere qu'elles puſſent mordre dans ſa ſubſtance même ; elles le firent ; on les retira, & tous les accidens ceſſerent.



CXXX.

Délires ſinguliers de deux mélancoliques, & leur guériſon.

Le délire des mélancoliques ne porte que ſur un objet. Que l'on traite avec eux de toute autre choſe, que de ce qui fait leur folie, on les trouve raiſonnables, gens d'eſprit même ; mais ſi vous touchez la corde qui les bleſſe, tout eſt perdu, leur raiſon eſt en fuite. On a vu de ces malades donner dans les plus ridicules, les plus abſurdes idées. On en a vu qui ſe croyoient un nez de verre, ou bien des jambes de paille ; d'autres s'imaginoient d'être devenus coqs, & ſe mettoient à chanter comme ces animaux. M. *Boerhaave* parle d'un de ces foux, à qui un jour il paſſa par la tête de ne vouloir plus piſſer, de crainte d'inonder la Ville : il ſeroit mort de cette folie, ſi un Médecin n'avoit imaginé de faire crier autour de lui, & de

de lui repréſenter que la Ville alloit être conſumée, s'il n'avoit pas la bonté de piſſer, pour éteindre l'incendie. Le mélancolique trouva cette raiſon ſi bonne qu'il piſſa; il fut guéri : & ce ſont là, en effet, les remedes qu'il faut employer pour les guérir. Il faut convenir de tout ce qu'ils veuillent, & puis tâcher de les tromper. Qu'auroient fait, par exemple, les remedes ordinaires, ſur celui qui s'imaginoit avoir toujours froid, qui, pendant les plus grandes chaleur de l'été, ſe faiſoit allumer un grand feu; il s'y alloit ſi bien rôtir, qu'on étoit obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de s'y jetter tout-à-fait. De quel moyen uſer pour guérir un fou de cette eſpece? Un Médecin Portugais en mit un en œuvre qui en vint à bout. Il convint qu'il avoit raiſon, qu'il faiſoit horriblement froid, & qu'il faiſoit fort bien de ſe chauffer; après il lui dit, que puiſ-

qu'on s'obſtinoit à ne pas lui laiſſer approcher le feu autant qu'il le deſireroit, il lui conſeilloit de ſe revêtir d'une bonne fourrure depuis la tête juſqu'aux pieds, & que par là, il pourroit trouver un moyen de ſe réchauffer. Le malade conſent à ſe couvrir de la maniere qu'on le propoſe. On l'affuble donc de peaux de moutons qu'on avoit bien trempées d'eau-de-vie, & quand il s'en fut bien couvert, le Médecin y mit le feu; tout prit dans l'inſtant: le fou, qui pour cette fois étoit bien réellement au milieu des flammes, en ſauta d'aiſe; il étoit au comble de la joie; après quelques momens il cria, qu'enfin il avoit chaud; & delà il fut guéri de ſa folle imagination.

Zacutus Luſit. *de Prax. med. adm. lib. 1. obſ. 44.*



CXXXI.

Une femme fut guérie d'une descente de matrice, par la peur que lui causa une souris qu'on glissa sous ses Jupons.

La peur n'a pas toujours des effets meurtriers : pour qui la sait exciter à propos, elle peut devenir un remede excellent. Une femme souffroit depuis dix-huit mois d'une descente de matrice : les remedes n'avoient pas été épargnés ; on en avoit donné d'internes, on en avoit appliqué à l'extérieur, & tous avoient été administrés sans succès. On désespéroit de la guérison, lorsqu'un innocent stratageme l'avança. On prit une souris qu'on lia par la patte. Un jour on la fit courir sous les jupes de la malade, sans qu'elle en soupçonnât rien : elle fut si frappée de sentir cet animal lui grimper aux jambes, qu'elle en sauta, comme transportée, par la chambre. Par ces mouvemens inopinés, imprimés subite-

ment, & par le trouble qu'ils exciterent, la matrice reprit ſa place, & la malade guérit.

CXXXII.

Le Chancelier BACON avoit tellement d'affection pour le Nitre, qu'il fit tout pour l'accréditer en Angleterre. Ce qui en arriva par rapport aux femmes.

Le Nitre eſt un ſel dont l'uſage ne diſpoſe pas à l'amour. C'eſt un puiſſant remede dans les cas où il faut s'oppoſer à une diſpoſition inflammatoire du ſang. Le Chancelier *Bacon* avoit conçu pour cette ſubſtance ſaline, une ſorte d'affection. Il fit tous ſes efforts pour en accréditer l'uſage : il engagea tous les Médecins d'Angleterre à concourir à ſon deſſein. Le Nitre devint à la mode. Sur la parole d'un auſſi grand homme, on le prodigua dans preſque toutes les maladies. On le prenoit même dans la meilleure ſanté, comme un préſervatif;

mais les femmes proſcrivirent bientôt ce remede. Elles trouverent que leurs maris étoient moins portés à ſatisfaire leurs deſirs depuis qu'ils en uſoient. Elles s'en prirent au Chancelier qui l'avoit répandu. Quelques-unes apparemment plus ſenſuelles que raiſonnables, allerent même juſqu'à crier à la ſorcellerie, au maléfice. Je mets au bas de la page ce que dit à ce ſujet un Médecin de réputation. (*a*) Il eſt probable

---

(*a*) . . . . . . *in valuerat nimirum Baconis verulamii ſuaſu & encomiis, Nitri uſus in Angliâ, adeo ut pene univerſaliter cuivis morbi unico hoc remedio ut ad parebat profligarentur; ſed quum aliquot annorum tractu, qui huic Medicamini aſſueverant, ſentirent ſe in dies viribus langueſcere, ſicut & Proſtratus verandi & bibendi appetitus, languebat & ſexus opprime ſequior deprehenderat ingens*, ſuæ felicitati ſummæ. *In re69 vereâ detrimentum neſciens quodnam veneficium, in Angliâ, in hac Paleſtrâ, alias admodum ſtrenuos, ligaſſet, & ſatagendo huic negotio. Ineptos reddidiſſet, detectâ tandem hujus ingentis miſeriæ cauſâ, adeo communi odio & irâ, in uſum Nitri me-*

que ces Angloiſes auroient eu plus d'obligation au Baron de *Vérulam*, s'il avoit pu leur apprendre le ſecret de ces femmes de l'Amérique, dont parle *Veſpuce*, & qui courent ſouvent après les hommes avec des tranſports forcenés, ayant ſur elles certaines herbes dont elles frottent le corps de leurs maris pour augmenter leurs forces. C'eſt du moins ce qu'un Auteur Italien atteſte en ces termes : *Nell'iſtorie dell'Indie narra Americo Veſpuci, d'eſſer capitato ad una certa coſta, dove trovo femmine de tanta libidine, che come ſpiritate correvano dictro à ſuoi marinari, perche uſaſſero con eſſe loro ; è dice che avevano un ſugo di non ſo che erba, col*

---

dicum inſurrexere mulieres æque ac viri, ejuſque aucthorem Baconem maledictis excepere, ut vix à præmeditati, in detrimentum gentis veneficii labe & accuſatione publicâ ſe vindicare potuerit. . . . . . . Hummelius, in tract. de Arthritide.

quale bagnando le parti genitali degli huomini, non solo cagionavano, ut citius ac sæpe erigerent, sed etiam quod eorum penis in insolitam excresceret magnitudinem, *il che piaceva lo mirabilmente*; (*a*) ce que l'on croit sans peine.

CXXXIII.

Un homme étoit réglé tous les mois comme une femme.

On dit que la nature est constante dans ses effets; elle se trompe pourtant aussi quelquefois. A quel dessein donna-t-elle à cet homme, dont parle un Auteur, (*Zacutus Luzitanus*) un flux réglé, qui n'a d'utilité que dans les personnes du sexe? Il étoit sans barbe, & tous les mois, il éprouvoit, durant quatre ou cinq jours, une hémorragie assez considérable, par une partie point du tout

(*a*) *Alessandro Tassoni, pensieri diversi. lib.* 5. *cap.* 30.

faite pour donner paſſage au ſang ; & s'il arrivoit que cet écoulement ſe fit avec quelque difficulté, des reſſentimens de colique, un mal de reins, une péſanteur extraordinaire, l'avertiſſoient de recourir à une ſaignée du pied, qui rappellant ce cours étrange, diſſipoit tous les accidens.

Le Berger dont parle M. *le Beuf*, dans le Journal de Médecine, (tom. 5. p. 280.) étoit poſitivement dans le même cas, à cela près qu'il approchoit davantage de la nature du ſexe, par des ſeins auſſi beaux que ceux d'une fille de vingt ans. Il n'étoit pas le ſeul de ſa famille que la nature jouât ainſi ; car, à ce qu'il dit lui-même, à l'auteur de cette obſervation, ſon pere, quinze freres & une ſœur participoient tous à ce merveilleux phénomene.

CXXXIV.

Deux Religieux d'une même figure, d'un même tempérament, pris à la même heure d'une pleuréſie, guérirent tous deux dans le même temps & par les mêmes remedes.

Un religieux fut attaqué d'une pleuréſie : à l'inſtant un de ſes confreres fut pris du même mal. Ils étoient de même âge ; leur conſtitution étoit la même, & ils ſe reſſembloient de viſage très-parfaitement. Leurs maladies ſe reſſemblerent auſſi. Le point de côté prit à l'un & à l'autre dans le même moment. Les ſymptomes furent abſolument les mêmes, de maniere que pour les traiter, il auroit ſuffi d'en voir un. On leur fit les mêmes remedes. Ils eurent les mêmes effets ; & ces deux Religieux guérirent le même jour. Ce qu'il y a de ſurpre-

nant, c'eſt qu'ils n'étoient ni parens, ni compatriotes, ni du même caractere.

Amatus Luſit. cur. med. centur. quintæ obſ. 15.

CXXXV.

L'ouverture d'un cadavre offrit un ſac plein de ſanie au lieu de poumon, ſans que la malade ait jamais touſſé ni craché du pus.

Louis Nonnius, Médecin d'Anvers, a vu une fille de trois ans mourir d'une fievre quarte. On l'ouvrit: la poitrine n'offrit au lieu de poumon qu'une eſpece de ſac plein de ſanie; & cependant, ce qui ne peut que ſurprendre, cet enfant n'avoit jamais touſſé le moins du monde, ni craché la moindre parcelle de pus. Si l'on rapproche ce fait de celui que je rapporte plus bas (141) touchant les effets ſurprenans de la préſence d'un pépin de raiſin dans les voies Aëriennes, que penſera-t-on de ces Mé-

decins hardis & ignorans, toujours prompts à décider du mal qu'ils ont à combattre ?

CXXXVI.

Un Duc de Beaufort, mangeoit chaque jour plus d'une livre de ſucre.

Tout le monde connoît ici (Liege) une jeune Dame, dit *Heer*, qui toutes les fois qu'elle mange quelque choſe de doux & de ſucré, reſſent auſſi-tôt des maux de dents violens qu'elle ne peut appaiſer qu'en machant quelque choſe d'amer ou d'aigre. Cet été, continue cet Auteur, je l'ai vu aux eaux de Spa : elle voulut manger des dragées d'anis, à peine en eut-elle mâché quelque-unes, que les dents lui firent mal, & que toute la machoire enfla fort conſidérablement.

Cette Dame ne reſſembloit pas à ce Duc de Beaufort, mort à ſoixante & dix ans, qui durant quarante années, mangea chaque jour plus d'une livre de

ſucre ; cette grande quantité de ſucre n'altéroit en rien ſa ſanté : après ſa mort on trouva tous ſes *viſceres* bien ſains, & toutes ſes dents étoient fermes & entieres. (*a*) Un Anglois, dont parle Géofroy, & qui vécut un ſiecle entier, avoit accoutumé de manger toujours beaucoup de ſucre avec tous ſes alimens. On ſait que les Negres déſerteurs, réduits à ſucer des cannes à ſucre, s'en nourriſſent très-bien quinze & vingt jours.

CXXXVII.

Un jeune homme tomboit tous les mois, dans des vertiges, ſuivis de perte de connoiſſance ; cette ſcene ſe terminoit par l'effuſion de quatre ou cinq onces de ſang par les yeux.

Il y a des maladies qui tiennent à la conſtitution particuliere de telle per-

(*a*) *Perſonne n'ignore à préſent que le ſucre gâte moins les dents que l'action de ſucer, & que la même choſe arriveroit ſi l'on ſuçoit habituellemen toute autre choſe, du pain par ex.*

ſonne, & qu'aucun effort de l'art ne peut ſurmonter. *Naturam expellas furcâ*, &c. Un jeune homme étoit ſujet à éprouver tous les mois un mal ſurprénant. Il avoit des vertiges violens, tout lui tournoit devant les yeux, & tout à coup il tomboit ſans preſque de connoiſſance, les yeux fermés & ne faiſant plus que balbutier. Cet accès duroit quelque-temps, & ne ſe terminoit que par l'effuſion des larmes de ſang. Le malade pleuroit, il verſoit quatre ou cinq onces de ſang par les yeux, & cela ſans en reſſentir aucune ſorte de douleurs, après quoi le vertige, la ſtupidité, tout diſparoiſſoit, & le jeune homme recouvroit ſa ſanté. Il n'y a peut-être point de remede qu'il n'ait tenté pour ſe défaire d'un mal ſi ſurprenant. Mais la nature éluda toujours l'action de tous les ſecours.

CXXXVIII.

Un vieux buveur, dont on déſeſperoit dans une fievre continue, ſe guérit par le vin.

Un vieux buveur étoit malade d'une fievre continue. Les Médecins déſeſpéroient de ſa vie. Il étoit à l'extrémité. Une envie lui prit de boire du vin, on ne lui en refuſa point, il en but tant qu'un homme en ſanté en auroit été incommodé. Il n'eut garde de l'être lui; au contraire, dès ce moment là, il commença à donner de l'eſpérance; & quelques jours après, il étoit non-ſeulement hors de danger, mais même abſolument guéri. L'obſervation auroit quelque choſe de plus piquant, ſi toute autre qu'un buveur s'en étoit tiré par le même moyen; mais qui ne ſait pas, qu'il faut accorder à l'habitude & quelle eſt comme *une ſeconde nature.*

CXXXIX.

Aiguille sortie du genouil d'une femme après des douleurs violentes.

Un rien peut souvent *nous détruire*; je vais parler d'un accident qui le prouveroit, s'il étoit besoin d'en donner de nouvelles preuves. Une jeune femme s'éveille un jour, poussant des cris, & se plaignant d'une douleur excessive au genouil. On y regarde, & l'on n'y apperçoit rien : les douleurs cependant continuent, & jettent la malade dans le plus dangéreux état. On craint tout pour ses jours. On la saigne ; rien ne diminue. On applique des cataplasmes sur la partie. Ils ne font pas mieux : enfin, après trois jours des plus horribles souffrances, on voit au genouil pointer une aiguille, on la tire, & dès-là, tout le mal cesse, les douleurs s'évanouissent & la santé revient.

C X L.

Des pierres dans les reins, qui causoient de la douleur au milieu du canal de l'urethre, que M. LAMY *& M.* MÉRY *prirent pour un ulcere dans cette partie.*

Que les Médecins ont souvent à se plaindre de la nature ! il semble que dans les maladies, elle affecte quelquefois pour les tromper, des détours où leurs connoissances vont s'égarer. Un gentilhomme Normand, incommodé d'une difficulté d'uriner, sentant de la douleur & de la chaleur vers le milieu du canal de *l'urethre*, lorsqu'il avoit uriné, & rendant du pus avec ses urines, vint à Paris dans le dessein de consulter feu M. *Lamy*. Ce Médecin, d'après tout ces accidens, crut reconnoître un ulcere dans le corps de l'urethre; le fameux Chirurgien *Méry*, le crut aussi. Leur avis fut d'ouvrir ce canal à l'endroit de l'ulcere, afin d'y porter

plus facilemenr les remedes appropriés. On le fit ; mais qu'elle fut la surprise de ces deux savans hommes, de ne trouver dans l'urethre, ni ulcere, ni aucune sorte de déchirement, ni rien qui ne fut dans l'état de la plus parfaite santé. Le malade étant mort cinq à six jours après cette opération, M. *Lamy* fit ouvrir le bas ventre, s'imaginant que l'ulcere étoit au col de la vessie, ou dans la vessie même ; mais ce n'étoit pas là non plus qu'étoit le foyer du mal ; c'est dans un des reins qu'on le trouva ; outre qu'il y avoit là plusieurs pierres, d'une grosseur considérable ; il en sortit plus d'une palette de pus.

C X L I.

Une Demoiselle guérit d'une phtisie, par l'éjection d'un pepin de raisin.

Saint André, l'un des Médecins du feu Roi, dit qu'il a vu une Demoiselle fatiguée depuis long-temps d'une toux

violente, avec beaucoup de peine de respirer; desséchée par une fievre lente qui la minoit, & que l'on traitoit comme poumonique, qui se guérit quelque jours après, par l'expulsion qu'elle fit en crachant, d'un pepin de raisin qu'elle avoit avalé sans s'en être apperçu, & qui s'étoit engagé dans la *trachée-artere*, ou dans les autres petits conduits de l'air. Que ces faits doivent inspirer de défiance aux Médecins! qu'ils font bien voir qu'il n'y a guere que l'ignorance qui soit hardie à prononcer sans retour! qui n'auroit cru que les poumons de cette malade étoient tout ulcerés? Cependant, c'est un *pepin de raisin* qui fait tout ces ravages.

CXLII.

Une Dissenterie habituelle fut guérie par un coup d'épée.

A quelque chose, malheur est bon, & ce proverbe se trouve souvent aussi

vrai dans le physique que dans le moral. M. *Vandermonde* a consigné dans le Journal de Médecine, une observation qui en démontre l'évidence.

Un habitant de Macao, âgé de trente-cinq ans, d'un très-bon tempérament, nommé *Jean Favacho*, étoit depuis trois ans incommodé d'un flux dissenterique, qui le faisoit aller à la selle plus de vingt fois par jour. Il avoit tenté toutes sortes de remedes, & n'en avoit tiré aucun succès, lorsque le hazard seul opéra sa guérison. Il se battit à l'épée & fut blessé vers l'hypocondre droit, deux travers de doigts au dessus de l'ombilic. Le coup pénétroit dans le bas ventre. La fievre se déclara sur le champ avec violence; le hoquet, les vomissemens, la soif, la difficulté de respirer survinrent, & tous les symptomes qui accompagnent une plaie grave & dangereuse. Le traitement se bor-

na aux ſaignées répétées, aux embrocations, & ſur-tout à une diete très-rigoureuſe. Le panſement ſe fit avec des plumaceaux chargés de digeſtifs les premiers jours, & enſuite de beaume d'Arcæus. Au bout de trente jours, tous les ſymptomes ſe diſſiperent; inſenſiblement la plaie ſe cicatriſa, & le malade fut parfaitement rétabli.

Le Médecin ſe propoſoit de ſaiſir l'inſtant de la convaleſcence, pour travailler à la parfaite guériſon de la diſſenterie; mais elle diſparut : l'appetit revint, la digeſtion ſe fit ſans peine, & toutes les fonctions ſe rétablirent dans leur état naturel. Ce fait ſurprit beaucoup le Médecin, qui le fut encore plus, quand il vît ce jeune Portugais ſix ans après, jouir d'une ſanté parfaite.

M. *Prat*, dans le même Journal, dit la même choſe d'un Officier de la Louiſiane, qui, après avoir reçu un

coup d'épée à la région épigastrique du côté de l'hypocondre droit, qui formoit une seconde ouverture à quatre doigts de distance des dernieres vertébres du dos, fut guéri d'un flux de ventre opiniâtre, accompagné de tranchées très-vives, de déjections glaireuses, & quelquefois sanguinolentes.

Ne pourroit-on pas rapporter la guérison de ces deux dissenteries à une cause commune ? La suppuration. On sait que la plupart des flux dissentériques habituels, dépendent presque toujours de la dépravation de la bile, ou des sucs gastriques : en ce cas, on pourroit conjecturer que la nature a profité de l'instant de la suppuration pour chasser hors du corps tous les mauvais levains qui pouvoient infecter le reste des liqueurs, & qu'il s'est fait, pour ainsi dire, un renouvellement général des humeurs. Quoiqu'il en soit, je ne conseille pour-

tant à personne de se servir du même moyen pour la guérison de la dissenterie, car un coup d'épée au travers du ventre, guérit souvent de tous les maux.

CXLIII.

Un malade se guérit d'une fievre continue, en se remettant à l'usage du Tabac.

La force de l'habitude.

Lorsqu'une personne a contracté quelque habitude, il faut bien se donner de garde de la lui faire perdre tout d'un coup. On a vu des ivrognes de profession, à qui on avoit tout à coup interdit l'usage du vin & des autres liqueurs fermentées, tomber dans une langueur extrême, & même dans une sorte de consomption, dont on n'a pu les tirer, qu'en leur restituant l'usage de la boisson. Les Médecins ne font pas toujours assez d'attention à cette force de l'habitude, elle est très-puissante. Mille exemples l'attestent. Un

malade affligé d'une fievre continue, qui depuis trois ſemaines n'avoit rien diminué de ſa violence, malgré les ſaignées, les purgatifs & d'autres remedes, avoit abandonné, environ deux mois avant que de tomber malade, l'uſage du tabac : le Médecin qui le traitoit, heureuſement pour lui, s'en étant informé, ſentit bien qu'en rappellant cet uſage, il exciteroit une altération qui deviendroit ſalutaire : en effet, dès que ce malade eut, ſur ſon avis, recommencé de prendre du tabac, la fievre diminua, les accidens diſparurent, & en peu de jours, la ſanté revint. Le tabac guérir une fievre continue !

On lit dans la pratique admirable *de Zacutus*, qu'un jeune homme accoutumé de boire toujours de l'eau chaude, ayant eut l'imprudence de boire un jour, ſur la fin de l'accès d'une

fievre tierce violente, un verre d'eau froide, périt deux heures après.

CXLIV.

On persuada à un malade, de se faire saigner dans le déclin d'une fievre continue, mais il en mourut. Un Chirurgien alloit trépaner une femme qui n'étoit que vaporeuse.

Tout homme se trompe, & les Médecins sur-tout. Si quelqu'un curieux de faire de gros livres, s'avise un jour de publier leurs méprises, il pourra grossir son recueil des deux exemples suivans. Deux *vieux* Médecins, dit *Saint André*, [*reflexions sur la nature des remedes, pag. 135.*] virent, il y a quelque temps, l'un après l'autre, un malade dans le déclin d'une fievre continue. Le premier le trouvant foible & presque sans fievre, lui conseilla de laisser agir la nature, & de ne faire aucuns remedes. Le second lui ordonna

la

la ſaignée. Le malade ayant marqué de la répugnance pour ce remede, tant à cauſe de la défenſe que l'autre venoit de lui faire, que de la foibleſſe où il étoit, il lui répliqua que s'il ne ſe faiſoit ſaigner, il étoit mort. Le malade épouventé de cette réponſe, conſentit à ſe laiſſer ſaigner. Le Médecin aſſiſta à l'opération; il auroit mieux fait de n'y pas être ; car à peine l'ouverture fut-elle fermée, que le malade tomba dans une foibleſſe, dont il ne revint plus.

Un Médecin paſſant un jour par un Bourg, fut prié de voir une femme qu'on alloit trépaner. Un de ſes confreres & deux Chirurgiens lui dirent, que la malade avoit été maltraitée le jour précédent par une de ſes voiſines, qui l'avoit pouſſé ſi rudement, qu'elle étoit tombée ſur le derriere de la tête; que depuis, elle n'avoit eu ni mouve-

ment, ni ſentiment, ni connoiſſance ; & que quoiqu'il n'y eut pas de plaie au dehors, il y avoit enfoncement au crâne, ce qui les avoit déterminé à y faire inciſion, & à y appliquer le trépan. Le Médecin plus habile que ces trois conſultans, s'informa au mari, ſi ſa femme n'étoit pas ſujette aux affections hyſtériques ou *vapeurs*, & ſi jamais il ne l'avoit vu dans l'état où elle étoit. Il répondit qu'elle étoit tombée déjà deux fois dans des foibleſſes, dont elle n'étoit revenue que deux ou trois heures après. Sur cet expoſé, le Médecin ayant touché l'endroit de la tête où devoit être l'enfoncement, y remarqua, en effet, une petite foſſe, ſur laquelle il appuya le pouce aſſez fortement, ſans qu'il arriva aucun nouvel accident à la malade, n'y qu'il parut aucun changement au pouls, ce qui lui fit croire que cette foſſe étoit naturelle,

Il en trouva en d'autres endroits du crâne, ſur leſquelles la malade n'étoit pas tombée, qui le confirmerent dans ſa penſée. Ayant donc tiré à part le Médecin & les Chirurgiens, il leur fit connoître leur mépriſe, & que les accidens qu'ils prétendoient être cauſés par cet enfoncement imaginaire du crâne, étoient des accidens ordinaires aux femmes vaporeuſes, & qui avoient été occaſionés dans celle-ci par la colere & la peur. Au lieu de trépan qu'ils auroient appliqué, il fit faire un lavement âcre, que la malade n'eut pas plutôt reçu, qu'elle revint à elle, qu'elle commença de parler, & que deux ou trois jours après, elle fut totalement guérie. Les bévues d'un Médecin ſont des leçons pour ceux de ſes confreres qui ont appris à penſer.

CXLV.

Un Soldat fut guéri d'énormes maux de dents, en tenant par mégarde un peu de neige dans la bouche.

Un Soldat souffroit d'énormes maux de dents : il entroit quelquefois en fureur. Les remedes les plus appropriés ne diminuoient rien de la violence de ses douleurs. L'opium même, foulé dans la dent, ne lui apportoit pas de soulagement. Un coup du hazard lui procura un relâche, qui fut bientôt suivi d'une entiere guérison. Ayant par mégarde tenu quelque temps dans la bouche, un peu de neige, où l'on faisoit rafraîchir ses boissons, il se trouva à l'instant si sensiblement mieux, qu'il recommençât l'application de la neige. A mesure qu'elle fondoit, il en reprenoit de nouvelle : il ne le fit pas longtemps sans se trouver guéri. Plusieurs d'après cette heureuse épreuve, ont essayé de ce remede si simple, & tou-

jours avec un ſuccès ſurprenant.(*a*)

CXLVI.

Un Seigneur, à qui la langue enfla prodigieuſement pour avoir trop bu, guéri par l'application des ſang-ſues.

Il y a des guériſons qui tiennent du prodige. Un Seigneur voyageoit en Portugal. A trois cens lieues de Paris, un François boit volontiers avec un autre. Celui-ci but trop avec ceux qu'il rencontra à Lisbonne, car par les excès qu'il fit, ſa langue s'enfla ſi prodigieuſement, qu'il en penſa étouffer. Elle fermoit ſi exactement tous les paſſages de l'air, qu'il en étoit devenu livide. Son viſage gonfloit à vue d'œil, il alloit périr, lorſqu'un Médecin imagina pour le guérir, de lui appliquer à la langue, quatre Sang-ſues, attachées par un fil. A peine y eurent-elles mor-

(*a*) C'eſt en excitant une ſemblable ſenſation, que l'Aimant opere des guériſons auſſi promptes.

Gazette ſalutaire, &c.

du, que le péril s'évanouit. La langue reprit son volume ordinaire, les accidens cesserent, & le Marquis ne songea plus à la mort.

CXLVII.

Dom JUAN *d'Autriche, périt d'hémorragie, & non pas de poison.*

Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de *Charles V.* & qui fut fait en 1576, Gouverneur des Pays-Bas, mourut à l'âge de trente-deux ans, non pas comme on le dit dans le dernier Morery, *de poison*, mais un peu par la faute de ses Médecins. Ce grand Capitaine avoit des hémorroïdes, dont il souffroit beaucoup : il étoit assez simple d'y faire mordre les Sang-sues, & il auroit été bientôt guéri, mais on aima mieux y donner quelques coups de lancette, & il les paya de sa vie. Le sang vint avec tant d'abondance, l'hémorragie fut si supérieure aux remedes, qu'en quatre

heures de temps, elle fit périr cet illustre malade.

Dyonis. Daca. lib. 3. de apostemat. cap. 43. & Zacut. Lusit. de prax. Mid. admir. lib. 3. obs, 59.

CXLVIII.

Moyen dont se servit un Médecin, pour faire sortir une Sang-sue qui étoit entrée dans le rectum.

Des Médecins ordonnerent à un malade, fatigué depuis long-temps d'une fievre quarte, qu'il se fit appliquer au siege quelques Sang-sues, il y consentit, & un Chirurgien se chargea de les appliquer. Il n'étoit pas apparemment des plus au fait de cette besogne, car la premiere Sang-sue qu'il prit, il la laissa échapper de ses doigts si promptement, qu'elle étoit déjà fort avant dans l'intestin, qu'il n'avoit pas encore fait beaucoup d'efforts pour lui en interdire l'entrée. Tous ceux qui étoient présens s'étonnerent, & ne furent que

dire dans un cas si étrange. On appella des Médecins. Un d'eux assura qu'il feroit sortir l'animal. Il se fit apporter de la fiente seche de bœuf, il la saupoudra de punaises en poudre, (l'auteur de qui j'emprunte ce fait, dit que le castor auroit la même propriété,) & l'appliqua un peu chaude au siege, puis ayant fait exprimer le jus de plusieurs oignons, il l'injecta tout pur dans l'intestin. Quelques instans après, une selle ramena la Sang-sue à demi morte.

Celle qui pénétra dans la cavité du nez de ce jeune homme dont parle *Zacutus*, n'en fut pas tirée si heureusement. Le dessein du Chirurgien qui l'appliquoit, n'étoit que de la faire mordre près du nez, mais comme il n'y prenoit pas assez garde, elle s'enfonça si avant dans les narrines, que rien ne put l'empêcher de tuer le malade, qui périt deux jours après.

CXLIX.

Guérison d'une colique violente, par l'application de la neige.

Les contraires excitent quelquefois dans nos corps les mêmes ravages; delà, la difficulé de connoître bien précisément la nature des maux qui nous affligent: delà donc aussi l'embarras d'appliquer justement le remede qui convient. La colique est souvent l'effet des boissons glacées prises par excès; cependant, il arrive que la glace même guérit la colique. Un jeune homme en fut attaqué. Les douleurs étoient excessives; elles duroient depuis trois jours, & avoient depuis tout ce temps, éludé l'action des meilleurs remedes. C'étoit l'hiver, il y avoit de la neige: le Médecin las de solliciter en vain le secours de tant de remedes, en prit une masse qu'il appliqua sur toute l'étendue du ventre, comme une emplâtre. Il en

prit une autre portion qu'il mêlangea avec du ſucre, & il ordonna au malade d'en manger tant qu'il voudroit. Comme il étoit étrangement altéré, il en mangea extrêmement, & une heure aprés, il cria qu'il étoit guéri.

C L.

Un vieillard de quatre-vingt-ſeize ans, étoit auſſi luxurieux qu'un homme de vingt ans.

On voit ordinairement l'amour s'éteindre avec l'âge. Le feu des paſſions qui nourrit l'ame & la ſoutient, deſſeche le corps, l'énerve & tarit en lui la ſource de cette ſeve ſurabondante, qui donne la fleur à la jeuneſſe, le fruit à l'âge viril, & qui accable le vieillard de regrets & de deſirs. Telle eſt la marche ordinaire de la nature : elle ſe plaît cependant quelquefois à enfraindre ſes propres loix : elle donne dans des écarts ſinguliers ; elle forme des tem-

péramens athlétiques, des vrais corps de fer, des hommes, en un mot, qui ſont toujours jeunes, quoiqu'ils portent à l'extérieur tous les caracteres de la vieilleſſe & de la caducité.

Un homme du peuple, d'une ſtature médiocre, d'un tempérament colérique, accoutumé à une vie dure & pénible, âgé de quatre-vingt-ſeize ans, a épouſé depuis trois ans, une femme qui n'en a que quatre-vingt treize; juſqu'au jour de ſon mariage, ſa tranquille moitié, a conſervé ſoigneuſement ſa virginité. Une poſſeſſion ſi bien ménagée, renouvelle ſans doute les deſirs de ce vieux *Titon*, qui plus puiſſant & plus heureux que ce Dieu, remplit trois fois par nuit les devoirs du mariage, auſſi vigoureuſement que le pourroit faire l'homme le plus robuſte. Je ſuis ſûr autant qu'on peut l'être, dit M. *Behr*, de la vérité de ce fait. Ce qui

étonne le plus, c'eſt que depuis trois ans que cet exercice dure, ce vieux athlete n'a éprouvé aucune altération ſenſible dans ſa ſanté.

Jour. de Méd. tom. 6. pag. 304.

C L I.

Le grand-pere de FÉLIX PLATERUS, *ceſſa d'être pere à cent ans, &c.*

On regarde comme une ſorte de prodige dans le ſiecle paſſé, que le Duc de *S. Simon*, ait pu encore être pere à l'âge de ſoixante & douze ans; cependant, *Valere Maxime*, rapporte que *Maſſaniſſa*, Roi de Numidie, engendra *Méthynnate*, après quatre-vingt-ſix ans. Un autre hiſtorien beaucoup plus moderne, a écrit que *Vladiſlas*, Roi de Pologne, fit deux garçons à l'âge de quatre-vingt-dix ans; & *Félix Platerus*, dit que ſon grand-pere étoit âgé de cent ans, quand il ceſſa d'être pere.

Maſſa, rapporte qu'un homme de

ſoixante & dix ans, fit un enfant à une femme qui avoit ſoixante ans. Cet exemple eſt plus frappant ; car les femmes pour engendrer, ont un temps plus limité que les hommes.

C L I I.

Un écolier perdit la raiſon pour avoir bu deux onces de ſang.

Seroit-il donc poſſible que le ſang devint un poiſon pour ceux qui le boivent ? On a des exemples qui ſemblent l'atteſter. On ſait que le Poëte *Lucrece*, perdit l'uſage de la raiſon, pour avoir avalé du ſang que ſa femme lui fit prendre, dans l'eſpérance de ſe l'attacher davantage. Ce qu'un auteur écrit au ſujet des effets du ſang d'un homme *roux*, mérite quelque attention. Un écolier ſe prit de parole, & eut une grande querelle avec un de ces camarades, qui pour ſe venger de lui, médita ſa perte. Il le pria un jour qu'ils

buſſent enſemble, afin d'oublier de part & d'autre ce qu'il s'étoit paſſé entr'eux ; & tout en buvant, il lui gliſſa dans ſon verre deux onces de ſang, qu'il avoit conſervé d'une ſaignée faite la veille à un homme *roux*. Le trop confiant ami avala ce verre comme il avoit fait bien d'autres, mais lui il en coûta plus cher. Trois jours après cette perfidie, ſon eſprit s'aliéna ; il tomba en démence, & rien ne put lui rendre ſa raiſon.

Zacut. Luſit. pag. 382.

CLIII.

Un homme fut impuiſſant pendant vingt-un jours, par la menace qu'on avoit fait de lui nouer l'aiguillette quand il ſe mariroit.

J'ai déjà parlé de l'imagination, & dit combien ſouvent elle eſt propre à exciter en nous des dérangemens que l'on ne manque guere de rapporter à

d'autres causes, je rapporterai encore un fait qui l'assure & que j'emprunte de *Nicolas Venette.*

Pierre Burtel, Tonnelier de son métier, travaillant pour mon pere, lui dit un jour de moi, dit cet Auteur, quelque chose de désavantageux, ce qui m'obligea le lendemain de dire au Tonnelier, que pour m'en venger, je lui nouerois l'aiguillete quand il se mariroit. Comme il le devoit faire en peu de temps, avec une servante de notre voisinage, cet homme crut bonnement ce que je lui disois, & bien que je ne lui parlasse qu'en riant, néanmoins ces feintes menaces, firent une si forte impression sur son esprit, déjà préoccupé de charmes & de sorcellerie, qu'après être marié, il demeura près d'un mois sans pouvoir coucher avec sa femme. Il se sentoit quelquefois des envies de l'embrasser tendrement, mais quand il

falloit exécuter ce qu'il avoit résolu, il se trouvoit impuissant : son imagination étant alors embarrassée des idées du sortilege. D'un autre côté, la femme qui étoit bien faite, avoit autant de froideur pour lui, qu'il en avoit pour elle ; & parce que cet homme ne la caressoit point, la haine s'empara aussi-tôt de son cœur, & elle témoigna pour lui les mêmes répugnances qu'il avoit pour elle. C'étoit alors un beau jeu de les entendre publier l'un & l'autre, qu'ils étoient ensorcelés, & que je leur avois noué l'aiguillette. Je me repentis alors d'avoir raillé de la sorte avec un homme si foible, & je fis tout ce que l'on peut faire dans cette occasion, pour leur persuader que cela n'étoit pas : mais plus je protestois au mari que ce que j'avois dit n'étoit que des bagatelles pour me venger de lui, plus il m'abhorroit & croyoit que j'étois

l'auteur de toutes ſes infortunes. Le Curé de Notre-Dame, qui les avoit mariés, employa même tout ſon eſprit & toute ſa prudence à ménager cette affaire. Enfin, il en vint plutôt à bout que moi, & rompit le charme par ſes ſoins, après vingt-un jours. Depuis ils ont vécu enſemble plus de vingt-huit ans, & quelques enfans ſont nés de leur mariage.

C L I V.

Un malade fut guéri de la Goutte par la peur.

On diroit que dans certaines maladies, pour être guéri, on n'a qu'à oſer vouloir l'être. On a vu des gens condamnés à tenir perpétuellement le lit, ſans mouvement, ſans force, en trouver à l'inſtant d'un incendie qui ménaçoit de les faire périr. Je me rappelle à ce ſujet, d'avoir lu dans quelque recueil d'obſervations, un fait curieux,

Un homme cauſtique, aigre, médiſant, étoit tourmenté d'un accès de goutte. Il ſouffroit beaucoup, mais ſon mal ne l'empêchoit pas d'en dire des autres. Un de ſes voiſins, qu'apparemment il avoit peu ménagé, réſolu de ſe venger de ſes ſarcaſmes, médita un tour qu'il n'avoit garde de penſer devoir être ſi ſalutaire au goutteux. Un ſoir qu'il le ſavoit ſeul, il ſe maſque en negre, & va le trouver. Il monte, pouſſe la porte, & entre aſſez précipitamment dans ſa chambre; il approche du lit en grimaçant & ne diſant mot. Le malade épouvanté, & plus que ſurpris de cette demande, crie qui c'eſt, qui eſt là? Et dans l'inſtant il ſe ſent enlevé par celui qu'il croit un ſpectre revenu de l'autre monde pour le faire mourir. Il eſt vrai que ce prétendu ſpectre ne le ménage guere; il le prend par les bras, par les jambes, & l'emporte tout

transſi au milieu de la cour donnant, en deſcendant les dègrés, des parties malades de part & d'autre contre les murs. Quand il l'eut jetté ſur le pavé, non ſûrement ſans l'avoir bien fait crier, il ſe mit à le regarder & à lui faire peur, mais il ne l'épouventa pas longtemps; car le moment d'après qu'il s'apprêtoit à s'en recharger pour commencer ſa promenade, il le vit ſe relever & s'enfuir auſſi vîte que ſi jamais il n'eut eu la goutte: & en effet, il ne l'avoit déjà plus alors, & ne l'eut jamais depuis. Que devint donc la matiere goutteuſe?

C L V.

Moyen dont ſe ſervit MARCHETTIS, *pour faire l'extraction d'une queue de cochon, que des étudians avoient introduit dans le fondement d'une femme publique.*

Une des choſes où brille davantage

l'adresse d'un Chirurgien, c'est l'extraction d'un corps étranger, fixe dans quelque partie, & sur-tout dans quelque cavité de notre corps. *Pierre de Marchettis*, fameux Médecin de Padoue, a consigné dans le recueil de ses observations, l'exemple d'une particularité frappante en ce genre. Comme les détails de ce fait pourroient choquer la délicatesse de quelques personnes, je mettrai ici en notte l'observation telle que l'Auteur l'a écrite en latin. Je me contenterai de dire à ceux qui n'entendent point cette langue, qu'il s'agit d'une queue de cochon fichée à contre poil dans le dernier des intestins, que l'on ne pouvoit extraire de là, sans causer des déchiremens & des douleurs considérables, & que *Marchettis* retira au moyen d'une canne creuse assez large pour contenir les épines de ce corps étranger, & qu'il introduisit dans la

partie, de maniere que la queue jouant dans la canne, fut retirée sans porter aucune atteinte aux endroits qu'elle aurois mis en pieces sans ce stratageme. (*a*)

(a) *Memini meretricem quandam in vitæ periculum deductam, cui à quibusdam studiosis cauda porcina, quæ acri hyemis frigore obriguerat, intra anum immissa fuit hac ratione; sectis scilicet primò setis ejusdem ad medium usque, valde asperis postea inunctâ eâdem oleo, atque in anum ipsius mulieris vi intrusâ; cum vero aliqua portio ipsius caudæ longa tres digitos, extra emineret, atque eandem medici tentarent educere, pili inversi defigebantur in intestinum rectum, ut dolorem ægra ferre non posset: quum vero medicamentum postmodum per os exhibuissent speculumque immisissent, ut anum dilatarent & educerent caudam, frustra fuerunt, adeo ut sex dies alvus illi suppressa fuerit, accidente vomitu; cum febre & dolore omnium intestinorum, accitus verò, quum omnia prædicta intellexissem, arundinem longam duas aut tres spithamas perforavi, in extremo lævigatam, deinde filo crasso extremum ipsius caudæ extra anum prominens arctam alligavi, atque immisso filo cavitatem ejusdem arundinis, in podicem immissi, per quam filo attracto caudam eduxi, illæso omnino intestino recto, ex quo statim magna copia fæcum effluxit, cum patientis levamine. Postmodum injecto duos aut*

CLVI.

Un Prince habituellement constipé, n'alloit à la selle qu'en se faisant fouetter.

Je savois bien que des Médecins avoient quelquefois utilement employé la flagellation dans l'amaigrissement excessif d'une partie, dans le traitement de l'impuissance, & même dans la petite vérole, lorsque l'éruption se faisoit mal ; mais j'ignorois qu'elle put jamais avoir de bons effets dans l'extrême constipation ; cependant, *Thomas Campanella*, Médecin de Naples, & Dominicain tout ensemble, m'apprend qu'il a connu un Prince incommodé

---

tres dies lacte caprino, bis, terve per diem, atque sedato dolore gravissimo certe, infundi vinum nigrum austerum ad corroborationem partis, quibus extoto convaluit ægra.

Pet. de Marchettis, Philos. ac Med. Patavini equitis D. Marci. obs. Med. Chirurg. Varior silloge 182.

d'une conſtipation ſi grande, qu'aucun médicament n'avoit pu la ſurmonter ; & que le ſeul moyen qu'il eut de ſe procurer une ſelle, étoit de ſe faire bien fouetter.

Voyez *Joan. Henr. Meibomii*, *de flagrorum uſu in re venereâ, & lumborum renumque officio ad chriſtianum caſſium Epiſcopi Lubicenſis Conſiliarium.*

CLVII.

La Plique Polonoiſe.

Il y a en Pologne une maladie endémique, dans laquelle les cheveux s'entortillent & s'entrelacent les uns dans les autres, de maniere qu'on ne les ſauroit démêler ſans cauſer de grandes douleurs, ou les couper ſans qu'ils répandent du ſang. C'eſt le *Plica Polonica*. La plupart des Médecins croient que cette maladie eſt occaſionée par la négligence & la malpropreté, par le peu de ſoin qu'on prend de ſa tête :

mais un Médecin (*Paterſonhain*) parle d'une femme, qui après avoir eſſuyé diverſes maladies, fut attaquée de la Plique, qu'elle avoit non-ſeulement à la tête, mais auſſi aux parties naturelles, & à un tel point, que le poil de ces parties avoit cru juſqu'à la longueur de plus d'une aune & demie; de ſorte, que ſi elle ne l'avoit entortillé autour de la cuiſſe, il auroit traîné à terre.

Les Polonois, ſans beaucoup réfléchir, ſe ſont tranſmis, depuis pluſieurs ſiecles, des hiſtoires fort extravagantes, ſur l'origine & les cauſes de la Plique. Ils prétendent que cette maladie, ne date parmi eux, que depuis l'an 1279, temps auquel les Tartares s'emparerent de leur pays, maſſacrerent la plus grande partie des habitans, dont ils arracherent les cœurs, les empoiſonnerent & les jetterent dans un certain fleuve, & que tous ceux qui burent enſuite de ſon

eau

eau envénimée, gagnerent la Plique, qui depuis, par héritage & contagion, à ce qu'ils prétendent, eſt devenue endémique & familiere à leur Royaume.

Cette tradition fabuleuſe, eſt, dit-on, confirmée par l'uſage qu'ont les Polonois de faire garder par des troupes un certain fleuve de leur pays, lorſqu'il doit paſſer quelque armée par la Ruſſie rouge, de crainte que les ſoldats ne boivent de ces eaux. Il y a encore bien d'autres contes pareils ſur l'origine de cette ſinguliere maladie.

La partie de la Pologne qui y eſt plus ſujette, eſt la Lithuanie. La Moſcovie & la Tartarie, quoique très-voiſines, ne ſe ſont jamais reſſenties de cette maladie.



CLVIII.

Décoction d'Absynthe dans l'eau de mer, a guérit la gangrene dans une rougeole maligne. Origine de l'eau des Carmes.

La vertu antiseptique du Quinquina, est présentement bien établie. Mille expériences heureuses l'ont confirmée ; & l'on sait, à n'en plus douter, que cette écorce a la propriété d'arrêter les progrès d'une gangrene *humorale ;* mais, tout le monde ne sait pas qu'à cet égard, l'absynthe mérite aussi quelque attention. Il régna derniérement dans ce pays, dit *Thomas Bartholin*, dans les Ephémérides d'Allemagne, une espece de rougeole si maligne, qu'une jeune fille qui en fut attaquée, en eut le visage gangrenée & les levres presqu'entiérement emportées ; mais je vins heureusement à bout d'y remédier avec de l'eau de mer, dans laquelle j'avois fait

bouillir de l'abſynthe, & je me ſuis depuis ſervi de ce remede avec le même ſuccès. (*a*)

Cette eſpece de ſpécifique pour la mortification, trouvé, employé & publié par un Médecin, eſt devenu entre les mains de quelques gens, un *ſecret* ; & tels en général ſont tous ces remedes de familles, toutes ces recettes myſtérieuſes, toutes ces compoſitions accréditées & qu'on vante tant : elles ſont toujours l'ouvrage des Médecins. Il n'eſt pas même juſqu'à cette fameuſe eau des Carmes, ou de Méliſſe, qui n'ait cette origine. Elle eſt de M. *Homberg*. Il la compoſa un jour pour le célebre pere *Sébaſtien*, qui s'en étant bien trouvé, en demanda la diſpenſa-

(*a*) M. Vans-Wieten, rapporte que dans un certain ſiege, les ſoldats tués que l'on jettoit dans des endroits où il y avoit du *ſcordium*, ne ſe corrompoient point.

tion à ſon Médecin, pour qu'il la put faire compoſer par le frere Apothicaire de ſon Couvent. Celui-ci cherchant les moyens de l'accréditer, imagina d'en faire un ſecret, & elle fut bientôt connue ſous le nom d'*eau des Carmes.*

CLIX.

*M. d'*ALIGRE, *étoit d'un tempérament ſi froid, & ſi difficile à émouvoir, que ſon Médecin ordonna qu'on le mit en colere pour le purger.*

M. d'*Aligre*, pere du Chancelier de ce nom, étoit d'un tempérament ſi froid & ſi difficile à émouvoir, qu'on ne pouvoit le purger. Son Médecin un jour obligé de le faire, ordonna ſecrettement qu'on tâchât de le mettre en colere, & que dès qu'on s'appercevroit de l'émotion, on lui fit prendre la Médecine. Le Valet de Chambre ne négligea rien pour faire réuſſir la choſe,

Dès la pointe du jour, s'approchant du lit de ſon maître, il en tira les rideaux avec une précipitation capable de ſurprendre & de fâcher un homme qui s'éveille. M. d'*Aligre*, ſans s'émouvoir, demanda tranquillement, qu'elle heure eſt-il? Le Valet de Chambre ayant manqué ſon coup, s'aviſa de brûler la chemiſe de ſon maître, & de la lui apporter toute en feu. M. d'*Aligre*, toujours froid, ſe contenta de lui dire, chauffez-en une autre. Tout cela ne fait rien, le Valet de Chambre d'un coup de coude, caſſa cinq ou ſix verres de Veniſe que ſon maître aimoit beaucoup; & ce maître, auſſi peu ému qu'auparavant, dit, tout doucement, c'eſt dommage, ils étoient beaux. Enfin, le Valet de Chambre au déſeſpoir, ne s'attendoit plus à rien, lorſqu'il arriva un homme qui avoit une affaire très-épineuſe au Bureau de M. d'*Aligre*. Cet

homme étoit vêtu de taffetas, & comme il parloit avec beaucoup d'action en défendant sa cause, cette étoffe faisoit une espèce de sifflement à l'oreille, qui chagrinant M. d'*Aligre*, l'impatienta, & lui fit dire tout en colere, *faites taire votre habit, Monsieur, si vous voulez que je vous écoute:* le Valet de Chambre voyant son maître ému, lui présenta la Médecine, & elle fit son effet.

CLX.

Quelques Malades guéris par la colere.

Etmuller, a composé une Dissertation sur la colere. On y apprend que *Borrichius* guérit une femme d'une fievre tierce opiniâtre, & qui avoit résisté à tous les remedes, en mettant sa malade dans une furieuse colere. *Valeriola* s'est servi du même remede, pour guérir la fievre quarte; & suivant l'auteur, la colere n'a pas été moins salutaire à des

parlaytiques, à des goutteux & à des muets, auxquels elle a rendu ſur le champ la ſanté & la parole. Il eſt vrai que quelquefois cette paſſion a cauſé la mort.

C L X I.

De la Virginité.

Severinus Pinæus, & ce *Melchior Sebizius*, Profeſſeur Allemand, qui avoit étudié dans vingt-ſept Univerſités, ont beaucoup écrit ſur les ſignes de la virginité. Sur ce ſujet, il eſt très-poſſible qu'on diſſerte beaucoup, & qu'on n'apprenne rien, & c'eſt ce que ces Auteurs ont fait. Tout ce que le premier a avancé de mieux dans ſon livre *de notis Virginitatis*, livre aſſez rare & aſſez médiocre, ſe réduit à dire : » qu'il » y en a qui croient qu'une fille eſt » vierge, quand un fil que l'on a éten- » du, depuis l'extrêmité du nez juſqu'à » la fin de la future ſagittale, du côté

» qu'elle se joint avec la lambdoïde, » peut ensuite entourer son cou. » J'ignore bien pleinement ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette épreuve que je n'ai jamais faite, & dont je ne pense pas qu'on doive plus courir les risques, que de la coupe enchantée; mais je sais que c'étoit une coutume des Romains, lorsqu'ils marioient une fille, que sa nourrice ou quelqu'autre femme, vint en présence de tous les assistans, lui mesurer avec un fil, la grosseur de son cou. Le lendemain matin après être entrée avec un certain nombre de parens dans la chambre de la mariée, elle examinoit si le fil étoit encore la mesure du cou, & lorsqu'il se trouvoit trop court, elle s'écrioit transportée de joie: *ma fille est devenue femme.* (*a*) Il faut pourtant que cette

(*a*) C'est de cet usage que parle Catulle dans ces deux Vers.

Non illam nutrix, orienti luce revisens
Hesterno collum poterit circumdare filo.

épreuve du cou, ne ſoit pas ſi vaine; car *Charles Muſitanus*, Médecin Italien, qui n'a jamais paſſé pour autrement crédule, en parle auſſi comme d'une expérience infaillible: il faut, ſuivant lui, prendre un fil double & entourer le cou de celle pour qui l'on veut faire l'épreuve, puis marquer l'endroit du fil, juſqu'où cette meſure s'étend, & l'y lier fortement; après cela il faut écarter la doublure du fil, pour en former un cercle, au travers duquel, ſi la tête de cette fille paſſe librement, & ſans preſque toucher le contour du cercle, croyez très-ſurement, dit cet Auteur, qu'elle eſt déflorée; au lieu que ſi ſa tête ne peut paſſer dans cet eſpace, même en faiſant quelque violence, c'eſt une marque aſſurée qu'elle eſt vierge; & ce n'eſt pas là une marque dont on uſe pour amuſer la crédulité: » J'ai fait, dit

» *Musitanus*, plus de mille fois cette
» expérience, & elle ne m'a jamais
» trompé : car ayant eu la curiosité de
» visiter celles sur qui je l'avois faite,
» je les trouvai telles que cette expé-
» rience me les marquoit : & quand il
» m'est arrivé de la réitérer sur les
» mêmes personnes, après le mariage,
» la tête passoit avec beaucoup de fa-
» cilité dans le même espace, & les
» cheveux ne touchoient presque pas le fil.

Il est sûr qu'il y a assez de rapport entre les organes de la génération & ceux de la voix, pour qu'on puisse par quelques moyens, saisir dans ceux-ci, des altérations imprimées dans les autres.

C L X I I.

Singuliere envie de la femme d'un Médecin pendant sa grossesse.

La grossesse fait quelquefois faire aux femmes, des choses bien singulieres; il est même prudent de ne pas trop s'op-

poſer à leurs deſirs bizarres. *Camerarius* rapporte, d'après le propre aveu *d'Hamberger*, que la femme de ce Docteur, qui étoit enceinte, revenant un jour du marché avec des œufs, entra dans le cabinet de ſon mari en ſoupirant; le Médecin attendri, l'interroge ſur ce qui pouvoit lui cauſer de la peine; mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſque ſa femme, en lui montrant les œufs qu'elle venoit d'acheter, lui avoua qu'elle étoit tourmentée du deſir irréſiſtible de les lui jetter l'un après l'autre au viſage. *Camerarius*, qui aimoit paſſionnément ſa femme, appréhendant les ſuites qui pourroient réſulter de ſon refus, prit le parti de s'envélopper le viſage d'une toile, & de la laiſſer faire.



CLXIII.

Un malade, dans le délire d'une fievre maligne, s'est arraché les intestins, & les a successivement défilé hors du corps, croyant que c'étoit des vers.

Si l'observation suivante, que j'emprunte des Ephémérides d'Allemagne, n'est point exagérée, il ne sera plus étonnant qu'un malade dans le délire, puisse se porter à tous les excès de joie & de tristesse, de hardiesse & de timidité, de folie & de rage. Il régna en Septembre de l'année 1666, dans quelques villages de la Boheme, des fievres malignes : un homme vigoureux, entr'autres, en est attaqué; le délire devint si violent, qu'il ne falloit pas moins que sept personnes bien robustes pour contenir ce malade furieux : il s'étoit chaussé bien avant dans la tête, que son ventre n'étoit qu'une miniere de vers, & que c'étoit là l'unique cau-

ſe de ſes tourmens. Le malade, quelques jours après, paroiſſant plus tranquille, & feignant vouloir prendre un peu de repos, ſes ſurveillans fatigués, ſe repoſerent à leur tour; mais que fait ce cruel malade en les voyant endormis profondément, & par conſéquent en liberté? Son repos, hélas! n'étoit que ſimulé, c'étoit un rafinement de délire, car portant les mains au bas-ventre, & choiſiſſant le nombril pour pouvoir y fouiller, s'arrache & défile ſucceſſivement par cette voie, la moitié des inteſtins; lorſqu'un de ceux qui s'étoient endormis, s'en apperçut; il éveilla les autres, pour empêcher la ſuite de cette cruelle opération: mais ceux-ci s'approchant du malade, il les pria de vouloir bien ne pas s'oppoſer à ce qu'il tira les vers de ſon corps. Il ne continua pas long-temps; ennuyé de ne pouvoir pas finir ſon ouvrage par la dimi-

nution de ſes forces, la mort mit fin à ce cruel & ſingulier délire. Quel étrange effet d'une imagination bleſſée ! que de tourmens ſouffriroit quelqu'un dont l'imagination ſeroit en repos, ſi par violence on lui faiſoit une opération auſſi cruelle !

Ephem. German. ann. 1670. p. 138.

CLXIV.

Des Hermaphrodites.

Qu'il y ait des Hermaphrodites, on en convient aſſez généralement ; mais pour l'ordinaire, les perſonnes qui d'abord paroiſſent avoir été extrêmement bien traitées de la nature, en ont été fort mal ſervies. Elles portent l'emprinte des deux ſexes, & ne jouiſſent des droits attachés à aucun : ainſi, il n'eſt pas difficile d'appercevoir le faux de l'Anecdote rapportée dans la chronique ſcandaleuſe de *Louis XI.* » en ladite année 1478, y eſt-il dit, advint

» au pays d'Auvergne, que en une Re-
» ligion de Moines noirs, (*a*) y eut un
» des Religieux dudit lieu, qui avoit
» les deux ſexes, d'homme & de fem-
» me, & de chacun d'iceux ſe aida tel-
» lement, qu'il devint gros d'enfant :
» pourquoi fut prins & ſaiſi, & mis
» en Juſtice, & gardé juſques à qu'il
» fut délivré de ſon poſthume, pour
» après icelui venu, être fait dudit Re-
» ligieux, ce que Juſtice verroit à faire. »
Un fait de cette importance méritoit bien qu'on en ſuivit les détails; cependant, l'Hiſtorien ſe tait ſur les ſuites de cette étrange groſſeſſe.

C L X V.

Le bon effet des Cauteres dans l'Epilepſie.

Nous avons trop abandonné l'étude & la pratique des anciens. Nous vou-

(*a*) Robert Gagnin, livre X. de l'Hiſtoire de France, dit que cela arriva dans un Couvent d'Iſſoire.

lons une médecine plus molle que la leur; nous rebutons leurs remedes, & nous guériſſons peu. *In extremis extrema.* Il y a de grands maux qui ne cédent qu'à de grands & violens remedes. Le haut mal, par exemple, ſurmonte preſque toujours les efforts ordinaires, & ne céde guere qu'aux tentatives hardies. Ceux des Auteurs qui marchent ſur les traces des anciens, ont toujours recommandé d'ouvrir des Cauteres pour le guérir; cependant, on regarde preſque comme un prodige aujourd'hui qu'ils puiſſent y être ſalutaire. Un Chirurgien (M. *Ruſſet*) a fait part à l'Académie Royal de Chirurgie, de quelques faits qui en ſont une preuve. Une Demoiſelle de dix-huit ans, qui avoit bien réguliérement ſes évacuations périodiques, eut une attaque d'épilepſie. Les ſaignées, les purgations, les eaux de Balaruc, n'empêcherent

point une deuxieme attaque environ un mois après la premiere ; & la malade en eut de mois en mois pendant deux ans, malgré tous les remedes que l'on mit en uſage. On propoſa un Cautere à la nuque : la malade conſentit à le porter au bras. Le premier accès reculé de quatre mois, fut moins violent que ceux qui avoient précédé, & il ne ſe forma point d'écume à la bouche. Un effet ſi marqué, fit demander l'ouverture d'un ſecond Cautere à l'autre bras, & la malade a paſſé neuf mois ſans le moindre reſſentiment de ſon mal. Surpriſe enfin par une nouvelle attaque, plus légere encore que les autres, elle fut ſoumiſe à un troiſieme Cautere, qu'on ouvrit à une jambe, & depuis ce temps, il n'y a plus eu d'accès d'épilepſie.

Un homme de ſoixante ans, eut une violente attaque d'épilepſie, qui fut ſui-

vie d'une autre quinze jours après ; malgré les remedes généraux dont on uſa pendant cet intervalle. L'application d'un Cautere retarda le troiſieme accès & en diminua les ſymptomes. L'établiſſement d'un ſecond Cautere, ôta toute inquiétude ſur la récidive. Au bout de huit mois, le malade ſe croyant radicalement guéri, laiſſa fermer un de ces couloirs, & ſon imprudence fut bientôt marquée par le retour de l'épilepſie. Dès le lendemain, le Chirurgien rétablit l'égout dont la ſuppreſſion avoit été ſi nuiſible, & le malade vécut depuis ſept ans entiers ſans éprouver aucune rechûte.

J'aime à croire que ſi le Chirurgien, Auteur de ces deux obſervations, qui pourtant lui font honneur, eut lu davantage les écrits des bons Médecins, tant anciens que modernes, il ne les auroit pas communiqué à l'Académie

de Chirurgie, comme le fruit d'une pratique nouvelle.

CLXVI.

Le remede antihydropique de Prague, & le Mercure doux dans la Dissenterie.

En Médecine, il est bon de raisonner un peu, mais un peu seulement; car c'est le raisonnement qui a tout gâté. Un Médecin qui ne veut user d'un remede que quand il en connoît la nature, & qu'il voit bien son action, court souvent risque de s'interdire des secours bien salutaires : par exemple, en ne se laissant guider que par le raisonnement, on n'admettroit pas ce fameux remede antihydropique de Prague, *le Vinaigre pris à la dose de cinq ou six onces* par jour; (*a*) il a cependant fait des miracles, & M. *Bourdier*, Médecin de Paris, en a fait sur lui même

(a) *Vide Francisci Combalusier pneumato-pathologiam, p. 534.*

une très-heureuſe expérience. En ne conſultant que le raiſonnement, on ne manqueroit pas de raiſons de le proſcrire. On n'en manqueroit pas non plus pour rejetter ce remede, dont parle *Boyle*, & dont il avoit obſervé la vertu dans une diſſenterie aſſez opiniâtre, pour n'avoir pu céder aux remedes d'un fameux Médecin. C'étoit *le Mercure doux*. Je ſens bien qu'une diſſenterie & l'action du Mercure doux, n'ont pas extrêmement de rapport; mais pourtant, non-ſeulement *Boyle* guérit avec ce remede; mais l'ayant, à ce qu'il dit, découvert au Chirurgien major de l'armée, il fut ſurpris d'apprendre de lui, qu'il le regardoit comme un ſecret dans le traitement de cette maladie, & qu'avec ce Mercure doux, il avoit déjà guéri, *quelques centaines de ſoldats dans les armées.*

CLXVII.

Guérison d'une Tumeur écrouelleuse au col, par l'application de la main d'un Cadavre.

Cette histoire que rapporte *Boyle*, doit un peu embarrasser ces Médecins scrupuleux, qui se refusent aux effets des remedes dont ils ne voient pas bien clairement la maniere d'agir. Ce grand Physicien la raconte en ces termes, qui sont ceux de la personne même qui en étoit le sujet. » J'avois une grosse » Tumeur écrouelleuse au col, dont » mon pere étoit fort fâché, par la » crainte qu'il avoit d'être obligé de me » donner plus pour me marier que ses » affaires ne lui permettoient. Il con- » sulta donc un tel Médecin (c'est d'un » Médecin du College de Londres qu'il » s'agit) sur mon mal; & comme il le » trouva fort difficile à guérir, & qu'il » ne trouva pas à propos de me tour-

» menter par des remedes continuels, » il dit à mon pere que, s'il pouvoit » tant gagner ſur mon eſprit, que de » vouloir faire le remede qu'il me pro- » poſeroit, qu'il eſpéreroit m'en guérir » ſans la moindre douleur, & ſans di- » minuer mes forces. Après m'en avoir » parlé & me l'avoir perſuadé, l'on me » mena dans une chambre auprès d'un » lit où je vis un homme étendu mort, » qu'une longue maladie avoit conſumé: » auſſi-tôt ce Médecin prit la main de ce » mort, la tint & l'appliqua ſur ma Tu- » meur, juſqu'à ce que je me plaignis » de ſa froideur, qui avoit pénétré bien » avant. On remit ſouvent la même » main ſur mon mal, tandis que le » corps demeura ſans puanteur; après » quoi ma groſſe Tumeur diſparut, & » je m'en trouvai entiérement guéri. »

Boyle rapp. des remedes avec les corpuſcules.

CLXVIII.

Un bataillon de Milice étoit attaqué d'une fluxion de poitrine, dont les ſoldats mouroient en trois jours. La teinture de roſes fut le ſeul remede qui dompta cette cruelle maladie.

Il faut être Médecin pour juger les Médecins ; encore bien entendu qu'on produiſe un jugement degagé de tout eſprit de rivalité, d'envie ou de parti. Le public, cependant, veut les juger comme tout le reſte : auſſi, fournit-il, en ce ſujet ſur-tout, de fréquentes occaſions d'appeller de ſes déciſions : quelquefois il immole à ſa vengeance, un Médecin ſage & habile, dont les efforts n'ont pu vaincre un mal indomptable; & d'autres fois, il prodigue des louanges aux ſuccès d'un ignorant, ſervi par un hazard heureux : ce n'eſt qu'à un artiſte éclairé, qu'il appartient de prononcer ſur les progrès qu'un autre a

ſait dans l'art, & encore avec quelle précaution le doit-il faire? Il y a des faits heureux, des cures flatteuſes qui ne ſont pas plus la preuve d'un ſavoir réel dans un Médecin, que des revers inattendus ne prouvent ſon impéritie. Une fluxion de poitrine régnoit dans un bataillon de Milice, & emportoit en trois jours, tous les ſoldats qui en étoient attaqué. On avoit tenté, ſollicité, employé, tous les remedes connus, & la maladie ne perdoit rien de ſa cruauté. Le Médecin, ſans trop ſavoir pourquoi, s'aviſa un jour de donner aux malades, de la *Teinture de Roſes*: quel remede dira-t-on? Cependant, il fut le ſeul capable de ſurmonter ce mal ſi meurtrier. Tous ceux qui en prirent, furent guéris. Il y a à parier qu'*Hypocrate* lui-même, n'auroit pas dans ce cas, fait uſage de Teinture de Roſes, & que par conſéquent,

il

il n'auroit sauvé personne de deux cens malades ; peut-être que ce Médecin guérit ; cependant, *Hyppocrate*. . . . . . Il faut donc avouer qu'un Médecin ne risque jamais rien d'être modeste, & que les plus grands succès, n'étant pas toujours le fruit d'un savoir sûr, il n'a pas non plus toujours, les plus fortes raisons de s'en applaudir.

CLXIX.

Un Médecin s'étant trop livré au goût qu'il avoit pour le sommeil, en perdit à la fin la raison.

Le sommeil, cet état bienfaisant, où notre ame, ne sent ni ne pense rien, nous a été donné par la nature, pour nous dédommager de la peine qu'il y a de vivre. L'homme libre de raison dans les momens qu'il donne au sommeil, est heureux ; & ne l'est guere si l'on en croit un illustre Prélat, qu'en ces instans : car » pour être heureux,

» dit-il, il faut que l'homme ne penſe
» point, qu'il ſe laiſſe mener comme
» les animaux muets, par l'attrait des
» objets préſens, & qu'il *éteigne* &
» *abrutiſſe* ſa raiſon, s'il veut conſer-
» ver ſa tranquillité : & telle eſt ſa deſ-
tinée, ce n'eſt que l'yvreſſe, l'em-
portement, l'*extinction de toute raiſon*,
qui le rend heureux ; & comme cette
ſituation n'eſt que d'un inſtant, dès que
l'eſprit ſe calme & revient à lui, le
charme ceſſe, le bonheur s'enfuit &
l'homme ſe trouve ſeul avec ſes paſ-
ſions & ſes inquiétudes : (*a*) cepen-
dant, cet état charmant, ce ſommeil
qui abrutit la raiſon, a des bornes que
l'on ne peut paſſer ſans riſque : nous
jouirions d'un bonheur trop peu dé-
pendant des graces de la nature, s'il
nous étoit donné de le prolonger à

(*a*) Maſſillon, Avent. Sermon de la Touſ-
ſaint.

notre gré : un Médecin que *Boerhaave* a connu, s'étant livré au goût qu'il avoit pour le ſommeil, qui lui paroiſſoit un état délicieux, ne fit preſque que dormir pendant un très-long-temps : il eſt vrai qu'à la fin il perdit la raiſon; & mourut à l'Hôpital des fous.

Formey, Mêlanges Philoſoph.

C L X X.

Un Maniaque s'endormoit conſtamment dès qu'il avoit pris un purgatif.

Il y a des eſpeces de ſommeil dont on ne ſauroit rendre raiſon : M. *de Senac* a obſervé qu'un Maniaque, s'endormoit conſtamment dès qu'il avoit pris un purgatif. Comment donc l'action d'un purgatif dans les inteſtins, peut-elle produire un aſſoupiſſement dans le cerveau? On voit mieux, on croit du moins voir mieux, pourquoi une grande preſſion ſur le cerveau, jette dans le ſommeil, & pourquoi une fem-

me dont le crâne étoit ouvert, s'endormoit dès qu'on lui pressoit le cerveau, & tomboit, pour ainsi dire, en apoplexie par une compression plus forte.

CLXXI.

Un apoplectique perdoit tout sentiment, tant interne qu'externe, lorsqu'il étoit couché sur le côté gauche.

Un homme tomba d'apoplexie, & bientôt après pour toute guérison, dans une paralysie de tout le côté gauche. Tout le temps qu'il restoit couché sur le côté droit, il étoit à merveille; il parloit, voyoit bien, & jouissoit de toute sa raison; mais s'il se tournoit sur l'autre, il ne voyoit, ne sentoit plus rien, il perdoit la connoissance, la mémoire, le sentiment. Il mourut. Son cerveau offrit la cause de cette singularité. On trouva un peloton de sang caillé, qui, suivant que la tête étoit panchée de l'un ou l'autre

côté, produisoit ces accidens, ou restoit sans effet.

CLXXII.

Corps étrangers rendus par des voies extraordinaires.

Alexandre Benedict rapporte, qu'un homme ayant reçu un coup de flêche au dos, d'où l'on ne put tirer le fer, qui étoit long de deux doigts, la plaie fut guérie, & que deux mois après, ce blessé le rendit par le siege.

On lit dans les Œuvres d'*Antoine Benevent*, Médecin Florentin, qu'une femme ayant avalé une grosse aiguille, la rendit au bout de deux ans par le nombril; & *Tarente*, écrit qu'une fille avala en dormant, une aiguille de la longueur de quatre travers de doigts, & que dix mois après elle la rendit avec ses urines.

Belloste, le Chirurgien d'Hôpital, pag. 81 & 207.

CLXXIII.

Un Calculeux, s'eſt fait ſur lui-même l'opération de la Lithotomie.

S'il eſt des maux dont la torture & la violence, font naturellement chercher à l'homme les moyens de s'en délivrer, certainement c'eſt bien ceux qu'excite la préſence de la pierre dans la veſſie; mais malheureuſement pour l'humanité, ces maux ne cédent qu'au fer, encore croit-on qu'il doit être manié par une main très-exercée. On ſait qu'*Hyppocrate* lui-même avoit juré formellement, d'en laiſſer le ſoin à ceux qui en faiſoient leur unique occupation. Mais quoi qu'en diſe le pere de la Médecine, n'eſt-ce pas un peu le préjugé qui en accrédite toute la célébrité? Le peuple ne croit-il pas aſſez volontiers, qu'une opération n'eſt grande & difficile, qu'en raiſon des maux qu'elle fait ſouffrir, & des ſalaires qu'on

en exige? D'ailleurs, le peu de Chirurgiens qui s'en mêlent, ne fait-il pas aussi soupçonner qu'il faut presque un talent inné pour bien l'exercer? L'histoire suivante serviroit presque à prouver que la hardiesse, la témérité, & quelques légeres notions anatomiques, en font toute la science & le mérite.

Il est fait mention dans les Éphémérides d'Allemagne, qu'un ouvrier d'Amsterdam, nommé *Jansson de Doot*, âgé d'environ trente ans, étoit depuis long-temps en proie aux douleurs les plus cruelles que puisse causer la pierre; qu'on l'en avoit déjà taillé deux fois; mais que le 5 Avril 1651, les douleurs furent si insupportables, qu'elles le contraignirent de se tailler lui-même, avec un assez mauvais couteau, aidé simplement d'un de ses camarades, qui lui donna le couteau, du vinaigre, & quelques autres choses. La pierre se

trouva peser quatre onces ; ce téméraire Autolithotomiste, fit graver la figure de sa pierre, & y joignit des vers de sa composition.

Cette observation qui est de *Reiselius* [*Ephemer. German. an.* 1672, *p.* 265,] n'est qu'une confirmation légale de celle de *Tulpius*, dans laquelle *Jansson de Doot*, a juré pardevant Notaire & témoins, la vérité de ce qu'on vient de lire.

CLXXIV.

Quatre Dents percerent à un enfant, immédiatement après la sortie de quelques vers. Un vers cornu sorti par la veine.

Il n'y a presque point d'accidens que la présence des vers ne puisse produire dans les enfans. La consomption, les convulsions, l'épilepsie, le cours de ventre, la fievre, sont des maladies qu'ils occasionent le plus souvent ; mais ils

ont quelquefois des effets plus ſurprenans; par exemple, on a vu un enfant de plus de quinze mois, a qui il n'étoit pouſſé aucune dent encore, en avoir quatre tout à la fois, quelques heures après avoir rendu vingt-cinq vers, tant morts que vivans. Ces inſectes nuiſibles du fond des inteſtins, empêcherent-ils donc que les germes des dents, ne ſortiſſent des alveoles?

Ces vers ſont de puiſſans ennemis que nous avons. Il n'y a preſque point de parties dans notre corps, qui ſoit hors de la portée de leurs coups. On en a vu dans la tête, dans l'oreille, dans le nez, dans les reins, dans le cœur même: (*a*) M. *Andry* rapporte, qu'un Chirurgien de Paris lui avoit atteſté, que ſaignant un malade, & que le ſang s'étant arrêté tout à coup,

(*a*) *Andry*, de la génération des vers, édit. de 1700, *pag.* 53.

il remarqua en écartant les levres de l'ouverture, un corps étranger qui en bouchoit le paſſage; qu'il fit faire auſſitôt un leger détour au bras, & qu'en même temps, il vit ſortir avec le ſang qui s'élanca violemment, un ver cornu de la longueur d'un perce-oreille.

CLXXV.

Deſſéchement & chûte des mains & des bras dans une fille, qui venoit d'eſſuyer une fievre continue ordinaire.

On lit dans les Mémoires de l'Académie, qu'une fille après avoir eſſuyé une fievre continue ordinaire, vit ſes deux mains & ſes deux bras ſe deſſécher juſques vers la naiſſance du coude; qu'enſuite elles tomberent naturellement, de ſorte qu'il ne lui reſta que deux moignons, & que ce fut cette fille elle-même qui apporta ſes mains à l'Académie. Elles étoient dans ſa poche, elle les en tira avec un de ſes

moignons, dont elle se servit assez adroitement. Quelle sorte, pour ainsi dire, d'esprit meurtrier, peut infecter à ce point les humeurs ? Quelle substance ennemie peut éteindre la vie dans une partie, & pour tant y borner ses ravages? M. *Boucher*, célebre Médecin à Lille en Flandres, en donne des exemples sans nombre, dans un excellent Mémoire qu'il a consigné dans les Journaux de Médecine : (*a*) ce Mémoire frappé au coin de la plus savante & de la plus exacte observation, est le détail d'une constitution épidémique, qui a régné dans les environs de Lille en 1749 & 1750, dont la cause deletere se portoit sur quelques membres pour le gangréner, le sphaceler, mais pourtant y borner ses ravages, par une ligne de séparation du mort d'avec le vif ; ce n'étoit même que d'après ce signe, qu'on pouvoit amputer

(*a*) Vol. 17. pag. 327. 396. 504.

avec ſuccès le membre ſphacelé, ſinon l'amputation devenoit douteuſe, inutile ou mortelle.

CLXXVI.

Diverſes ſingularités, cauſées par l'influence des Aſtres.

En toutes choſes, il ſeroit ſage de prendre & de garder un juſte milieu; mais notre bizarre raiſon, en nous faiſant quitter un extrême, preſque toujours nous conduit droit dans l'autre. Il a été un temps, où le premier Médecin d'un Souverain, en étoit toujours auſſi l'aſtrologue, & où l'on penſoit ſans détours, que nous avions quelque rapport avec le Ciel: mais aujourd'hui l'on ſeroit tenté de ſe moquer de nous, ſi nous allions donner dans cette idée. Là deſſus, comme ſur le reſte, c'eſt aux faits de parler, & il y en a beaucoup qui dépoſent en faveur de quelque influence des aſtres ſur nos corps;

par exemple, *Thomas Bartholin*, a vu une fille épileptique, qui avoit une tache au front, laquelle s'étendoit ou diminuoit, & changeoit même de couleur ſuivant que la Lune préſentoit telle ou telle phaſe.

Hiſt. Anatom. centur. 11. Hiſt. 72.

Le fameux *Méad*, a connu un autre malade, qui habitoit les bords de la Tamiſe, & dont les accès d'épilepſie ſuivoient ſi exactement les viciſſitudes des eaux de ce fleuve, que leur flux ne manquoit jamais d'amener le commencement de l'accès, & alors le malade perdoit la voix & le ſentiment, juſqu'à ce que les eaux ſe fuſſent retirées.

Vid. Mead, imperium Solis & Lunæ in corpora humana.

Charles Piſon, parle d'une Dame, qui toutes les nouvelles Lunes, éprouvoit une affection ſinguliere. Sa joue

gauche & toute la partie du cou de ce côté, enfloient si prodigieusement, qu'elle en pensoit suffoquer chaque fois.

De morbis à serosâ colluvic. obs. 27.

Tulpius, fait mention d'un Anglois, à qui chaque pleine Lune, il ne manquoit pas d'arriver une suppression d'urine, qui duroit quatre jours, & qui lui occasionoit des angoisses considérables.

Observ. Med. lib. 31. cap. 13.

Ce qu'éprouvoit la femme dont parle *Kerchring*, (*observ. anatom. 92*) est bien plus frappant : aux pleines Lunes, elle étoit très-jolie, & ses traits étoient réguliers ; mais dès que la Lune décroissoit, ce n'étoit plus cela ; ses yeux, son nez, sa bouche, se tournoient tout d'un côté, & la défiguroient si fort, qu'elle n'osoit se montrer tout le temps que cette altération duroit ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que la

Lune offrant une phaſe plus lumineuſe, lui eut rendu peu à peu les agrémens de ſa figure.

L'illuſtre *Bacon*, n'avoit pas beſoin de conſulter les Almanachs pour être averti des Eclipſes de Lune ; car dès qu'elles commençoient, il tomboit dans une véritable ſyncope, & reſtoit ſans connoiſſance tout le temps qu'elles duroient.

Rawley's life of the R. M. Francis Bacon, Lord Verulam.

Baillou, écrit qu'il a auſſi obſervé, qu'une femme de conſidération qui étoit malade, & auprès de qui il ſe trouva au moment d'une éclipſe au ſoleil, tomba à l'inſtant même en foibleſſe, & reſta ſans connoiſſance durant toute l'éclipſe, malgré ce qu'on put tenter pour la faire revenir à elle.

Epidem. lib. pag. 48.

CLXXVII.

Une mere accoucha de deux enfans quatre heures après avoir été pendue, &c.

Dans l'accouchement, les efforts de la mere, facilitent ſans doute la ſortie de l'enfant ; mais ceux que fait lui-même cet enfant, ne doivent pas être comptés pour rien. On a bien des exemples qu'ils ont ſuffi pour lui faire voir le jour. L'horrible & déteſtable cruauté d'un Inquiſiteur Eſpagnol le prouva bien un jour. Il avoit fait pendre (en 1551, le 14 Juin) le mari, & la femme quoiqu'enceinte. Quatre heures après la mort de cette malheureuſe mere, encore attachée au gibet, deux enfans vivans tomberent de ſon ſein.

Rudolph. Camerarii ſilloge memorabilium medecin. &c. Arcanor. cetat 7. 42.

Thomas Bartholin, *act. Hafn. ann. 1673*, raconte qu'un enfant vint au

monde près de deux jours après la mort de ſa mere, ſurvenue dans un travail, où trois Sages-femmes avoient épuiſé leur art.

Gaſpar à Reis, dans ſon ouvrage intitulé *Elyſius campus jucundarum quæſtionum.* q. 9. rapporte, après *Cornarius*, qu'une femme de Madrid, de l'illuſtre famille de *Laſſo*, ayant été réputée morte; après trois jours d'agonie, fut miſe dans le tombeau de ſa famille; lequel ayant été ouvert quelques mois après, on trouva le cadavre tenant un enfant mort ſur le bras droit. Car, ajoute l'auteur, la femme étoit groſſe & près de ſon terme, quand elle fut enterrée comme morte.

La femme, dit toujours le même auteur, de *François Arevallos de Suaſſo*, tomba malade dans cette Ville, dans les derniers mois de ſa groſſeſſe; étant morte en peu de jours, ou ayant été

réputée telle, on l'enterra. Le mari, qu'on avoit envoyé chercher en diligence dans un endroit éloigné, où il étoit allé pour affaire, arriva vers le milieu de la nuit. Apprenant que sa femme, qu'il aimoit beaucoup, étoit morte & enterrée, il voulut se procurer la satisfaction de la voir encore une fois; il va à l'Eglise, & la fait exhumer. A peine eut-on ouvert le cercueil, qu'on entendit les cris d'un enfant. Tout le monde est saisi d'étonnement; on appelle la Justice, les Prêtres & beaucoup d'autres prennent des flambeaux, & accompagnent le mari; on leve le suaire, & on voit paroître la tête de l'enfant, qui faisoit effort pour débarrasser le reste de son corps; non-seulement on le tira vivant & sain, mais il vécut long-temps après, avec le surnom de *Fils de la Terre*, que tout le monde s'accorda à lui donner. Dom

Jean de Barrientos, de la Ville de Ségovie, ajouta avec ferment qu'il l'avoit vu depuis Lieutant-Général de la Ville de Cherez de la frontiere. Il eſt donc évident que les enfans ne meurent pas toujours avec leurs meres, quand c'eſt vers le terme de leur groſſeſſe. *Daniel Vincelius*, a compoſé des Traités pour prouver cette vérité; on en trouve des exemples ſans nombre, dans la Diſſertation *de vitâ fœtus in utero*, de Nymman; & dans le Traité de Théophile Raynaud, *de ortu infantium contra naturam*. c. 2. L'uſage de certaines femmes ignorantes qui enſeveliſſent celles qui meurent groſſes, d'enfermer dans le cercueil une aiguille, des ciſeaux & du fil, eſt une preuve que l'expérience les a convaincus que les femmes peuvent accoucher après leur mort.

CLXXVIII.

Un Payſan ne pouvoit ſe guérir d'une fievre continue, parce qu'il étoit trop bien ſoigné & nourri ; il fallut le remettre à ſa façon de vivre ordinaire pour le guérir.

Un payſan bien malade d'une fievre continue, fut porté à un Hôpital ; on y étoit bien, il fut mis dans un bon lit, & eut de bons remedes, de bon bouillon, &c. cependant ſon mal augmentoit, & ſa triſteſſe avec ſon mal ; il étoit étrangement abbatu, & ne ceſſoit de ſe plaindre. Un jour le Médecin l'approche & lui demande pourquoi il ſe plaint tant, & s'il n'eſt pas content de ce qu'on lui donne. Eh, monſieur, au contraire, c'eſt parce que je ſuis trop bien ici, que je m'y trouve mal ! Que veut-tu donc dire ? C'eſt que ſi l'on continue à me traiter comme on fait, je n'ai plus vingt-quatre heu-

res à vivre. Qu'ai-je à faire d'un lit si mou ; il y a passé dix-neuf ans que je n'en ai vu. Un peu de paille, c'est tout ce qu'il me faut. Je ne dors bien que par terre; & que voulez-vous que je fasse de tous vos bouillons & de vos tisanes ? C'est de l'eau que je bois, & des oignons & du fromage qu'il faut me donner, si vous voulez que je guérisse. Le Médecin n'attendant plus rien de ce malade, ne crut pas devoir se refuser à sa demande. Il étoit moribond. Cependant on le prend ; on l'étend sur la paille, on lui donne des oignons, du sel, du pain & de l'eau, & on le laisse là, bien persuadé qu'il n'iroit pas loin : mais il trompa bien, car le lendemain on le trouva levé, bien portant, & assis avec les convalescens auprès du feu. *On tient toujours du lieu dont on vient.*

Solenander, Sect. 5, Consil. 15, obs. 16.

CLXXIX.

Un homme à la vue de ſon ennemi, fut ſi tranſporté de vengeance qu'il périt d'hémorragie, par la plaie qu'il lui avoit fait.

Un homme ſe battit avec un autre, & dans le Duel, il reçut une bleſſure au coude. Il fut quelque temps à s'en guérir; c'étoit un coup de couteau porté avec beaucoup de force; mais enfin, la plaie ſe ferma, & le bleſſé ſe rétablit. Un jour qu'étant à ſa fenêtre, il vit paſſer dans la rue celui qui l'avoit bleſſé, il ſe ſentit tranſporté, d'un tel reſſentiment, que la plaie s'étant tout à coup r'ouverte, le ſang en ſortit avec tant d'abondance, qu'il ne fut pas poſſible d'arrêter l'hémorragie, & qu'il en mourut en moins d'une demi-heure.

Fabric. Hildan. Centur. 1, obſ. 18.

CLXXX.

Un Officier avoit la faculté de mouvoir l'oreille en tout ſens.

L'oreille extérieure, cet évantail cartilagineux, fait pour ramaſſer les rayons ſonores, & pour aider par là la ſenſibilité de l'organe de l'ouie, eſt-il naturellement immobile ?

J'ai connu un Officier Irlandois, au ſervice de notre France, qui avoit la puiſſance de mouvoir cette partie en tout ſens & aſſez conſidérablement; auſſi entendoit-il bien ſupérieurement.

CLXXXI.

Germination & végétation de quelques grains d'avoine dans l'eſtomac.

On a lu dans les papiers publics de cette année (1761,) (*a*) un fait qui eſt

(*a*) Ce fait que j'ai tiré de la Gazette Salutaire, a été pris des nouvelles de la République des Lettres, Septembre 1685. Bayle l'a donné dans l'extrait d'une Lettre qui lui a été écrite de Copenhague, par M. Buiſſiere, Chirurgien de M. le Comte de Roye, le 25 d'Août 1685.

assez singulier pour trouver place ici; il concerne la germination & même la végétation de quelques grains d'avoine dans l'estomac, où ils avoient resté dix mois. Ce qu'il y a dit-on de surprenant en ceci, est non seulement le long séjour de ces grains dans ce viscere, malgré les efforts de cette partie & l'action des remedes purgatifs, dont le malade s'étoit servi, mais aussi qu'ils *aient pris racines & qu'ils aient germé dans l'estomac, comme s'ils avoient été semés en terre*, à l'exception qu'ils n'ont produit que de la paille sans grains : la paille étoit assez foible & fort semblable à la barbe qui croît sur les épies de froment, mais moins roide & plus longue ; jusques-là que quelques grains en avoient poussés de huit pouces, non pas d'un seul jet, mais d'une longueur entrecoupée de trois ou quatre petits nœuds, qui avoient la figure & la grosseur

ſeur d'un très-petit grain d'avoine, du côté de la queue. Chacun de ces grains avoit pouſſé trois ou quatre petites racines longues de deux ou trois doigts, & fort minces.

Ce fait prouve bien qu'entre les plantes & les animaux, dans tout ce qui tient à la formation, au développement, à la nutrition, à l'accroiſſement & à la mort, la différence eſt petite.

CLXXXII.

Une mere accoucha à terme dans l'accès d'une fievre quarte; l'enfant qu'elle mit au monde en fut incommodé juſqu'à la mort.

Il s'eſt trouvé dans la Ville de Lille, une fille d'aſſez bonne conſtitution, âgée de vingt ans ou environ, qui, s'étant mariée à un homme à peu près de même âge; mais qui, ſelon tous les ſignes, étoit fort mélancolique, eût au bout de trois ſemaines, la fievre quarte,

& quelque temps après devint grosse: elle porta cette fievre durant toute sa grossesse, & lorsqu'elle accoucha au terme ordinaire, elle étoit dans l'accès. Délivrée de son fruit, la fille dont elle accoucha prit cette fievre en sa place, qui lui dura jusqu'à la mort, qui arriva au bout de vingt-deux mois. Cet enfant étoit extraordinairement maigre, avoit le ventre gros, & on lui voyoit & sentoit une tumeur, qui s'étendoit depuis l'hypocondre gauche jusqu'à l'aine du même côté. M. *de la Barre*, Docteur en Médecine, voulant voir la cause de cette dureté, ouvrit ce petit corps, & trouva que cette tumeur n'étoit autre chose que la rate qui occupoit tout cet espace, & pesoit neuf onces.

Le même Médecin en a trouvé dans d'autres corps qui n'avoient point été incommodés de fievre quarte. Il se souvient, qu'en 1667, lorsqu'il étu-

dioit à Leyde, il a vu une femme que l'on croyoit enceinte, & en qui M. *Vanhorne*, Professeur en anatomie, au lieu d'enfant, trouva la rate au milieu & vers le bas ventre : cette rate étoit d'une grosseur extraordinaire, & pesoit cinq ou six livres. Cette femme, néanmoins n'avoit jamais eu la fievre quarte.

Républ. des Lettres, Juillet 1687, p. 710.

Cette singuliere transmission de fievre de la mere à l'enfant, ne dépose-t-elle pas en faveur de l'hypothese de *Boerhaave*, que la cause prochaine des fievres intermittentes dépend de la viscosité du sang artériel, & peut-être de l'inertie du suc nerveux, tant du cerveau que du cervelet, destiné à l'action du cœur? Car, peut-on raisonnablement supposer, que le foyer de cette fievre quarte existoit dans les premieres voies de cet enfant?

CLXXXIII.

Distillation du sang d'un homme qui avoit eu la tête tranchée, dont l'eau, conservée dans deux phioles, ne se glaçoit que dans les endroits qui avoient été touchés.

Les Mémoires académiques, connus sous le nom d'Ephémerides d'Allemagne, sont, à quelques égards du moins, comme l'immortel ouvrage de Pline, qui contient plus d'un fait hazardé : si celui dont il est question est du nombre, je l'ignore, mais du moins est-il bien singulier. *Isaac Heræus*, Apothicaire de l'Electeur d'Hannovre, distilla en 1669, du sang d'une personne qui avoit eu la tête tranchée, & mit l'eau qu'il en tira dans deux phioles de quatre onces chacune. Il exposa ces phioles à l'air après les avoir bouchées, & l'eau ne gela jamais, quoique le froid fut des plus violens. Surpris de ce phénomene, il

en prit une dans les mains vers le milieu de Janvier 1670, & l'ayant exposé à l'air, après l'avoir échauffée pendant quelque temps, l'eau gela aussi-tôt, à la réserve des endroits où il n'avoit point touché.

CLXXXIV.

Un homme avoit le cœur gros comme la tête, & un Anevrisme dans l'Aorte, &c. Ce qu'en pensoient les Médecins.

Les décisions des Médecins sont souvent démenties par les opérations de la nature : les fréquens revers qu'ils éprouvent, devroient bien leur inspirer plus de réserve, & leur faire sentir combien souvent il est ridicule de vouloir prononcer avec hardiesse, dans des cas qui ne présentent à l'esprit, que des incertitudes & des doutes. Un homme avoit le cœur gros comme la tête, & un Anevrisme dans l'Aorte ; ses Médecins avoient décidé que l'épaississement

du ſang étoit la cauſe des palpitations. A un autre, qui avoit un ſemblable Anevriſme dans le tronc de l'Aorte, les battemens violens ne venoient que des vapeurs, ſelon les Médecins. Suivant leur avis, un homme qui avoit une hydropiſie de poitrine, ne ſouffroit des palpitations qu'à raiſon d'un excès d'épaiſſiſſement dans les liqueurs. Cependant, il mourut après une conſultation, dans laquelle on lui preſcrivit des remedes pour deux mois. Pourquoi donc l'amour-propre qui devroit nous porter à cacher notre ignorance, ſouleve-t-il toujours en nous un ſentiment de vanité qui la découvre ?

C L X X X V.

GASSENDI *vit une femme âgée de plus de 80 ans, à qui depuis peu, il avoit pouſſé de nouvelles dents, après les avoir perdues toutes depuis quinze ans.*

Pour mourir, nous retournons à peu

près par le même chemin que nous avons pris dans les premiers temps de notre vie. L'extrême vieilleſſe nous retrace un fidele tableau de notre premiere enfance. Ce ſont les deux états où nous devons le plus à la nature. Dans l'un, nos organes trop foibles, ne peuvent pas produire des penſées ſuivies, nous n'avons pas encore la raiſon ; dans l'autre, nos reſſorts uſés, ne forment guere que des idées foibles, nous ne l'avons plus. Cette reſſemblance eſt quelquefois marquée juſques dans des détails ſuperflus. *Gaſſendi*, paſſant par un Village du Comtat Vénaiſſin, vit une femme âgée de plus de quatre-vingt ans, à qui *depuis peu, il avoit pouſſé de nouvelles dents, après les avoir toutes perdues depuis quinze ans.* Ce Philoſophe accoutumé aux écarts de la nature, ne ſe contenta pas d'interroger la vieille, dont la bouche avoit rajeuni,

il voulut même examiner ses dents; & il trouva qu'en effet toutes les alveoles étoient remplies. Il apprit encore que cette dentition surannée, avoit été aussi douloureuse que la premiere pousse des dents.

CLXXXVI.

Un Médecin parvint à faire prononcer très-distinctement certaines choses à un sourd & muet.

Olaus Borrichius, dans une lettre écrite de Londres, à *Bartholin*, & dattée du 10 Août 1663, fait mention d'un jeune Gentilhomme, qui étant devenu sourd à l'âge de cinq ans, & muet environ six mois après, avoit passé jusqu'à l'âge de vingt ans, sans pouvoir dire un seul mot. » Le Docteur *Wallis*, » dit cet Auteur, s'est chargé de lui » rendre la parole; & pour cet effet, » il écrit sur un papier les lettres & les » syllabes, & les répétans lui-même,

» il fait imiter au jeune homme, tous » les différens mouvemens qu'il fait lui- » même. Ses ſoins n'ont pas été infruc- » tueux ; car il a mis ſon diſciple en » état de prononcer certaines choſes » très-diſtinctement, quoique la ſurdité » continue toujours.

C L X X X V I I.

Le Cardinal DUPRAT, *feignant une retention d'urine, pour ſortir de priſon, la buvoit ſecrettement.*

L'urine eſt la leſſive du ſang. C'eſt de l'eau chargée de tout le ſel qu'elle a pu diſſoudre dans le corps, & des parties d'huile qu'elle a pu entraîner. Si ces molécules huileuſes & ſalines reſtoient parmi les humeurs, la ſanté s'en ébranleroit ; elle porteroient une action deletere ſur le cerveau même ; cependant qu'elles rentrent dans le ſang, qu'elles y parviennent par les voies alimentaires, elles ſont ſans action nuiſible. On

voit des gens qui avalent tous les jours de leur urine, ſans en reſſentir la moindre incommodité. On ſait ce que fit le Cardinal *Duprat*, pour ſortir de priſon. Il feignit une retention d'urine, & buvoit ſecrettement celle qu'il rendoit. Ses Médecins y furent les premiers trompés; ils avertirent le Roi, qui ne voulant pas perdre ſon miniſtre, le fit élargir.

CLXXXVIII.

L'œil ſortit de la tête dans un accès de fievre tierce. Pierre biliaire dans la Véſicule de ceux qui ſuccombent à de longues fievres.

Baillou rapporte, qu'un Gentilhomme qui étoit malade d'une fievre tierce, en eſſuya un jour un accès ſi violent, que l'œil droit lui ſortit de la tête, & qu'en peu de temps, cet organe deſſécha au point d'être déſormais tout-à-fait inutile. Le même Auteur fait men-

tion d'une chose qui doit faire plaisir à l'illustre Médecin qui publia, il y a trois ans, un excellent traité latin des fievres intermittentes, & qui pense que le foyer de ces maladies est presque toujours arrêté dans le foie. Un de mes amis, dit donc *Baillou*, m'a assuré que dans la plupart des gens qui avoient succombés aux fievres quartes, longues & supérieures à tous les secours de l'art, il n'avoit jamais manqué de trouver une pierre au lieu de bile, dans la *vésicule du fiel.*

CLXXXIX.

Une fievre quarte guérie, revenoit chaque fois que la malade prenoit Médecine.

Une femme avoit une fievre quarte : il y avoit plus de quinze jours qu'elle en étoit guérie. Son Médecin la purgea avec des follicules de sené, & aussi-tôt la fievre reparut : on travailla à la dissiper ; on y parvint : quelque temps après, on crut

devoir revenir à la purgation. On redonna des follicules; mais d'abord un nouvel accès de fievre vint fatiguer la malade. *Hoc arguit*, dit à ce sujet ce *Baillou* que je viens de citer, *cum quartanis mitius agendum*, & cela est sans doute : il faut aller doucement avec les personnes fatiguées long-temps d'une fievre quarte opiniâtre. Mais, ne pourroit-on pas dire, que si une fois la fievre est bien parfaitement guérie, ce n'est pas une médecine qui la fera renaître, & que par conséquent, ce n'est pas aux purgatifs qu'on doit imputer les récidives des fievres d'accès; c'est qu'elles n'étoient pas guéries.

CXC.

Un homme blessé à la poitrine, tomboit en syncope chaque fois qu'on portoit le doigt sur le cœur, &c.

Le cœur, outre son mouvement de contraction & de dilatation, a un mou-

vement local, que l'on peut arrêter ſans exciter de grands troubles. Un homme avoit reçu à Compiegne une bleſſure ſur la partie antérieure & inférieure de la poitrine; il ſe forma un abcès qui fourniſſoit beaucoup de ſéroſité. Entre les panſemens, le péricarde ſe rempliſſoit, le malade éprouvoit beaucoup d'anxiété & une oppreſſion, il ne pouvoit pas ſe coucher, & il ne reſpiroit avec facilité, que lorſqu'il s'inclinoit ſur le côté droit. M. *de la Peyronie*, introduiſit pluſieurs fois le doigt dans la plaie; dès qu'il touchoit le cœur, la ſyncope ſurvenoit, & le bleſſé reſtoit long-temps en défaillance. Il y a une obſervation de *Spigellius* qui confirme celle-là. Cet Anatomiſte avoit vu une bleſſure qui pénétroit dans le péricarde, ce ſac qui enveloppe le cœur; il en emporta même un jour un lambeau; mais ce qui étoit de plus ſingu-

lier, c'eſt qu'en portant la ſonde dans la plaie, il jettoit le malade dans la ſyncope.

De Senac, Traité du cœur.

CXCI.

Fureur érotique ou amoureuſe.

Dans l'accès d'une paſſion vive, l'ame ſemble ſe concentrer, & paroît entiérement occupée de l'objet qui domine. Un ſoldat que l'on pendit, il y a trente ou quarante ans à Montpellier, eut le malheur un jour de ne pouvoir détourner la ſienne, des deſirs amoureux qui le tranſporterent. Il paſſoit par cette Ville; il y rencontra, entr'autres, une fille qui portoit tranquillement ſur la tête, une cruche remplie d'eau. Cette vue fit ſur lui l'effet le plus prompt & le plus violent. Elle l'enflamma à l'inſtant du plus ardent amour. Une fureur érotique le ſaiſit : il n'y peut réſiſter. Il renverſe la fille, il l'embraſſe; il la

ſerre entre ſes bras ; & ſans égard à l'heure, au temps, au lieu, ſe met à portée de ſatisfaire dans les ſiens, les deſirs qui l'agitent. On eſt étonné de ſa hardieſſe ; le peuple accourt, on ſe jette ſur lui, on le maltraite ; mais rien n'arrête ſes deſſeins, même au milieu des coups qui pleuvent ſur lui. Ne peut-on pas demander ſi cet homme pendu, pour avoir éprouvé un ſentiment trop vif, étoit libre de le ſurmonter ? Il paroît que les Juges qui le condamnerent, n'en ont pas douté.

CXCII.

Un enfant vint au monde marqué de tâches de petite vérole, ſa mere l'ayant eu pendant ſa groſſeſſe ; & un autre avec la peau teinte en jaune, parce que la mere avoit uſé de Saffran pendant ce même temps.

Foreſtus, *Thomas Bartholin*, *André Moellenbroc*, atteſtent que des femmes

ayant eu la petite vérole pendant leur grossesse, étoient accouchées d'enfans, dont le corps étoit marqué, en naissant, de tâches de cette maladie. Preuve évidente, disent ces Médecins, que ces enfans l'avoient dans le même temps que leurs meres.

Amatus Lusitanus rapporte, qu'une femme enceinte, après avoir pris un remede, dans lequel entroit le Saffran, étoit accouchée de deux filles, dont la peau se trouva teinte d'un jaune claire, couleur qu'il attribue au Saffran, parce qu'ayant lavé le corps de ces deux enfans avec de l'eau, cette couleur avoit d'abord disparu. Y a-t-il donc entre la mere & l'enfant un rapport intime, une somme d'action & de réaction que l'art puisse évaluer ? Le Philosophe interrogé pourroit également soutenir l'un & l'autre parti. L'homme sage qui n'en prend point, écoute les *Malbranches* & les

Buſſons, peſe les faits & leurs raiſons, ſuſpend ſon jugement, & doute encore après.

CXCIII.

Un Médecin qui avoit les bras & les mains couverts de Dartres, s'en guérit en y appliquant la gomme de Prunier diſſoute dans le vinaigre.

On lit dans les tranſactions philoſophiques, qu'un Médecin qui avoit les bras & les mains couvertes de dartres vives, qui avoient réſiſté aux meilleurs remedes, s'en guérit en y appliquant de la gomme de Prunier diſſoute dans du vinaigre. Quelques jours avant qu'il n'uſât de ce remede, il appliqua ſur la partie, des feuilles de vignes, & quelquefois des grains de raiſin entr'ouverts, *pour en attirer l'humeur*. Pour ſe procurer la gomme de Prunier, on tord une branche juſqu'à ce que le bois éclate & que l'écorce ſe fende en

quelques endroits. On la laisse ainsi croître dans une position un peu renversée ; & l'été suivant, elle ne manque pas de se charger de beaucoup de suc gommeux extravasé.

CXCIV.

Corps alimenteux & médicamenteux, retenus long-temps dans le corps, sans y avoir imprimé aucune altération.

L'estomac reçoit quelquefois des corps alimenteux ou des médicamens, qu'il retient très long-temps sans aucune altération. *Hildan* rapporte, qu'une femme ayant pris un vomitif, rendit un morceau de coine de lard sechée à la fumée, qu'elle avoit mangée deux ans auparavant. Un Médecin de Halle en Saxe, dit qu'il a vu arriver à peu près la même chose à un homme d'Erfort. Il avoit pris des pilules purgatives, elles ne le purgerent point, & on ne s'en

étonna plus un an après, lorſqu'il les rendit toutes entieres, & même encore recouvertes de la feuille d'or dont on les avoit enveloppées.

CXCV.

Un jeune Aſtronome, accoutuma preſque ſon corps à ne plus tranſpirer.

Des changemens ſubits & violens ſont nuiſibles; ils portent une impreſſion deſtructive : mais une altération graduelle, n'excite pour l'ordinaire aucun orage. Un jeune Hollandois, fort attaché à l'étude de l'aſtronomie, & qui paſſoit ſouvent les nuits à obſerver les aſtres, accoutuma, pour ainſi dire, ſon corps à ne plus tranſpirer. Il s'en apperçut, parce qu'une chemiſe qu'il porta cinq à ſix ſemaines, étoit, lorſqu'il en changea, auſſi blanche, auſſi propre, que s'il ne l'eut porté qu'un jour. Eſt-ce l'humidité de la nuit & la fraîcheur de l'air qui ont reſſerré les pores ou vaiſ-

ſeaux exhalans, au point de les rendre imperméables ?

CXCVI.

Un traître proféra quelques mots, après que le bourreau lui eut arraché le cœur.

Le cœur eſt le principe de la vie; la ſource de ce feu, dit l'élégant M. *Senac*, qui ne s'éteint qu'avec elle, le premier agent ſenſible qui anime les parties, & pour ainſi dire l'ame matérielle de tous les corps vivans; cependant, ce n'eſt pas toujours cet organe qui perd le dernier ſon activité : on peut lire dans les œuvres de l'immortel *Bacon*, cet écrivain ſi juſtement célebre, qu'un Anglois exécuté pour crime de haute trahiſon, proféra quelques mots, après que le bourreau lui eut arraché le cœur.



CXCVII.

Un Alchymiste mangeoit du Mercure doux comme du pain.

On lit dans les Mémoires de l'Académie, (année 1699) que M. *Lémery*, a connu un Alchymiste, tellement accoutumé à l'usage du Mercure, rendu corrosif par l'intermede d'un acide, qu'il mangeoit du sublimé ou mercure doux, comme du pain. Il lui en a vu macher & avaler quatre onces en une seule fois; & l'Alchymiste assuroit qu'il en prenoit de temps en temps une pareille dose, pour se purger doucement & se purifier le sang.

Il n'en fallut pas tant à beaucoup près à la servante d'un Chanoine à Douay, de laquelle parle un Médecin: elle prenoit d'un opiat fébrifuge, où l'on avoit fait entrer le mercure doux, marié en assez petite dose avec l'antimoine. Le ventre durant quelques jours

s'en lacha ; mais après quelques autres, la gorge se prit si subitement, si étrangement, que malgré les gargarismes, les lavemens acres & des purgatifs, une salivation abondante & douloureuse survint, qui dura dix à douze jours.

CXCVIII.

Un homme avoit la ratte entiérement pétrifiée sans s'être jamais plaint de ce viscere.

M. *de Littre* a fait voir en 1700 à l'Académie, une ratte d'homme, entiérement pétrifiée, elle tenoit à tous les vaisseaux & attaches auxquels la ratte tient ordinairement ; en sorte qu'on ne pouvoit douter que ce ne fut ce viscere. L'homme avoit soixante ans ; il étoit mort d'une chûte, & l'on n'avoit aucune connoissance qu'il se fut jamais plaint de la ratte, ni d'aucun mal qui y eut rapport. Il étoit même, dit l'illustre historien de l'Académie, très-gai,

quoique la ratte ne fit en lui aucune fonction, & que l'on croie communément, qu'en purifiant le sang, elle contribue à la gaieté. Cette ratte pétrifiée pesoit une once & demie.

CXCIX.

La pierre Philosophale.

Il est assez singulier qu'on n'ait encore rien pu imaginer de si ridicule, de si absurde & de si peu vraisemblable, que quelques hommes ne soient aisément venu à bout de le persuader à quelques autres : delà vient qu'il n'est pas si étrange, que des Alchymistes aient pu faire croire, que l'art de faire de l'or leur étoit familier. On trouve dans les observations de *Kunkel*, que Christian I. du nom, Electeur de Saxe, convertissoit le mercure, le cuivre & les autres métaux en véritable or & argent : & que le Prince Auguste, environ l'an 1590, convertit, avec une partie

d'une certaine teinture, ſeize cens & quatre fois autant de mercure en or, qui ſouffrit toute ſorte d'examen.

Zwelfer, Médecin de Bâle, & qui y enſeigna tout à la fois, la langue Greque, la Morale, la Politique & la Médecine, dit dans ſa Pharmacopée Royale (part. 1. chap. 1.) que l'Empereur Ferdinand III. ayant fait de ſa propre main deux livres & demie de bon or, avec trois livres de mercure ordinaire, par le moyen d'une certaine teinture *des Philoſophes*; en fit faire une médaille, où étoit d'un côté, un Appollon avec une inſctiption, qui certifioit cette métamorphoſe; & ſur le revers il rendoit à Dieu des actions de graces, de ce qu'il avoit communiqué aux hommes, une partie de ſa ſcience divine; ce qu'on pourra mieux voir dans les termes originaux du Latin, dont je mets ici l'arrangement

AUTOUR

AUTOUR DE L'APOLLON.

Divina metamorphosis.

Ensuite.

Exibita Pragæ

XV. *Jan. Ao.* MDCXLVIII.

In præsentia

Sac. Cæs. Majestat.

Ferdinandi

Tertii.

SUR LE REVERS.

Raris

Hæc ut

Est ars ita raro in

Lucem prodit

Laudetur Deus

In æternum

Qui partem infinitæ

Tuæ scientiæ abjec-

tissimis suis creatu-

ris communi-

cat.

L'Auteur dont j'emprunte ce fait,

a ſoin de faire remarquer, que cet or étoit très-bon, & que l'Empereur étoit trop habile homme pour ſe laiſſer tromper par quelque adroite ſuppoſition d'or naturel, au lieu de celui qu'il faiſoit; mais je le trouve bien hardi de le faire remarquer. Ce ſeroit trop d'être Empereur & de n'être jamais trompé.

C C.

Le corps d'une femme, dans une maladie, perdit un pied ſur ſa hauteur; & tous ſes os, hormis les dents, étoient à ſa mort, auſſi mous que de la cire.

En 1700, M. *Tauvry* fit part à l'Académie, d'une lettre qui lui avoit été écrite par M. *Courtial*, Médecin de Toulouſe, ſur une femme âgée de vingt-un à vingt-deux ans, qui d'abord ayant eu la fievre, commença enſuite à ſouffrir de grandes douleurs dans tout ſon corps, à ne pouvoir plus du tout ſe tenir ſur ſes pieds, à devenir contre-

faite, & même à décroître si sensiblement, qu'en dix-huit ou dix-neuf mois de maladie, elle perdit un pied sur sa hauteur; on ne la pouvoit remuer sans que ses os pliassent. Elle enfla de tout son corps, & sa peau devint considérablement plus épaisse & plus dure : cependant elle mangeoit beaucoup. Quand elle fut morte, on trouva tous ces os plus mous que de la cire, hormis les dents qui avoient conservé leur consistance naturelle. Ils étoient plus aisés à couper que les chairs. Quelques-uns ne paroissoient plus que des chairs fongueuses & mollasses, divisées en plusieurs lobes de figures irrégulieres, abreuvées de sérosité sanguinolente, sans aucune cavité, ni apparence de moëlle : toutes les autres parties du corps étoient dans leur état naturel.

C'est apparamment à l'occasion de cette étrange maladie, renouvellée il y a dix

ans, dans la personne d'une femme de Paris, nommée *Supiot*, qu'a été écrit l'ouvrage suivant, imprimé à Toulouse en 1700 : *Relation de la maladie de* Bernarde d'Armaignac, *dont le corps, après sa mort, s'est trouvé tout racourci; ses os, ses tendons, & ses ligamens entiérement dissous, & toutes ses parties déboîtées; avec la recherche des causes d'accidens si extraordinaires.*

CCI.

*L'histoire d'*AGNODICE, *jeune fille d'Athenes, accusée par les Médecins de corrompre les femmes qu'elle accouchoit.*

On a dit que nulle envie n'étoit au-dessus de l'envie qu'ont entr'eux les Médecins; & cette maxime, malheureusement trop vraie, l'est depuis long-temps. Une jeune fille d'Athenes, nommée *Agnodice* (ce nom mérite d'être conservé) s'étant appliquée aux lettres & à l'étude de la nature, prit du goût

pour la Médecine. Afin de ſe mettre à portée de faire quelques pas dans cette ſcience ; il falloit un guide : il falloit un maître. L'école d'*Hérophile* lui étoit ouverte à la vérité, mais ſon ſexe ne lui permettant pas d'y entrer, elle ſe traveſtit ; & prenant les habits d'un garçon, elle s'appliqua avec tant de ſoin à l'art de guérir, ſur-tout dans la partie qui a pour objet, les maladies des femmes, qu'elle ſe mit en peu de temps en réputation pour les accouchemens. Les autres Médecins, qui pour la plupart étoient enſemble Accoucheurs, jaloux du nouveau Médecin, le dénoncerent comme un ſéducteur, & le traduiſirent devant l'Aréopage ; l'accuſant de ne pratiquer la Médecine, qu'afin d'être plus à portée de corrompre les femmes qui lui donnoient leur confiance. Cette délation calomnieuſe alloit indiſpoſer les Juges, quand tout à coup

Agnodice, manifestant son sexe, couvrit de honte ses accusateurs : & à cette occasion, l'Aréopage porta une loi, qui défendit aux hommes de pratiquer à l'avenir le métier d'Accoucheur. A Athenes, le livre de M. *Hequet*, *sur l'indécence* qu'il y a *aux hommes d'accoucher les femmes*, auroit au moins été inutile, ainsi que tous les ouvrages de cet impitoyable Phlebotomiste le sont par rapport à nous ; ce n'est plus le temps où un Médecin qui veut faire fortune, fait monter toutes les têtes à l'unisson de son systême : les maladies ne sont plus si obéissantes à présent ; & la saignée, ainsi que son illustre protecteur, sont pleinement convaincus de la plus ignorante imposture ; car, que doit penser un vrai Médecin, quand cet *Héquet*, Janséniste même en Médecine, parle ainsi de l'inoculation de la petite vérole ; *qu'elle est contraire aux vues*

du Créateur, qu'elle ne ressemble à rien en Médecine, mais plutôt à la magie, &c. Ce langage n'est-il pas plutôt la déclamation d'un Moine, que la réfutation d'un homme sensé ? Hélas ! pauvre *Héquet*, revenez, s'il est possible dans vos anciens foyers. *Les Senac, les Lieutaud, les Lorry, les Tissot, les Dehaen*, vous forceront à retourner dans le noir Empire, chargé de honte & de regrets : ces célebres Auteurs puissent-ils en faire autant, pour le bien de l'humanité, à ceux que l'intérêt fait encore aujourd'hui adopter votre systême ; vous débrouillerez ensuite comme vous pourrez cette affaire avec St. Côme, avec qui peut-être vous demeurez aujourd'hui, s'il a bien intercédé pour vous comme il y a lieu de le croire.

CCII.

Infusion d'herbes vulnéraires dans l'extinction de voix.

Une fille âgée de vingt à vingt-deux ans, d'un bon tempérament, après une fievre intermittente qu'on arrêta par les remedes ordinaires, fut attaquée d'une extinction de voix, qui lui dura sans intermission durant un an & demi. Les remedes qu'on a accoutumé de faire pour cette incommodité, ne la soulagerent point : seulement quand on lui faisoit prendre le demi bain, elle recevoit quelquefois la parole dans l'eau, mais avec beaucoup d'enrouement. Quand elle avoit la fievre, elle parloit dans le chaud. M. *Lemery*, à qui cette maladie fut consulté par relation, ayant ordonné différens remedes que le raisonnement physique lui faisoit imaginer, & qui delivrerent la malade de quelques incommodités qui lui étoient restées

après la fievre, mais non pas de son extinction de voix, en ordonna un, presque par hazard, qui fit un effet étonnant. Ce furent des herbes vulnéraires en guise de thé. Dès qu'elle en eut pris la premiere fois sa voix revint, pour demi-heure, puis s'éteignit de nouveau : mais en continuant l'usage de cette infusion de vulnéraires, soit chaude, soit froide, elle fit revenir sa parole peu à peu ; de sorte, qu'elle ne la perdoit plus que le soir, principalement si elle se promenoit au frais ; mais enfin dans ce cas là même, elle en étoit quitte pour prendre deux cuillerées de ses vulnéraires. A peine avoit-elle cessé de boire qu'elle parloit.

On a cru que la vertu des vulnéraires, pouvoit n'être que celle de l'eau chaude ; mais elle a bu plusieurs fois de l'eau chaude inutilement. Les décoctions d'herbes qui abondent en aci-

des, & même le caffé & le chocolat, la ſalade, les fruits cruds, le poiſſon, la ſoupe maigre; trop d'intervale entre les temps où elle mangeoit, lui éteingnoient la voix. La viande, le lait ni le vin, ne faiſoient point cet effet; elle portoit toujours une bouteille de ſon infuſion vulnéraire, pour s'en ſervir dans l'occaſion, & à ce ſujet elle diſoit qu'elle avoit ſa voix dans ſa poche.

M. *Lémery*, fit de cet heureux hazard, ce qu'en font les Médecins intelligens; il uſa pluſieurs fois encore de l'infuſion vulnéraire, dans le traitement de l'extinction de voix; & il a dit à l'Académie, que deux ou trois femmes en avoient été abſolument guéries; mais qu'à la vérité ce remede n'avoit point eu le même effet ſur d'autres perſonnes. L'uſage des vulnéraires ſans être ſpécifique, eſt donc d'une excellente reſſource dans la cure de l'extinction de

voix, pourvu encore que l'on ſaiſiſſe l'eſpece d'extinction que ce remede peut domter.

CCIII.

Le bon effet des Alkalis volatils.

Les ſels Alkalis volatils ſont de puiſſans remedes, & les ſeuls ſpécifiques, peut-être, dans le traitement de la morſure de la vipere; il ſemble même que hors les vomitifs, ils ſoient l'antidote le plus univerſel. Le célebre Docteur *Mead*, (*a*) rapporte qu'un chien, à qui on avoit fait avaler une once d'eau diſtillée de laurier-ceriſe, qu'on ſait être un poiſon, fut auſſi-tôt ſaiſi de convulſions violentes dans tous ſes membres, auxquelles ſuccéda peu à peu, une paralyſie univerſelle. Comme il étoit prêt d'expirer, M. *Mead* lui approcha du nez, un flacon de bon eſprit volatil de ſel

(a) Méchanical accourt on poiſons, &c. May. p. 275.

Ammoniac, & lui en introduisit même quelques goûtes dans le gosier. L'animal le sentit aussi-tôt, & en continuant de lui faire inspirer les particules les plus volatiles de ce sel, il reprit peu à peu l'usage de ses membres; de sorte, qu'au bout de deux heures, il put marcher, & se rétablit ensuite parfaitement.

A-t-on usé de ces sels Alkalis volatils dans tous les cas où ils paroissent promettre quelques effets bienfaisans? L'a-t-on employé dans le traitement de la rage; cette maladie si terrible? Si on ne l'a point fait, n'a-t-on pas à se reprocher de l'avoir négligé?

CCIV.

Forces singulières.

Le feu Maréchal de Saxe, cet homme d'un génie si beau, & d'une force qu'*Homere* auroit bien vantée, s'il eut eu à chanter les hauts faits de ce héros:

on dit qu'il rompoit entre ſes doigts un écu de ſix francs; mais montroit-il en cela plus de force que ce Tambour de Royal-Wallon, qui parcouroit à pas lents, un cercle de cent hommes, avec un ſceau d'eau, portant, non pas ſur le doigt, mais ſur une partie du corps communément encore beaucoup moins forte ſur.......

C C V.

L'Ecole de Salerne.

L'Ecole de Salerne, eſt le plus ancien des colleges de Médecine : Charlemagne la fonda au commencement du neuvieme ſiecle. Vers la fin du dixieme, elle publia cet ouvrage Latin qui porte encore ſon nom, & qu'on dit qui fut l'ouvrage de *Jean Milanois*. (*a*)

(*a*) *Andry* a ſoutenu dans le Journal des Savans, que ce fameux livre avoit été compoſé par *Tuſa* & *Rebecca Guerna*, Dames célebres, qui ſe ſont ſignalées par leurs écrits, dans l'Ecole de Salerne. Quelques

Ce Recueil de préceptes de Médecines, contenoit douze cens trente-neuf Vers; mais il ne nous en reste que trois cens soixante & douze. Il est dédié à Robert, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre; qui, revenant d'une croisade, s'arrêta quelque temps dans le Royaume de Naples, pour se faire guérir d'une blessure qu'il avoit reçue au bras. Il consulta à ce sujet l'Ecole de Salerne, & l'on rapporte, que la plaie ayant dégénérée en fistule, & que les Médécins lui ayant conseillé la *Succion*, dans l'opinion que l'on avoit que la blessure étoit l'effet d'une flêche empoisonnée, ce Prince ne voulut jamais permettre

---

Bibliographes l'ont attribué à *Arnauld de Villeneuve*; mais la plus commune opinion des Savans, & la plus suivie aujourd'hui, est que *Jean Milanois*, autrement *Jean de Milan*, en est l'auteur, & qu'il le composa au nom des Médecins de Salerne.

qu'on employa ſur lui une façon de guérir qu'il enviſageoit devoir être funeſte à qui la tenteroit. Cette noble façon de penſer fit éclorre un autre héroïſme. *Sibille*, épouſe du Prince, ſe déterminant à tromper la délicateſſe de ſon mari, ſaiſit, pour ſuccer la plaie, une nuit où il étoit profondément endormi; & continuant chaque nuit cette action généreuſe, elle parvint à guérir la bleſſure, mais elle périt quelque temps après, par l'effet, diſent les Hiſtoriens, du poiſon dont elle avoit débarraſſée la plaie de ſon époux.

Cette Univerſité de Salerne, portoit pour ſceau ou deviſe, *Civitas Hyppocratis.* Le nombre des Docteurs y étoit reſtraint à dix; & celui qui vouloit mériter le Doctorat, devoit produire des témoignages qu'il s'étoit appliqué à la Médecine durant ſept années.

CCVI.

Abſtinences extraordinaires.

Laurent Joubert rapporte, dans ſes Paradoxes, qu'en 1539, une fille de Spire, âgée de dix ans, en a été trois ſans manger, & a repris enſuite l'uſage des alimens. L'hiſtoire de ce fait qui devint célebre, a été écrite par *Gérard Bukoldianus*, Médecin de l'Empereur Ferdinand I. qui examina cette fille par ordre de ce Prince. *Bukoldianus*, cite à cette occaſion, deux autres exemples; l'un d'une fille d'environ douze ans, née près de Commerci, ſous l'Empire de Lothaire, laquelle ne prit aucune nourriture pendant deux ans & demie, depuis 823, juſqu'au mois de Novembre 825, & qui ſe remit enſuite à manger. Ce fait eſt rapporté par l'Abbé d'*Uſperg*, qui a écrit vers le milieu du deuxieme ſiecle.

Le ſecond exemple, cité par le Mé-

decin de Ferdinand I. eſt l'exemple d'un Prêtre de Noyon, Copiſte de la Chancellerie Romaine, ſous Nicolas V. Le Pogge, mort à Florence au milieu du ſeizieme ſiecle, Secretaire de la République, a fait mention de cette abſtinence, avant même qu'elle fut finie, & dans le temps qu'il en parloit, ce Prêtre François avoit déjà paſſé deux ans ſans prendre aucune nourriture, depuis un grande maladie qu'il avoit eſſuyée.

CCVII.

Excellentes vertus de l'eau commune. De la ſobriété & des connoiſſances de Lock dans la Médecine.

Nous n'avons rien gagné à quitter la nature. Elle nous inſpiroit de vivre de peu ; & comme les autres animaux, paiſibles poſſeſſeurs de ſes bienfaits, nous en aurions recueillis plus de force & plus de ſanté ; mais notre luxe ou

plutôt notre raiſon, eſt venu tout gâter. A cette liqueur, par exemple, douce, bienfaiſante & agréable, qu'elle a répandu par-tout, nous avons ſubſtitué des liqueurs piquantes, fortes, plus flatteuſes & moins ſaines. A l'eau pure, boiſſon ſi ſalutaire, nous avons préféré des boiſſons fermentées, des vins de mille eſpeces, & nous avons porté atteinte à ce principe vivifiant qui nous anime.

Un Marchand célebre, d'une Ville de Hollande, étoit tourmenté de violentes douleurs d'eſtomac, pour la guériſon deſquelles il n'avoit rien épargné : eau-de-vie, ratafiat, élixir ; tout avoit été employé, avec la modération pourtant d'un homme ſobre & réglé. Il ne commençoit jamais ſon repas, ſans prendre quelque choſe de pareil pour aider la digeſtion. L'illuſtre *Lock*, ce *Lock* ſi célebre par l'anatomie de nos penſées,

& qui n'avoit pas moins de connoissance du corps que de l'esprit humain,(*a*) arriva dans ce temps-là en Hollande, & alla loger chez ce Marchand qui étoit de ses amis ; en se mettant à table, il vit l'appareil ordinaire, & demanda au Marchand ce que tout cela signifioit. Le Marchand lui représenta son état, la nécessité où il étoit de se servir à tous les repas, de ces liqueurs fortes,

(*a*) Peu de gens savent peut-être que *Lock* étoit Médecin. Les deux tiers des grands hommes l'ont été. *Looche*, *Copernic*, *Perraut*, *Scaliger*, *Paul Jove*, *Fracastor*; quels hommes ! Joignez à ceux-ci, *les Wodward*, *les Muschembroeck*, *les Rudbeck*, *les Palingene*, *les Redi*, *les Budée*, *&c.* Ce qu'il y a de bien positif, c'est qu'aujourd'hui les Médecins composent encore un tiers des Académiciens & des Savans de l'Europe.

On peut voir dans un discours de *Cocchi* sur l'anatomie, que *Lock* a eu grande part aux ouvrages du célebre *Sydenham* : *Cocchi* ajoute, qu'il possede un volume considérable de ses écrits originaux sur la Médecine, où il est aisé de remarquer combien *Lock* étoit profond dans cette science.

pour faciliter la digeſtion & prévenir ſes douleurs ordinaires. *Lock* lui dit, qu'il pourroit bien ſe tromper; que ſes douleurs pourroient bien avoir une cauſe toute oppoſée, & que quand ces liqueurs fortes lui ſeroient utiles, l'uſage fréquent qu'il en faiſoit, pourroit enfin y accoutumer ſon eſtomac. Il lui conſeilla de quitter ſes liqueurs, & d'eſſayer de ne boire que de l'eau. Que de l'eau? Le malade n'eut garde d'acquieſcer d'abord. Il diſſerta long-temps; mais enfin il goûta, & ſuivit l'avis. A ſes repas, l'eau, & l'eau toute pure, prit la place des élixirs, & en peu de temps les maux d'eſtomac diſparurent. La digeſtion ſe fit, l'appétit ſe ſoutint, & le Marchand jouit bientôt d'une ſanté, dont ſes liqueurs fortes & ſes eaux-de-vie l'avoient flatté en vain. (*a*) Je pourrois

(*a*) Voyez *les Nouvelles de la République des Lettres. Septembre 1708, pag. 290.*

appuyer ce fait de mille autres faits ſemblables : de celui, par exemple, de ce fameux *Cornaro*, qui a écrit ſur les avantages de la vie ſobre, & qui a ſi bien pratiqué les avis qu'il donne dans ſon livre, qu'il jouit d'une vie de plus cent années, & fut durant un temps ſi long, toujours ſain d'eſprit & de corps. On peut voir, à ce ſujet, le *Traité des vertus médicinales de l'eau commune*, où l'on fait voir qu'elle prévient & guérit une infinité de maladies par les obſervations tirées des plus célebres Médecins, & appuyées de quarante ans d'expérience. Combien de milliers de quintaux, dit l'Auteur élégant de la Médecine expérimentale, combien de milliers de quintaux d'épices roulent aujourd'hui dans la maſſe de nos humeurs ! & quel peut être le réſultat du mêlange monſtrueux de tan d'élémens differens, & ſi peu analogue,

peut-être, au ſang Européen ? Le luxe & la molleſſe des deux Indes, ont couvert la meilleure partie de l'Europe, & ont autant énervé les corps que les eſprits. Ils ne ſe ſont pourtant point étendu juſqu'à nos climats glacés ; ô Lapons, vous vivez au-delà d'un ſiecle, vous jouiſſez d'une ſanté robuſte, à l'abri de tant de maladies qui nous minent & nous accablent : comme vos alimens, vos mœurs ſont ſimples, auſſi conſervez-vous, dans toute ſa pureté, le ſang que vous avez reçu de vos ayeux, & vous le tranſmettez ſans altération à votre poſtérité.

CCVIII.

Maniere dont les anciens embelliſſoient le corps.

Les anciens portoient plus loin que nous, les ſoins qu'ils prenoient d'embellir le corps & d'apprêter la figure. *Galien* fait mention en pluſieurs endroits, d'une

eſpece de penſionnat, qu'aſſûrément notre frivolité n'a pas imaginé encore; & les *Andrapodocapeloi* nous ſeront inconnus peut-être encore long-temps. C'étoient des gens qui logeoient de jeunes filles, des ennuques & de jeunes garçons, ſans toutefois qu'il fut queſtion d'aucune ſorte de débauche dans leur commerce. Leur miniſtere étoit d'employer les moyens d'embellir le corps de ceux qu'on leur confioit: ils avoient coutume de laver le viſage de leurs éleves avec de la décoction d'orge paſſée, de la farine de feves, & quelquefois du nitre, afin de *brillanter* leur teint. Ils battoient les hanches de ceux qui étoient maigres, avec des cordes, & les frottoient enſuite d'huille, apparamment pour aſſouplir & fortifier des parties trop peu nourries. Aux jeunes filles, ils ſerroient les côtes avec des bandelettes, afin de relever la gorge

& la ſoutenir & pour remplir les hanches ; ils leur faiſoient tomber les poils qui déparoient les joues, ou quelqu'autre partie dont elle vouloient tirer plus d'avantages. Ils leur apprenoient les moyens de conſerver cet air de fraîcheur que l'uſage ſe hâte trop de diſſiper & peut être auſſi, ceux de l'amour. Il paroît qu'à Rome même, ces Andrapodocapeloi, ne furent pas ſans conſidération. Les Ediles, apparemment ſur quelques plaintes de leur part, ordonnoient qu'on manifeſteroit ſans détours les maladies & les vices de conformation des eſclaves que l'on expoſeroit en vente, afin qu'on ne s'en prit point aux Andrapodocapeloi, à qui on en confiéroit le ſoin, s'il arrivoit que dans la ſuite on vint à leur découvrir quelque défaut ou maladie eſſentielle.



CCIX.

Un homme guérit, après qu'on lui eut coupé trois onces & demie de la ratte

Ou lit dans les transactions philosophiques de la Société Royale de Londres, pour l'année 1738, N.° 451, l'histoire d'une opération de Chirurgie, par laquelle l'artiste ne pouvant *réduire* la ratte d'un homme qui avoit été blessé au ventre, en coupa trois onces & demie, & guérit par ce moyen, parfaitement le malade, sans que depuis il ait ressenti aucun inconvénient de l'opération.

CCX.

Fureur des Abdéritains, après la représentation de l'Andromede d'Euripide.

Notre cerveau se monte au ton des idées qui nous occupent fortement. Nous sentons qu'après avoir lu deux cens vers de *Virgile* ou de *Racine*, *nous*

devenons des machines à cadence ; c'eſt la penſée de M. l'Abbé *Cartaut*, qui pour prouver qu'une imagination forte inſpire ſa chaleur, & diſpoſe preſque des cerveaux, rapporte l'hiſtoire d'*Archelaüs.* Ce Comédien, ſi fameux du temps de Liſymachus, Roi de Macédoine, jouant l'Andromede d'*Euripide*, avec tout le lugubre pathétique qui fait le caractere de cette piece ; les habitans d'Abdere furent atteints, à l'iſſue du ſpectacle, d'une ſorte de phréneſie, qui excitoit la fureur de courir les rues pendant les ardeurs de l'été, en récitant les vers de l'Andromede, avec tout l'art paſſionné d'*Archelaüs.* Le retour de l'hiver diſſipa ce délire étrange.

CCXI.

Combien il eſt ſalutaire aux vieillards de coucher avec de jeunes gens.

On dit que *Boerhaave* racontoit ſouvent à ſes diſciples, qu'un vieux Prince

d'Allemagne, ſe trouvant extrêmement infirme & affoibli, on lui conſeilla de coucher entre deux jeunes filles, également ſages & aimables; ce qui produiſit, en peu de temps, un ſi bon effet ſur ſa ſanté, qu'on jugea à propos de faire ceſſer le remede.

On ſe rappelle, d'abord, le ſoin que les ſerviteurs de *David*, prirent de lui amener une jeune fille, ſaine & belle, pour la faire coucher avec lui, afin de le réchauffer & de le ranimer. Nos corps ſont de vrais cribles. Des milliers de petites pompes s'ouvrent à leur ſurface, & tout ce qui les entoure y verſe les germes d'une ſanté conſtante ou d'une altération deſtructrice. Il importe donc d'avoir des amis ſains; il n'eſt donc pas indifférent de prendre une femme d'une bonne complexion ou d'une ſanté qui vacille.

CCXII.

Ancienne Loi de Vérone, rélative à l'adminiſtration des Purgatifs.

Prendre une Médecine & ſe purger, n'eſt pas une choſe que l'on croie ſi merveilleuſe, que l'on ne puiſſe bien le faire ſans l'avis d'un Docteur. Il n'y a pas d'apprentifs Chirurgiens ou Apothicaires, qui ne ſe croient, ſur ce point, tout auſſi habile qu'un autre. Il s'agit de purger? Eh, bon Dieu, prenez deux gros de Follicules, faites-les bouillir dans un grand verre d'eau, que vous paſſerez, & dans lequel vous ferez fondre deux onces de Manne, &c. cela eſt bientôt fait. Il n'y a point de Frater qui ne tienne ce langage; cependant, il eſt bon de ſe rendre utile à tout le monde. Si quelqu'un de ces *Eleves de Chirurgie* a la bonté de lire ce Recueil, je veux lui apprendre, que de tous les temps, les Médecins ſages & prudens,

ont regardé la purgation comme une chose qui mérite la plus grande attention ; jusques-là, qu'autrefois à Véronne, célebre Ville d'Italie, tous les Médecins n'avoient pas indistinctement, la permission de purger un malade ; les noms de ceux à qui le Gouvernement avoit confié le soin exclusif d'administrer les purgatifs, étoient inscrits dans la Place publique ; de maniere, qu'un homme qui vouloit prendre Médecine, alloit consulter cette liste, & y choisissoit celui, de la main de qui il la vouloit. Les autres Médecins étoient soumis à la même Loi ; & avant que de purger un malade, il falloit qu'ils en eussent obtenu l'agrément de ceux de leurs confreres qu'avoit avoué le Gouvernement : & ce Gouvernement étoit sage.



CCXIII.

POEME.

Sur la Maladie vénérienne.

Voici ce que *Jean Lemaire*, natif de Bavay, & né en 1473, rapporte des ſentimens qu'on avoit de ſon temps ſur la Maladie vénérienne.

Mais enfin quand le venin fut meur,
Il leur naiſſoit de gros boutons ſans fleurs,
Si trez-hideulz, ſi laits & ſi énormes,
Qu'on ne vit onc viſaiges ſi difformes,
Ne onc ne receut ſi trez-mortelle injure,
Nature humaine en ſa belle figure :
Au front, au col, au menton & au nez
Onc ne vit tant de gens boutonnez ;
Et qui pis eſt, ce venin tant nuiſible,
Par ſa malice, occulte & inviſible,
Alloit chercher les veines & les arteres,
Et leur cauſoit ſi étranges miſeres,
Dangier, douleur de Paſſion & goutte,
Qu'on n'y ſçauroit remede, ſomme toute
Force de crier, ſoupirer, lamenter,
Plorer & plaindre, & mort ſe ſouhaiter.
Ne ne ſceut onc lui bailler propre nom
Nul Médecin, tant eut-il de renom.

L'ung la voulut *Sahaſati* nommer
En Arabie ; l'autre a peu eſtimer
Que l'on dit dire en Latin *Mentagra* ;
Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit *Gorre* ou la *Vérole groſſe*,
Qui n'épargnoit, ne Couronne, ne Croſſe ;
Pockon, l'ont dit les Flamens & Picquarts,
Le *Mal François* la nomment les Lombarts.
Si encore d'autres noms plus de quatre,
Les Allemands l'appellent *Groitte Blatre*,
Les Eſpagnols *Las Buas* l'ont nommée ;
Et dit-on plus que la puiſſante armée,
Des fors François, à grant peine & ſouffrance,
A Naples l'ont conquiſe & miſe en France,
Dont aucuns d'eulx *le Souvenir* la nomment,
Et pluſieurs faits, ſur ce, comptent & somment.
Les Savoyſiens, la *Clavela* la diſent :
Delà, comme pluſieurs gens en deviſent,
Dela, comme l'Amour, le jeune ivrogne,
A fait aux gens, grant dommage & vergogne ;
Et ne ſcet-on pour ces cloux deſclouer,
Bien bonnement à quel Sainct ſe vouer ;
Néantmoins aulcuns, par grace ſouveraine,
Ont imploré Madame ſaincte Reine ;

Les autres ont eu recours à Sainct Job :
Peu de guéris, en sont de mors beaucoup;
Car regne à ce trez-cruel tourment,
Par-tout le monde universellement.

CCVIX.

Un homme s'est coupé tout ce qui caractérisoit son sexe; sa guérison. Un Hermite se fit la Castration, &c.

Les Auteurs anciens & les modernes donnent des exemples de ceux qui se sont retranchés les organes de la virilité, & des motifs qui les y ont porté; c'est un Chapitre à faire dans l'Histoire de l'esprit de l'homme, que les extravagances qu'il est capable de faire par emportement, ou de méditer de sang froid, sous des prétextes qu'il croit plausibles. Les uns se sont dégradés de l'humanité par un esprit de dévotion, comme *Origene*, dans la pensée de se rendre plus agréable à Dieu, & plus capable de travailler à leur salut. On trouve dans

le Journal de Médecine, quelques faits, qui ſont des monumens de la fauſſeté & de la foibleſſe de l'eſprit humain.

La prudence, ou plutôt la fauſſe apparence de cette vertu, a porté des hommes aux mêmes excès. *Lucien* nous apprend, qu'un jeune homme, d'une beauté peu commune, obligé d'accompagner la Reine *Stratonice* dans un long voyage, prévoyant le danger de ſa ſituation, & dans la crainte de donner priſe à la médiſance, eut la précaution de ſe couper les parties qui pouvoient ſervir de fondement aux ſoupçons : il les mit dans une boîte cachetée, qu'il pria le Roi de lui garder juſqu'à ſon retour, en diſant qu'il lui confioit le dépôt de ce qu'il avoit de plus précieux. L'événement juſtifia la précaution qu'il avoit priſe. *Lucien* ajoute, que les amis intimes de ce jeune homme, voulurent partager avec lui cette diſgrace, & que

pour le consoler, ils se rendirent volontairement les compagnons de son infortune. Cette marque d'amitié, dit M. *Louis*, de qui j'emprunte cette observation, ressemble fort à une fable, & je crois qu'il a raison. On lit dans *Montagne*, l'histoire d'un homme qui s'est fait eunuque, par un motif dont la cause n'a peut-être pas produit, une seconde fois, un effet aussi fâcheux. Un jeune Gentilhomme étoit parvenu à séduire sa maîtresse; mais il ne put profiter de sa conquête. Mortifié de cette avanture, il se mutila en arrivant chez lui, & envoya à sa maîtresse, les parties qui lui avoit désobéi dans ses desirs, comme une victime sanglante, capable d'expier l'offense qu'il croyoit lui avoir faite. Le même Auteur raconte l'action d'un paysan de son voisinage, qui se fit eunuque par une raison bien différente; sa femme étoit extrêmement jalouse de

lui. Laſſé du mauvais accueil qu'elle lui faiſoit ordinairement, il ſe coupa avec une ſerpe, les parties qui lui donnoient de l'ombrage, & les lui jetta au nez. Voilà une femme bien punie! Cet exemple & pluſieurs autres, tirés de *Zuingerus*, dans l'exellent ouvrage qu'il a intitulé : *Theatrum vitæ humanæ*, ont été recueillis par feu M. *Ancillon*, Miniſtre François, Proteſtant, réfugié à Berlin, dans ſon Traité des eunuques, imprimé en 1707.

Un garçon Serrurier d'Arnouville, n'a à ſe reprocher aucun des motifs que je viens d'alléguer. Quelques jours avant ſon accident, il s'étoit donné un coup à la tête, dans une chûte de ſa hauteur, en deſcendant un eſcalier. La commotion du cerveau ne fut pas aſſez forte pour lui faire perdre la connoiſſance; mais il en devint triſte, réveur, fuyant ſes camarades : ſon imagina-

gination les lui représentoit toujours prêts, ou à se moquer de lui; ou à lui jouer quelques tours. Ils l'abandonnerent à sa manie : seul dans la chambre pendant qu'ils étoient à se divertir le Dimanche, il apperçut, en se promenant, un rasoir sur une planche; il le prend & l'ouvre, sans savoir ce qu'il alloit faire, un instant après il se coupa d'un seul coup, & très-exactement, tout ce qui caractérise la virilité. Il fit encore quelques tours dans la chambre sans aucune réflexion. Le sang qu'il perdoit considérablement, l'affoiblissoit insensiblement : il sentoit sa tête se débarrasser, & les idées redevenoient nettes à mesure que le sang couloit. La raison lui revint avant que d'avoir perdu toutes ses forces : il se jetta sur son lit; quelqu'un entre presqu'au même instant, & appella du secours. Un Chirurgien arrêta le sang assez

facilement, par un appareil ſimple; l'hémorragie étoit déjà fort diminuée par les cauſes naturelles. On tranſporta ce bleſſé, le troiſieme jour, à l'hôpital de Charité. Il jouiſſoit du ſens & de la raiſon, & parut avoir plus de honte que de regret de ſon état. Son pouls étoit tranquille, il n'y eut pas la plus légere inflammation, ni le moindre mouvement de fievre. La plaie avoit à peine le diametre d'un écu de ſix livres, dans les premiers jours : elle ne préſentoit pas d'autre indication que les plaies ſuperficielles ou la déperdition de ſubſtance n'eſt qu'à la peau : la ſuppuration fut aſſez légere, & la cicatrice ſe fit ſans obſtacle ; la guériſon fut parfaite en ſix ſemaines.

Ce fait peut donner lieu a pluſieurs réflexions utiles. On ne propoſera certainement pas cette opération contre les vertiges & les accidens des commo-

tions du cerveau; mais cette obſervation montre l'utilité de la ſaignée dans ce cas ; & ce que l'on n'obtient point de pluſieurs ſaignées ordinaires, ſeroit peut-être le fruit d'une ſeule ſaignée très-abondante, comme on le pratiquoit du temps d'*Hyppocrate*, juſqu'à la ſyncope. Cet exemple, joint à ceux qu'on a déjà ſur cet objet, ſervira à perfectionner l'opération de la Caſtration. On ſait qu'elle eſt ſouvent ſuivie d'accidens formidables dans l'homme, & qu'elle réuſſit preſque toujours ſur les animaux. On ne peut attribuer ces convulſions affreuſes, qui attirent l'inflammation & la gangrene, après avoir troublé l'économie animale, par l'inſomnie, la fievre & le délire, &c. On ne peut, dis-je, attribuer ces accidens qu'à la ſenſibilité des parties nerveuſes, irritées par la ligature qu'on fait aux cordons ſpermatiques, pour arrêter l'hémorragie ;

cette ligature eſt inutile ; & dès qu'on peut s'en paſſer , il ne reſte plus de raiſons pour la pratiquer. M. *Louis* s'en eſt abſtenu plus d'une fois , ſans aucun inconvénient. L'os pubis offroit un point d'appui ſuffiſant , pour arrêter par compreſſion , l'hémorragie d'une artere plus conſidérable que l'artere ſpermatique. L'obſervation ſuivante de M. *Laugier* , conſignée dans le Recueil périodique , de cet Hermite qui s'eſt châtré , en fait la preuve ; elle fait auſſi celle de la foibleſſe d'eſprit , de l'ignorance , du défaut d'éducation , de la fauſſe doctrine , & du lâche expédient qui y ont donné lieu.

Un jeune homme âgé de vingt-cinq ans , Génois de nation , réſident à Fayance , petite Ville de la baſſe Provence , en qualité d'homme d'affaire de M. l'Abbé *de Monteils* , Chapelain de Notre-Dame du Ciprés, ſe voyant trop

aſſiégé & fatigué par les idées que la ſolitude où il étoit, fait ſouvent naître à cet âge, encore tout fougueux & bouillant, principalement aux gens de cet état, qui n'ont pour l'ordinaire, d'autre ſouci que celui-là, ſur-tout les tempéramens qui y ſont naturellement diſpoſés, & que le libertinage n'inſpire que trop, à la honte des hommes, qui ne ſemblent s'étudier qu'à ſe détruire, par l'art le plus infame, le plus bas & le plus brutal, que la lubrique volupté ait jamais inventé. Le jeune & foible ſolitaire, ne pouvant donc plus réſiſter à la tentation, & s'imaginant que ces parties, qui ne ſont que les miniſtres & les inſtrumens, tant de l'imagination que de la volonté, étoient la cauſe premiere des mouvemens laſcifs, importuns & fatigans ; à l'exemple de cet Eſpagnol, dont il eſt dit : *ne ſe pollueret, maluit ille mori* ; ſe perſuada

que moyennant la ſéparation de ces parties, il ne ſeroit plus ſujet, à l'avenir, à ſes atteintes charnelles, & qu'il en ſeroit délivré pour toujours. C'eſt dans cette intention qu'il diſpoſa tout pour faire lui-même cette belle & héroïque action. Comme il avoit le fer en main, pour faire ſur lui ce qu'on fit au *Docteur Abélard*, le Chirurgien qui alloit raſer ſon maître, entra dans l'inſtant, & à l'aſpect de ce terrible appareil, recula tout effrayé. L'opérateur, au lieu de ſe déconcerter, n'en fut que plus charmé, en lui diſant, Monſieur, vous arrivez tout à propos, faites-moi la grace & la charité de le faire pour moi; outre que vous me rendrez un grand ſervice, c'eſt que je crains d'avoir plus de courage que de force; à ces mots, le Chirurgien, tout jeune encore, ſurpris d'un pareil langage & rebuté d'une ſi étrange propoſition,

s'enfuit & court chez lui à perte d'haleine. Dans cet intervalle, le patient ſe met en devoir de le faire lui-même. Il donne le premier coup; il acheve au ſecond; le ſang coule, il s'allarme à ce triſte ſpectacle: il applique de la cendre ſur la partie, l'hémorragie continue; il y met du plâtre, cela ne ſuffit pas: comme il ſentoit déjà ſes forces ſe diſſiper avec ſon ſang, il lui en reſte encore aſſez pour ſe traîner au clocher de la Chapelle, qui eſt attenant à cet Hérmitage. Il ſonne le tocſin avec tant de précipitation, que tous les Laboureurs des environs en furent allarmé, & accoururent en foule pour voir dequoi il étoit queſtion. On entre, & on trouve ce pauvre martyr de la continence nageant dans le ſang; on court chez un Chirurgien de la ville, feu M. *Criſtine*, grand-pere du jeune homme dont il eſt queſtion, arrive enfin à l'Hermitage. Il arrête l'hé-

morragie, il met le premier appareil, panſe la plaie avec les moyens ordinaires & indiqués pour ce genre de plaies. Il fait prendre quelque cordial au malade pour remettre ſes forces. On le tranſporte à l'Hôtel-Dieu de la ville : le Chirurgien continue ce traitement environ deux mois. La plaie ſe cicatriſa, ſe ferma bientôt après & le malade guérit ſans retour. Il a depuis endoſſé le froc d'Hermite. On lui a demandé, autant pour plaiſanter que pour s'inſtruire ſur les differens changemens, auxquels un ſi étrange état aſſujettit le corps & l'eſprit tout enſemble, s'il ne ſentoit plus depuis la privation de ces parties, les aiguillons de la chair; la reponſe partit d'une aſſez bonne foi, *la même choſe quant aux deſirs*. Qu'allois-tu donc faire dans cette galere pauvre diable d'Hermite, car te voila auſſi avancé qu'auparavant : tu ne ſavois donc pas qu'on

mérite d'être puni pour vouloir outrager la nature dans ce qu'elle a de plus précieux & de plus ſacré ? Dieu n'a rien créé d'inutile, & ce ſeroit en quelque ſorte lui faire une injure que d'employer un homme de ton eſpèce au ſervice des Autels.

CCXV.

Combien il eſt dangéreux d'interrompre certaines fonctions naturelles.

Un jeune homme fut obligé d'en interrompre une qu'on devinera facilement. Il éprouva auſſi-tôt les douleurs les plus cuiſantes ; ce fut ſur le teſticule droit qu'elles exercerent toute leur fureur ; en peu de temps, cette partie diminua conſidérablement de volume, devint inégale & auſſi dure qu'un petit Caillou. Depuis ce temps ce teſticule eſt réduit à zéro, en s'oblitérant inſenſiblement ; mais la nature ſage & bienfaiſante a ſuffiſamment pourvu à ce

défaut, en augmentant ſon compagnon du double en volume & en produit. Cette obſervation vient fort à propos, pour détruire le préjugé qu'avoient *Hyppocrate* & les anciens, de croire que le teſticule droit fourniſſoit les garçons, & le gauche les filles; rien n'eſt certainement auſſi faux que cette opinion; car trois ans après, ce même jeune homme s'eſt marié à une Demoiſelle, à qui il a fait un garçon & une fille. On voit encore, par cette obſervation, à quel danger il s'eſt expoſé en s'arrêtant auſſi ſubitement; ce teſticule pouvoit bien devenir cancéreux, produire enſuite tous les maux qui en dérivent; & c'eſt par un bonheur tout-à-fait ſingulier qu'il ſe ſoit ainſi effacé inſenſiblement



CCXVI.

La fausse persuasion où l'on est, de la facilité d'acquerir le Doctorat en Médecine. Décret du 18 Mai 1762.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire dans le public, qu'on reçoit les Médecins facilement; que dans une famille quand un sujet n'est bon a rien, on le fait Médecin; & qu'enfin, la Médecine s'accommode de tout. Cela est injurieux pour la Médecine, & faux en général; je sais que certains professeurs, conduits par l'appas du gain, ont été à cet égard d'une indulgence criminelle. Il y avoit entr'autres dans l'Université de Douay, il y a 20 ou 30 ans, un nommé *de Lalain*, qui crioit en pleine chaire; *passés mes enfans, car après moi vous n'aurez peut-être plus une aussi belle occasion.* Ces sortes de monstres sont rares, & je ne crains ni ne rougis de dire, qu'en cou-

pant la tête à un tel homme, c'étoit peut-être en épargner dix mille dans la Flandre Wallonne. Cette Université est actuellement sur un très-bon ton, Mrs. *Bernard*, *Delannoi* & *Mellez*, qui en sont les Professeurs, sont des hommes incorruptibles, également connus par leur science & leur probité, & j'ose dire que depuis 12 ans, elle a pris un nouveau lustre, & qu'elle fournit à présent aux Provinces de son ressort, des sujets dignes de tels maîtres.

Voici un Decret rendu par la Faculté de Paris, qui fait voir qu'on n'est pas aussi indulgent qu'on le croit, lorsqu'il est question de faire un Médecin.

» Des témoignages authentiques & » digne de toute confiance, ayant fait » connoître que plusieurs Chirurgiens » & autres personnes aussi peu versées » dans les vrais principes de la Mé-

» decine, ne ceſſent de fatiguer, par
» les prieres & les inſtances les plus
» opiniâtres, différentes Facultés du
» Royaume, pour en obtenir d'être éle-
» vés au Doctorat, malgré leur ab-
» ſence, malgré l'éloignement conſi-
» dérable des lieux, ſe ſoumettant au
» plus à une *préſence momentanée*,
» ſans ſubir aucun examen, ſans gar-
» der les interſtices preſcrits, au mé-
» pris de la diſcipline univerſelle des
» Ecoles, de toutes les regles, & des
» Edits même de nos Rois, n'oubliant
» rien pour engager ces compagnies à
» laiſſer corrompre leur ſévérité légi-
» time dans les épreuves qu'elles exi-
» gent, & dans leur jugement ſur la
» doctrine des Candidats : ayant,
» d'ailleurs, conſidéré qu'il ne pouvoit
» rien arriver de plus capable de
» maintenir, pour jamais, la dignité
» & la pureté d'une profeſſion, telle
» que

» que celle des Médecins, que d'ex-
» poser aux yeux & à l'indignation de
» chacun, les artifices condamnables
» que n'ont pas rougi d'employer au-
» près de la célebre Faculté de *Pont-*
» *à-Mousson*, deux Chirurgiens de Pa-
» ris, entr'autres les Srs. *Simon* & *la*
» *Grave*; « dont le premier, d'abord Chirurgien des Chevaux Legers de la Garde, attaché ensuite, avec la même qualité de Chirurgien, à S. A. E. Monseigneur l'Electeur de Baviere, demandoit à être décoré du titre de Médecin, prétendant même que ce nom lui devenoit nécessaire dans le poste qu'il occupoit. Le second n'étant reçu Docteur dans aucune Faculté, changé tout à coup en Médecin de S. A. E. Monseigneur le Cardinal & Prince Liege, de simple Chirurgien qu'il avoit été jusqu'alors, pour jouir plus sûrement des honneurs qu'il venoit d'usuper, & pour

obtenir plus facilement, ſelon lui, les degrès qu'il ſouhaitoit, n'avoit pas craint d'envoyer d'avance, *quatorze Louis* & *une boîte d'or*, récompenſe honteuſe pour celui qui l'offroit, & plus vile encore aux yeux des gens également diſtingués par leurs connoiſſances & par leurs ſentimens.

Excitée par des raiſons ſi importantes, inſtruite, de plus, des manœuvres du Sr. *Colombier*, autre Chirurgien, & d'un petit Frere, qui récemment exerçoit les fonctions d'Apothicaire dans une maiſon de la Société, dite *de JESUS*, *& qui ſe donne préſentement pour Médecin*, leſquels ont tous deux auſſi inutilement tenté d'obtenir de la même Faculté de Pont-à-Mouſſon des faveurs ſemblables; la Faculté de Médecine de Paris, par un decret ſolemnel, dont elle ordonne l'impreſſion, la publication par affiches, la traduction, en langue

Françoise, & la distribution à chaque Docteur, a prononcé *qu'il falloit instruire de ces faits & du nom de leurs Auteurs, toutes les Facultés & Colleges de Médecine du Royaume; qu'elle exhorte à ne point abandonner ces traces si pures qu'elles ont constamment suivies; & à ne jamais admettre dans leur sein, des abus qui ne pourroient s'y glisser, qu'en blessant le salut public, & en imprimant sur elles-mêmes, & sur la Médecine, des tâches éternelles; de maniere, qu'attachées inviolablement à l'esprit & aux dispositions de l'Edit donné par le Roi, l'an de grace 1707, ces compagnies, à l'exemple de la Faculté de Paris, ne reçoivent & ne reconnoissent pour Médecins, que ceux qu'elles sauront avoir rempli entiérement, les conditions requises & exprimées dans cette Loi si sage.* La Faculté a de plus statué: *que son Doyen, accompagné de plusieurs*

Docteurs, s'adresseroit à Monseigneur le Chancelier, pour lui rendre compte & se plaindre respectueusement de tous ces faits, & pour le supplier en même temps, de vouloir bien contenir par ses ordres & par autorité, quiconque oseroit à l'avenir renouveller de pareilles entreprises: & c'est ce qu'a conclu avec la Faculté pour la troisieme fois.

Jean le THIEUVILIER, Doyen.

Par ordre de MM. les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris.

François-Louis Bret, premier Appariteur & Greffier de la Faculté.

N. le College des Médecins de Liege, interressé particuliérement dans l'entreprise du Sr. *la Grave*, a fait insérer tout au long, dans ses Registres, ce decret de la Faculté de Paris, malgré tous les efforts que ce Chirurgien a fait, soit directement, soit indirectement,

pour arrêter l'activité de ses délibérations.

CCXVII.

L'habileté de VÉSALE *dans l'Anatomie. Singuliere pratique d'un ancien Médecin.*

On dit qu'*André Vésale*, Medecin de *Philippe II.* étoit si habile dans l'Anatomie, qu'un jour il nomma, ayant les yeux bandés, tous les os d'un homme dont on avoit fait la dissection, & qu'on lui présenta l'un après l'autre.

Un certain *Pétronas*, Médecin qui vivoit vers le temps d'*Hyppocrate*, se servoit de remedes extraordinaires & bizarres. Les sueurs, l'eau froide, les viandes salées & la chair de porc composoient sa pratique. Il réussissoit quelquefois ; car en Médecine, quel remede ne réussit pas ? Non pas, dit *Gui Patin*, par une bonté qui fut propre & essentielle à ces remedes, mais par des

révolutions heureuſes qui ſe faiſoient inopinément dans le corps. Ces remedes ſont comme de ces coups d'épée qu'on reçoit durant un combat dans un abcès, dont on ne ſoupçonnoit pas l'exiſtence, & qui ſe trouve guéri par cette bleſſure.

CCVIII.

FRANÇOIS I. *ſe fit guérir par un Médecin Juif. Quelques pratiques ſuperſtitieuſes.*

Un Médecin ne ſauroit entrer trop avant dans la confiance de ſes malades : dans bien des cas, leur rétabliſſement dépend de la bonne opinion qu'ils ont de celui qui les traite : *François I.* étoit malade, & déſeſpéroit de ſa guériſon; il fit venir de Conſtantinople, un Médecin Juif, qu'il imagina être le ſeul capable de lui rendre la ſanté. Le Médecin vint, & n'ordonna que le lait d'aneſſe, qui avoit déjà été employé;

mais le Roi étoit si prévenu qu'il devoit guérir, qu'il guérit en effet bientôt. *Certes*, dit à ce propos, LA MOTHE LE VAYER, *la Divination, la Prêtrise & la Médecine jointes ensemble, comme* Ovide *nous assure qu'elles le sont aux Indes Occidentales, se prêtent la main admirablement bien l'une à l'autre.*

A Athenes, la statue du Scythe *Toxaris*, guérissoit de la fievre, & celle de l'Athlete *Polydamas*, de même aux Champs Olympiques. On étoit persuadé qu'il suffisoit que ce malade y touchât, pour recouvrer sa santé, on y venoit en foule de toutes parts. La crédulité du peuple est un fond facile à cultiver, & qui rend au centuple. L'antiquité nous en offre un exemple frappant dans la personne de *Pirrhus*. On croyoit très-fermement que ce Prince, en touchant un homme indisposé de la ratte, avec le pouce de son pied droit, ne manquoit

pas de le guérir de ſon mal.

CCXIX.

Les dangers que l'on court en s'expoſant à l'ouverture des égoûts, des puits, des foſſes, des vieux coffres, &c.

On ne ſauroit apporter trop de ſoins & de précautions, lorſqu'il eſt queſtion de ſe garantir des différens miaſmes deſtructeurs qui s'exhalent des puits, des latrines, de la biere & du vin qui fermentent, du charbon, de vieux coffres remplis de hardes & fermés depuis long-temps, &c. Rien n'eſt plus connu que l'hiſtoire de celui de *Seleucus*, que les ſoldats de *M. Antoine* ouvrirent à Babylone, attirés par l'eſpérance d'y trouver de l'or, & que beaucoup de Médecins ont rapportée ſur la foi de *Julius Capitolinus*, dans la vie de l'Empereur *Verus*. Il ſortit de ce coffre, une exhalaiſon ſi infecte, que la peſte qu'elle cauſa, ſe répandit juſ-

ques chez les Parthes, & fut transportée, par les vents jusqu'à la Grece & à Rome. *Cardan*, parle de deux autres coffres que la crainte des guerres avoit engagé une vieille à tenir cachés, & fermés pendant trente ans, lesquels ayant été ouverts à sa mort, furent trouvés pleins de hardes & de linge, & tous ceux qui furent présens à l'ouverture, ou qui manierent, par la suite, les nippes qui y étoient renfermées, moururent en trois jours. *Fallope*, dans son Traité de la peste, dit qu'il étoit commun en Syrie; qu'un magasin plein de parfums, n'ayant été ouvert qu'après un long-temps, répandit sur le champ dans le pays, une peste très-meurtriere; on pourroit rapporter une infinité d'histoires semblables, & prouver par-là, combien est mortelle & pestilentielle, la corruption d'un air renfermé.

Une multitude d'histoires incontesta-

bles, prouvent auſſi que des vapeurs corrompues, qui s'exhalent tout d'un coup, des puits, des foſſés, des foſſes, des égouts, &c. cauſent des morts ſubites. L'accident arrivé à Madrid en 1655, confirme cette vérité. En voici l'hiſtoire telle qu'elle a été contée à M. *Bruhier*, par un témoin occulaire. » Ayant ouvert un caveau dans un Couvent de filles, pour y enterrer un » corps, celui qui le deſcendoit tomba » mort ſur le champ. Il en arriva autant à un autre qui y entra pour appeller le premier. Un Médecin qui » étoit préſent, ayant eu la curioſité » de deſcendre, la paya auſſi de ſa vie.

» Il eſt bien vrai, dit *Dionis*, qu'un » air extrêmement puant, peut donner » une mort ſubite. Je l'ai vu arriver il y a » environ trente ans, à quatre hommes » à S. Germain en Laie, qui fouilloient » la terre pour faire une cave à un lo-

» gis qui n'étoit pas éloigné du mien.
» Ces hommes étant à huit ou neuf
» pieds de profondeur, il ſortit à tra-
» vers du mur de la maiſon voiſine,
» environ trois ou quatre pintes d'une
» ſéroſité ſi puante, qu'ayant infecté
» l'air du trou où ils étoient, ils tom-
» berent morts à l'inſtant. J'en vis les
» cadavres qui étoient tout bourſoufflés,
» & à qui du ſang ſortoit par la bou-
» che & par le nez. Quelle activité
de cet eſprit déletere ; c'eſt bien
dommage que la Médecine ne con-
noiſſe pas tous les moyens propres à
oppoſer aux différentes eſpeces de miaſ-
mes meurtriers ; on ſait bien, par
exemple, que l'alcali volatil s'oppoſe
à la vapeur du ſouffre, mais quel re-
mede oppoſer à celle qui s'exhale de
la biere, qui fermente & qui tue auſſi
ceux qui la reſpirent ?

CCXX.

Espece de Résurrection de deux personnes réputées mortes.

Quoique nous ayons déjà parlé de l'incertitude des signes de la mort, & de certaines personnes que l'on a enterré vivantes ; la singularité des histoires suivantes, ne permet pas de les passer sous silence. » Une Jardiniere, » qui vendoit des herbes à la Poissonnerie, près de la maison du Sr. *Le-moine*, étant tombée malade, fut » conduite à l'Hôtel-Dieu, où on l'ensevelit la croyant morte. Le brancart » sur lequel on la portoit étoit déjà à » la porte du cimetiere de St. Denis, » où les Prêtres étoient entrés, lorsque » la malade lâcha un vent, qui fit dire » à l'un des porteurs, *retournons-nous-en, femme qui pete n'est pas morte ;* » ce qu'ils firent sans avertir le Clergé, » qui, arrivé à la fosse, fut surpris de

» ce que la morte ne paroiſſoit pas, &
» s'en alla en murmurant.

» Un Gentilhomme de ſoixante ans,
» malade d'une fievre continue, étant
» tombé en ſyncope, rendit à ce qu'on
» crut les derniers ſoupirs. Tout étoit
» diſpoſé pour les Funérailles, & mê-
» me pour l'ouverture de ſon corps,
» que ſes enfans avoient ſouhaitée:
» deux Curés qui étoient reſtés auprès
» du corps, pour faire les prieres or-
» dinaires, ſe diſputoient à qui l'auroit.
» Ce qui obligea mon pere d'entrer dans
» la chambre, pour empêcher qu'ils
» n'en vinſſent aux mains. Mon pere
» s'étant enſuite approché du lit où étoit
» le prétendu mort, & lui ayant, je ne
» ſais par quelle curioſité, découvert ſa
» face, il crut y voir quelque mouve-
» ment. Il lui approcha en même temps
» la chandelle du nez & de la bouche,
» & lui toucha les temples ſans s'apper-

» cevoir d'aucune reſpiration, ni d'au-
» cuns battemens d'arteres; « il revint à la charge, & crut voir encore le même mouvement. Il demanda du vin, lui en mit dans la bouche, on s'apperçut que le mort commençoit à le ſavourer, & ouvrit enfin les yeux après avoir bu quelques cuillerées. Etant revenu de ſa foibleſſe, il raconta tout ce qui s'étoit paſſé entre les deux Curés, ſans y omettre la moindre circonſtance. Il fut guéri entiérement peu de temps après.

CCXXI.

HORTENSIUS *tire ſon horoſcope, & celle de deux autres perſonnes; la force de la perſuaſion.*

Martin Hortenſius, Profeſſeur de Mathématiques à Amſterdam, donnoit dans les petiteſſes de l'Aſtrologie. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il voulut ſe mêler de faire ſon horoſcope, & dit à deux jeunes Hollandois de ſa compagnie,

qu'il mourroit l'an 1639, & pour eux il ne lui ſurvivroient pas long-temps. Il mourut en effet l'été de cette année. Ces Hollandois en furent ſi frappés, que l'un d'eux mourut bientôt après, & que l'autre, qui étoit le fils de *Daniel Heinſius*, étoit devenu ſi languiſſant, qu'au rapport de *Deſcartes*, qui fait mention de cette aventure, il ſembloit faire tout ſon poſſible pour ne pas démentir l'Aſtrologie.

Baillet, vie de Deſcartes, tom. 2. liv. 5. pag. 26.

CCXXII.

CARDAN, *fait la même prédiction.*

Cardan, avoit pronoſtiqué l'an & le jour de ſa mort; le temps qu'il avoit marqué étant arrivé, il jugea à propos de ne plus manger, afin de n'avoir pas le démenti de ſes prédictions : auſſi, l'amour de ſa réputation l'emporta ſur le plaiſir de vivre. Il mourut à l'âge de

ſoixante & quinze ans : peut-être, dit *Gui Patin*, auroit-il vécu davantage, s'il eut eu moins d'entêtement de ſa fauſſe ſcience.

CCXXIII.

Singuliere avarice de SYLVIUS.

L'avarice ſemble être le triſte partage des Médecins devenus riches. Seroit-ce parce qu'il leur en a plus coûté pour amaſſer ? Mais, tant d'autres profeſſions ſont plus excédantes ! Quoiqu'il en ſoit, *Sylvius* ou *Dubois*, non pas celui qui profeſſa la Médecine à Douay, vers le milieu du ſeizieme ſiecle, (*a*) mais ce *Sylvius* ou *Dubois* né à Amiens,

(*a*) Ce Médecin étoit de Lille en Flandres. On a pluſieurs ouvrages de lui, dont le plus conſidérable eſt celui qui a pour titre, *de Studioſorum & eorum qui corporis exercitationibus addicti non ſunt, tuendâ valetudine. Lib. duo, Duaci 1574, in-8.* Ce livre traite un ſujet intéreſſant. Ce *Dubois* a encore publié un Eloge, *Encomium*, de l'Univerſité & des Profeſſeurs de Douay.

& qui fut long-temps Professeur au College Royal de France, fut d'une avarice si extrême, si décriée, si révoltante, qu'il en devint le jouet de tous les gens de lettres, gens assez patrimoniaux pour la plupart. La raillerie le poursuivit même jusqu'au tombeau. Le jour de son enterrement, quelques-uns de ses disciples, mirent ce distique de *Buchanam* sur sa porte :

Sylvius hic situs est, gratis qui nihil dedit unquam;
Mortuus, & gratis quod legis ista, dolet.

CCXXIV.

Impromptu de M. DE VOLTAIRE *sur la retraite de M.* GENDRON.

Dans un homme sensible, l'imagination est prompte à s'allumer. M. *Gendron*, Médecin ordinaire de *Monsieur*, frere de Louis XIV. & depuis du Duc d'Orléans, Régent, après avoir long-temps pratiqué la Médecine & s'être dis-

tingué, par ses succès, dans l'art de guérir, se retira à Auteuil, près de Paris, dans la maison qui avoit autrefois appartenu à Boileau, son ami, & qu'il avoit acquise depuis près de trente ans. Là, M. *Gendron* étoit souvent visité par les Grands, les Ministres, les Seigneurs étrangers, &c. Un jour l'illustre *Voltaire*, encore assez jeune, allant lui présenter un de ses ouvrages, & se trouvant tout-à-coup saisi de respect pour un endroit si cher aux Muses, fit ce charmant impromptu.

C'est ici le vrai parnasse
Des vrais enfans d'Apollon,
Sous le nom de *Boileau*, ces lieux virent *Horace*;
Esculape y paroît sous celui de *Gendron*.

M. *Gendron* mourut à Auteuil en 1750, âgé de quatre-vingt-sept ans. Un de ses neveux, héritier de ses manuscrits, a publié depuis peu une lettre sur les effets pernicieux du *rouge* & du

blanc dont uſent les femmes ; les détournera-t-elle de mettre du rouge & du blanc ? non. Il y a tant de choſes dont on connoît l'abus & le danger, & que pourtant on laiſſe aller comme elles vont !

CCXXV.

Chaleur exceſſive de 1705 en Languedoc.

Un air trop échauffé, & qui par conſéquent a perdu preſque toute ſon élaſticité, devient preſqu'inutile pour l'économie animale ; tout ce qui reſpire ſe trouve pour lors dans un état auſſi déplorable que ſous le récipient de la machine pneumatique, c'eſt-à-dire, que s'il étoit privé de cet élément ; c'eſt ce qu'on éprouva à Montpellier en 1705 le 30 Juillet ; la chaleur y fut ſi exceſſive, qu'on ne s'y ſouvenoit de rien d'approchant. L'air fut ce jour-là preſqu'auſſi brûlant que celui qui ſort des fours d'une Verrerie, & on ne trouva

point d'autre aſyle que les caves. En plusieurs endroits on fit cuire des œufs au ſoleil, & la plupart des Thermometres ſe caſſerent par l'effort de la liqueur qui monta juſqu'en haut. On y obſerva auſſi, que durant cet été ſi ardent, les pendules avancerent beaucoup.

Hiſt. de l'Acad. 1705, p. 38.

CCXXVI.

Fievre quarte guérie par l'acte vénérien. Une épilepſie, &c.

On voit dans beaucoup d'obſervateurs, que la crainte, la joie, l'ivreſſe, &c. ont été le remede de la fievre; mais celui qui guérit l'ami de *Lanzoni*, qui étoit incommodé d'une fievre quarte depuis trois mois, eſt ordinairement une choſe que les Médecins recommandent ſoigneuſement d'éviter, & qui prouve que l'on peut quelquefois commettre des erreurs heureuſes, pour la

guérifon des maladies. Le jeune homme dont il eft queftion étoit âgé de 27 ans, avoit fait en vain ufage du quinquina, des amuletes, & même avoit épuifé tous les tréfors de la charlatanerie, lorfqu'un certain *Rhétoricien* le perfuade que c'eft l'amour qui doit le guérir : un tel remede, comme l'on fait, ne s'offre point inutilement à un jeune homme, il lui feroit même naître des defirs s'ils étoient affoupis dans ce moment ; auffi ne tarda-t-il point à chercher & à trouver une femme complaifante & charitable, avec laquelle il fit diparoître la fievre fans retour.

Le même *Lanzoni*, rapporte qu'une jeune veuve d'un tempérament chaud, menant une vie oifive, étant très-peu réglée & fort paffionnée pour le vin, le confultat fur des accès d'épilepfie qu'elle éprouvoit au moins deux fois chaque mois ; *Lanzoni* épuifa toutes fes

ressources médicales; mais ce n'étoit point des remedes qu'il falloit ici, ah! c'étoit comme au jeune homme, d'un peu de *fleurs de Réthorique*, qu'il falloit faire usage: effectivement le mariage que lui conseilla *Lanzoni*, dissipa ce mal, elle fut grosse dans le même mois, & trouva dans un mari de 28 ans, bien vigoureux, l'unique remede, peut-être, qui pouvoit déraciner son mal; car il est très-probable qu'un moyen qui a réussit aussi efficacement, étoit la seule ressource qu'il y eut à employer.

Ephemer. German. ann. 1681.

CCXXVII.

RHASÉS, *son origine. Moyen singulier qu'il employa pour rappeller un prétendu mort à la vie.*

Rhasés, est regardé comme le héros des Médecins Arabes. Il n'étoit point Arabe cependant. Il naquît en Perse, étudia la Médecine à Bagdad; puis

paſſa au Caire, & du Caire à Cordoue, où il exerça long-temps la Médecine. Il a le premier écrit ſur la petite vérole, maladie qui parut pour la premiere fois en Egypte du temps d'*Omar*, ſucceſſeur de *Mahomet*, le Géographe & Hiſtorien *Léon* l'Africain, rapporte de lui le fait ſuivant. Paſſant un jour dans les rues de Cordoue, il vit le peuple aſſemblé, & il apprit en demandant la raiſon de ce concours de monde, qu'un Citoyen qui prenoit l'air en ſe promenant, étoit tombé mort ſubitement; & après avoir examiné cet homme, il ſe fit promptement apporter des baguettes, qu'il diſtribua à ceux qui l'environnoient, en en gardant une pour lui, & les exhortant à l'imiter. Alors il ſe mit à frapper le prétendu mort ſur toutes les parties de ſon corps, & particuliérement ſous la plante des pieds: les autres en firent

autant. Le reste de l'assemblée les regardoit comme des fous ; mais au bout d'un quart d'heure, le mort commença à se remuer ; il revint ensuite parfaitement, au milieu des acclamations du peuple, qui crioit au miracle. *Rhasés* alors remonta sur sa mule & continua sa route. *Almansor*, homme puissant, riche, savant, & qui fit plusieurs fois part de ses biens à *Rhasés*, ayant appris cet événement, le fit venir & lui dit en le complimentant : *je vous connoissois pour excellent Médecin, mais je ne vous croyois pas homme à ressusciter les morts :* le Médecin lui répondit, » j'avoue que j'entends la Médecine, mais je ne sais pas rendre la » vie aux morts, c'est l'ouvrage de » Dieu : quant à ce que je pratiquai » derniérement avec tant de succès, » je ne l'ai trouvé dans aucun livre de » Médecine, ni ne le tiens d'aucun » maître ;

» maître; mais il m'arriva de faire en
» compagnie le voyage de *Bagdad* en
» Egypte. En entrant dans les deserts,
» quelques Arabes, gens de qualité, se
» joignirent à nous. En chemin faisant,
» un d'entr'eux se laissa tomber de des-
» sus son cheval, comme s'il eut été
» mort. Un vieillard de notre troupe
» mit pied à terre sur le champ, &
» coupant une poignée de verges, il
» nous en distribua à tous, & nous
» commençâmes à nous exercer sur le
» prétendu mort, comme nous fimes
» il y a quelques jours sur le Citoyen
» de cette ville, & avec le même suc-
» cès. Tout le mérite de ma cure se
» réduit donc à avoir remarqué que le
» cas du Citoyen étoit le même que
» celui de l'Arabe; quant à l'événe-
» ment c'est un pur hazard.

Ce récit plut à *Almansor*, & il ne put s'empêcher de dire avec admiration

à *Rhasès* ; *la Contrée que vous habitez peut se vanter de posséder en vous un Galien* , à quoi *Rhasès* répondit : *l'expérience vaut mieux que le Médecin.*

Un Médecin doué d'un jugement sain , & qui possede cette finesse de discernement, qui fait d'ábord saisir le vrai & le bon, s'il n'est pas dénué des plus ordinaires secours de la mémoire, ne peut manquer de devenir un grand homme ; mais c'est ce discernement qu'il faut, & qui est si rare. *Boerhaave*, l'immortel *Boerhaave* , jusqu'à la feuille de l'arbre qui s'offroit à lui , il ne la voyoit pas d'un œil ordinaire : des rapports inconnus au reste des Médecins, se décéloient à son génie.

CCXXVIII.

Ecclésiastiques Médecins. Défense aux Médecins de se marier ; abolition de cette coutume.

Il y a eu un temps en France, où il

n'y avoit guere que les Ecclésiastiques qui fussent Médecins. Comme les Clercs & les Moines étoient les seules qui étudiassent, il falloit bien aussi qu'ils fussent les seuls capables de connoître & de guérir les maladies. Delà, le grand nombre d'Abbés, de Chanoines, d'Evêques Médecins. *Jean Lavantage*, *Eustache Cailleux*, tous deux Prévôts de l'Eglise de Lille en Flandres: *Fulbet*, Evêque de Chartres: le Maîtres des sentences, *Robert* de Douay; *Robert* de Provin; *Obizo*, Religieux de St. Victor; *Rigord*, Moine de St. Denis, &c. étoient premiers Médecins de leurs Souverains. On apprend qu'en 1557, la Faculté de Médecine de Paris, étant entré en contestation avec la Faculté des Arts, au sujet de quelques Bénéfices, nomma à la Cure de St. André des Arts, le Médecin *Froideval*.

Cette Coutume a duré long-temps. Ce n'eſt qu'en 1452, qu'a été abolie en France, la défenſe qui étoit faite aux Médecins de ſe marier. C'eſt le Cardinal *Deſtouville* qui y apporta cette année la Bulle qui leur permettoit de prendre une femme. Cette permiſſion étoit ſage. C'étoit réunir trop d'avantages, trop de moyens aiſés de ſubjuguer les eſprits, que d'être tout à la fois, Prêtre & Médecin. Prêtre & Médecin !

CCXXIX.

Réflexions Hiſtorico-Phyſico-Medico-Morales.

1. Il n'eſt point de ſcience où il y ait eu tant de haut & de bas alternativement que dans la Médecine. Seroit-ce de ſa nature ou du caractere de ceux qui l'exercent, que viendroit une pareille viciſſitude ? ou plutôt de ces deux cauſes également ?

2. Dans les temps héroïques, ce qu'il y avoit de plus grand se faisoit honneur d'être Médecin. La race des Asclepiades figuroit avec les Rois. *Hyppocrate*, avoit presque le même relief.

3. La Médecine dès ces premiers temps fut confondue avec la Philosophie. *Empedocle* d'abord, *Démocrite* & ceux qui les suivirent, en étudiant la nature sous le nom de Philosophes, n'en étoient que plus grands Médecins.

4. Peu après l'éloquence, instrument nécessaire chez les Grecs, pour la politique à traiter entre tant d'états différens, d'une même contrée, s'attira les talens de ceux qui aspiroient à la plus haute considération.

5. Les Sophistes & les Poëtes n'eurent que le second rang, & la Médecine parût alors abandonnée, à ceux qui cherchoient le gain plutôt que la gloire.

6. Dans cette ſituation, la Grece paſſa au pouvoir des Romains. Le plaiſir de la poſſéder, flatta d'abord uniquement leur ambition, peu ſenſibles aux avantages qu'ils devoient retirer des Arts & des Sciences du peuple conquis.

7. A peine les premiers Médecins Grecs, furent-ils admis à Rome. La frugalité des Romains, juſqu'alors ſoutenue, faiſoit mépriſer la Médecine comme un Art frivole & inutile. Une ſimple routine aveugle leur ſuffiſoit, & la pratique ne leur parut digne que de leurs eſclaves.

8. Les Romains bientôt après ouvrirent les yeux. Sans doute que les ſuites du luxe, qui commençoit à les corrompre, les fit recourir à la Médecine, & elle brilla ſous les Empereurs avec aſſez de dignité, juſqu'à l'invaſion des Barbares.

9. Ceux du nord la replongerent

dans l'obſcurité; mais les Arabes la firent reparoître ſous une forme preſque nouvelle, & tirerent des régions orientales, qu'ils avoient ſubjuguées, des remedes nouveaux, bien plus utiles que leurs raiſonnemens.

10. Ce fut par leur ſecours que l'occident ſe releva de la profonde ignorance où l'on étoit ſur la Médecine, comme ſur les autres Sciences; mais ſans atteindre à aucun degré de perfection.

11. Enfin, la perte de Conſtantinople, fit repaſſer chez-nous les originaux que les Arabes avoient altéré en nous les communiquant: nous n'avions pas daigné les aller chercher dans l'Orient.

12. Les Médecins d'Italie furent les premiers qui profiterent de ces ſecours; mais le plus grand bien qu'ils en tirerent, fut de ſe dépouiller de la barbarie qui

régnoit auparavant dans tous les Arts & toutes les Sciences.

13. Dans les ſiecles ſuivans, les découvertes qui ſe ſuccéderent rapidement en Anatomie, en Chymie, en Hiſtoire naturelle, enrichirent la Médecine des connoiſſances les plus importantes.

14. Bientôt après, on ne s'en tint pas à ces connoiſſances, on voulut raiſonner ſur les cauſes; & la Philoſophie nouvelle, écloſe dans le dernier ſiecle, paroiſſant comme un Soleil qui éclaire tout, fournit les explications les plus ſpécieuſes des phénomenes les plus obſcurs.

15. Seroit-ce un paradoxe d'avancer que les connoiſſances nouvelles, enrichiſſant d'un côté la Médecine, & de l'autre donnant occaſion aux applications Philoſophiques, l'appauvrirent dans ce qu'elle a de plus eſſentiel?

16. Delà nâquirent tant de diffé-

rens ſyſtêmes, qui firent négliger les obſervations. Des Médecins d'une imagination vive, crurent chacun à leur maniere, s'aſſujettir la nature, au lieu de l'étudier & de s'y aſſujettir eux-mêmes.

17. D'une théorie ſi diſcordante, la pratique ne ſentit que trop le contre-coup. Eh comment le public auroit-il pu ſe défendre de la défiance qu'inſpiroient des variétés, pouſſées même au point d'être pour la plupart entr'elles contradictoires !

18. Le public dès ce moment confondit l'Art & l'Artiſte, avec d'autant moins d'égard, qu'indépendamment de cette bigarrure d'opinions, ils avoient adopté de tous les temps, comme un juſte reproche à faire à l'Art, d'être purement conjectural.

19. Sur ce principe, ſans examiner le peu de juſteſſe des conſéquences

que le vulgaire a coutume d'en tirer, la défiance, née de la diſcorde des ſentimens, alla juſqu'au mépris, au ridicule même, qu'on a jetté indiſtinctement ſur l'Art & ſur l'Artiſte.

20. Daigneroit-on ſe rappeller ici d'autres principes, dont la vérité eſt inconteſtable; ce ſont ceux d'une raiſon, applicable ſans reſtriction à tout ce qui intéreſſe eſſentiellement l'homme.

21. Qu'eſt-ce qui le dirige, qui le ſoutient, en un mot le fait ſubſiſter, ſi ce n'eſt l'art de conjecturer dans la plupart des choſes, qui regardent le moral comme le phyſique? La démonſtration peut-elle avoir des avantages ſi généralement étendus?

23. L'utilité de cette combinaiſon dans l'Art de guérir, s'étend bien plus loin qu'on ne penſe. Peut-on ſéparer le moral du phyſique, quand on ſait qu'il y a des loix de l'union du corps

& de l'ame, établies par le Créateur ?

24. Les passions, pour s'exercer, ont-elles d'autre instrument qu'un principe méchanique ? Et le Médecin qui étudie ce principe, ne peut-il pas aider la raison pour les subjuguer ?

25. L'énoncé d'une ame saine dans un corps sain, a toujours été regardé comme le tableau de l'homme parfait. Quel autre Art peut mieux que la Médecine rectifier ces deux parties, & les rendre également saines ?

26. L'homme dans son entier, est donc l'unique objet du Médecin : & cet objet pour être parfaitement connu, quelle étendue de connoissances ne demande-t-il point ? Le Médecin doit même savoir y ramener celles qui paroissent au vulgaire les plus éloignées.

27. Il puise dans le vaste sein de la nature, tous les remedes qu'elle peut fournir à un scrutateur diligent & at-

tentif. S'il s'en découvre, s'il s'en présente de nouveaux; de quelque part qu'ils viennent, il n'en est point qu'il n'adopte; mais il ne les adopte qu'après une expérience raisonnée.

28. C'est une juste application qui constitue essentiellement le Médecin; éclairé en même-temps par la connoissance du corps humain, & par celle des remedes: connoissances cependant, qui toutes seules ne sont que subsidiaires, & aucunement décisives par elles-mêmes dans l'art de guérir.

29. Combien d'Anatomistes, de Naturalistes aujourd'hui, qui, à l'envie les uns des autres, ne cessent de pousser leurs découvertes toujours plus loin, & à qui malgré les connoissances les plus exquises, il manque l'organe, sans lequel il n'y a point de vrai Médecin.

30. Cet organe, qui seul dirige dans la juste application de l'agent au patient

étant une judiciaire purgée du fanatiſme des hypotheſes : la combinaiſon des cas les plus communs, ainſi que des plus rares, fait le perpétuel exercice de ſa ſagacité.

31. C'eſt à ce point central, où s'étoit fixée l'ancienne Médecine, qu'enfin nous voyons revenir celle d'aujourd'hui, après s'être long-temps égarée dans des raiſonnemens vains, occaſionés par les nouvelles découvertes, deſquelles pourtant le vrai Médecin, eſt le ſeul qui puiſſe tirer des ſecours ignorés de l'antiquité.

32. Le Charlatan qui ſe vante d'un remede, dont ſouvent il n'eſt point l'auteur, peut-il avoir cette judiciaire exercée, pour en faire la juſte application, à un ſi grand nombre de ſujets dont il ignore la diverſité ? Tant d'événemens funeſtes, ſuites néceſſaires de cette ignorance, ne feront-ils jamais

plus d'impreſſion, qu'une témérité ſi rarement heureuſe ?

33. L'illuſion, toute honteuſe qu'elle eſt, paſſe cependant du bas peuple à des gens d'ailleurs très-ſenſés.

34. Ce travers d'eſprit n'a-t-il point ſon origine dans la foibleſſe la plus naturelle à l'homme : la crédulité ; principalement dans ce qui le flatte, ſur ce qu'il deſire le plus !

35. L'affirmation audacieuſe du Charlatan, prête une nouvelle force à cette crédulité, pendant que la modeſtie du Médecin judicieux, laiſſe dans une incertitude moins agréable le commun des hommes, qu'une mauvaiſe déciſion.

36. Concluons delà, qu'on ne ſait ſi les Médecins ſages & retenus, ne font point à leur art autant de préjudice que les hypotéthiques, qui par leur contrariété jettent dans la défiance.

37. Quant à ces derniers, il eſt un

vice infiniment plus honteux, que celui d'une imagination abandonnée à ses idées, c'est le défaut de mœurs: & ce défaut est-il particulier à la Médecine? Il a de tous les temps avili les professions qui passent pour les plus nobles.

38. *Si la jalousie, le bas intérêt, sources des plus indignes manœuvres, éteignent tout sentiment d'honneur & de probité, n'est-il pas injuste que l'indignité du Médecin, rejaillisse sur l'art même, dans l'esprit d'un certain public?*

39. Ce même public porte encore un jugement plus téméraire contre l'art, quand il le croit aussi ravalé que ceux qui l'exercent, si leur naissance ne répond point à la dignité que l'Art a par lui-même.

40. On ne peut du moins faire ce reproche à l'Anglois: ce peuple fier ne croit pas s'abaisser, en donnant

en partage aux cadets des plus grandes Maiſons, l'exercice de la Médecine: il ſe rappelle ſans doute les temps héroïques dont j'ai déjà parlé.

41. Mais que fait la naiſſance? la plus illuſtre ne ſauve les hommes des vices du cœur, qu'autant qu'une meilleure éducation qu'elle doit procurer, peut ſeconder la nature, ou du moins la rectifier.

42. La nature perfectionnée par l'éducation, forme, indépendamment de la naiſſance, les plus grands hommes dans tous les genres. Un grand Miniſtre heureuſement né, par ſon mérite ſeul honore ſa place, & en fait toute la gloire.

CCXXX.

Singuliere générosité du célebre MEAD, *envers l'illuſtre* FREIND.

Nous avons dit ci-devant qu'aucune jalouſie n'eſt plus marquée que celle

qu'ont entr'eux les Médecins ; cela ne doit s'appliquer qu'aux Médecins du bas étage, à ces Médecins qui sont rongés du plus secret chagrin, de voir qu'un de leur confrere parvienne à la fortune, par les moyens dont ils se servent eux-mêmes; c'est-à-dire, par une charlatanerie plus rafinée ; c'est pour lors la basse jalousie du Cordonnier du coin. Mais entre les vrais Médecins il n'en est pas de même ; c'est l'honneur, la probité, la justice, la grandeur d'ame, qui dirigent leurs actions envers des confreres qui en sont dignes. Voici un trait de générosité, de grandeur d'ame & d'amitié, qui fait honneur à l'humanité. Il regarde le célebre *Mead*, fameux Médecin Anglois, mort en 1754, & l'illustre *Freind*, son ami, mort en 1728, premier Médecin de la Reine d'Angleterre.

Freind, ayant assisté au Parlement

en 1722, comme Membre du bourg de Lanceston, il s'éleva avec force contre le Miniſtere. Cette conduite le fit accuſer de haute trahiſon, & renfermer au mois de Mars, à la tour de Londres. Environ ſix mois après, le Miniſtre tomba malade, & envoya chercher *Mead*, qui, après s'être mis au fait de la maladie, dit au Miniſtre, qu'il répondoit de ſa guériſon, mais qu'il ne lui donneroit pas ſeulement un verre d'eau, que *Freind* ſon ami, ne fut ſorti de la tour. Le Miniſtre, quelques jours après, voyant la maladie augmentée, fit ſupplier le Roi d'accorder la liberté à M. *Freind*. L'ordre expédié, le malade crut que *Mead* alloit ordonner ce qui convenoit à ſon état; mais, ce Médecin ne voulut rien ordonner, que ſon ami ne fut élargi. Après cet élargiſſement, *Mead* traita le Miniſtre, & lui procura, en peu de temps, une guéri-

ſon parfaite. Le ſoir même, il porta à *Freind* environ cinq mille guinées qu'il avoit reçu pour ſes honoraires, en traitant les malades de *Freind* pendant ſa priſon, & l'obligea de recevoir cette ſomme, quoiqu'il eut pu la retenir légitimement, étant le fruit de ſes peines.

Malheur aux cœurs d'acier, que ce trait de générosité ne touchera pas! Ames ſenſibles & bienfaiſantes, qui goûtez l'heureuſe ſatisfaction d'obliger un malheureux, c'eſt pour vous ſoutenir dans une diſpoſition ſi flatteuſe, ſi honorable, que je l'écris. Riches impitoyables, hommes inſenſibles aux cris de l'indigence, cœurs fermés aux plaintes d'un ami, c'eſt pour vous faire rougir. *Liſez, & jugez-vous*, ſi vous l'oſez jamais.



CCXXXI.

Interdiction de l'usage de l'Antimoine en France.

De simples disputes en Médecine ont quelquefois intéressé ce corps respectable, dépositaire des droits des peuples & des loix qui les guident. En 1566, un Arrêt du Parlement, interdit l'usage médicinal de l'Antimoine; & précisément un siecle après, c'est-à-dire en 1666, un autre Arrêt permit aux Médecins » de se servir d'Antimoine, d'en » écrire, d'en disputer; & fit défense » à toute personne, d'en faire aucun » usage que par leur avis.

Excepté, peut-être le Mercure, il n'est point de substance médicamenteuse qu'on ait plus calomnié que l'Antimoine. S'il a eu de fiers Panégyristes, il a rencontré aussi de furieux ennemis. *Gui Patin* le hait comme il haït le cardinal *Mazarin*. Il tenoit registre des

malades tués par l'Emétique, & il appelloit ſa liſte, *le Martyrologe de l'Emétique, ou le témoignage de la vertu énétique*, (ab enecando) *de l'Antimoine.*

Il n'avoit garde d'éprouver le ſort de *N. Paulmier*, Médecin de Paris, chaſſé de la Faculté en 1609, quoiqu'aſſez célebre, pour avoir quelquefois adminiſtré des préparations antimoniales, malgré la défenſe du Parlement & de l'Arrêt de 1566.

CCXXXII.

Fortune & caractere de M. MOLIN.

On cite de M. *Molin*, (*a*) célebre Médecin, mort ſans poſtérité à Paris en 1755, âgé de quatre-vingt-neuf ans, & riche de ſeize cens mille livres, une anecdote qui eſt une nouvelle preuve, qu'avoir exceſſivement d'argent eſt mal-

(*a*) On ne l'a guere connu à Paris que ſous le nom de *Dumoulin*.

heureusement une raison suffisante, pour des gens, de n'en dépenser guere. Un homme plus qu'économe, & qui s'en piquoit, ayant entendu dire que M. *Molin* l'emportoit sur lui à cet égard, alla le voir sur les huit heures du soir en hiver, & le trouvant dans une chambre enfumée, avec une petite lampe, qui ne donnoit presque point de clarté : il lui dit, en entrant. *J'ai appris, Monsieur, que vous étiez l'homme du monde le plus économe; je le suis un peu, mais je souhaiterois l'être davantage, & je voudrois bien que vous me fissiez l'amitié de me donner quelques leçons d'économie. Ne venez-vous que pour cela*, lui répliqua brusquement M. Molin, *prenez ce siege;* & en même temps il éteignit sa lampe, en lui disant : *nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler; nous en serons moins distrait. Ah! Monsieur*, s'écria l'avare étranger, *cette leçon d'économie*

me suffit ; je vois bien que je ne ferai jamais qu'un petit garçon auprès de vous, mais je vous proteste que j'en profiterai. Il se retira aussi-tôt à tâtons.

Cette anecdote, dont je n'ai garde de me constituer garant, fait connoître M. *Molin* pour un avare des plus vilains. Je ne dois pourtant pas laisser ignorer, que ce même avare, capable de s'enfumer dans une chambre éclairée d'une petite lampe, l'a plusieurs fois été aussi des belles actions & des plus généreuses. Tel est l'homme ; un assemblage de contradictions, un être pétri de vices & de vertus ! Plusieurs fois, ce Médecin célebre, qui, appellé chez des gens aisés, n'y revenoit pas, si on ne le payoit à chaque visite, a donné soins au soulagement des pauvres ; plusieurs fois il leur a fourni des secours en argent, sans toutefois que jamais il ait souffert qu'on lui en fit des remercimens réitérés ; ali-

ment d'un amour-propre orgueilleux; sans qu'il en ait jamais parlé. On en doit le témoignage à la noblesse de ses sentimens sur cet objet; en donnant, il exigeoit, sur-tout, qu'on oubliât qu'il eut donné. Un jour il fut appellé dans un Couvent, pour une jeune Demoiselle très-pauvre & d'une très-grande naissance; on lui en fit l'aveu en tremblant, dans la crainte que n'étant pas payé suivant sa méthode, il ne revint plus: il revint pourtant, & laissa chez la malade, un rouleau de dix Louis d'or, afin que d'une partie de cet argent, on put le payer, & que par-là, les assistans ne s'apperçussent pas de l'indigence de la malade. Je répéterai encore ici ce que je viens de dire toute à l'heure; eh! peut-on trop le répéter? *Riches impitoyables; hommes insensibles; cœurs fermés aux plaintes de l'amitié, aux sanglots de l'indigence;*

gence ; lisez, & jugez-vous !

CCXXXIII.

Des peres & meres sains, ne faisoient que des enfans sourds & muets.

Les peres & meres qui jouissent de la plus parfaite santé, qui sont de la plus heureuse conformation, donnent quelquefois le jour à des enfans, qui apportent en naissant des infirmités étrangeres à une famille ; témoin ce Magistrat dont parle *Baillou*, qui fit un grand nombre d'enfans sourds, quoique lui & sa femme entendissent très-bien : & cet autre qui n'engendroit des enfans sains, qu'autant qu'il les faisoit à Paris ; au lieu qu'à Bordeaux, ils naissoient tous sourds & muets. Par quel systême de génération se tirera-t-on de ce pas-ci ? Il me paroît si glissant, que je me sens, comme malgré moi, tomber dans les causes occultes des anciens.

CCXXXIV.

Découvertes microſcopiques ſur la tranſpiration.

Cet article, tiré tout entier des mêlanges de Littérature & d'Hiſtoire de *Vigneul-Marville*, ſert infiniment à confirmer les expériences de *Sanctorius*, s'il en étoit beſoin : il y parle ainſi.

Le lendemain que nous fûmes arrivés à Londres, il vint des Marchands à notre logis, nous apporter des curioſités du pays. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage ; les uns acheterent des points, les autres des rubans & des bas de ſoie ; pour moi, je me fourni de lunettes d'approche & de microſcopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'eſprit & parloit aſſez bien le françois. Je l'arrêtai à dîner : & comme il fut aſſez content de la chere que je lui fis, il me dit qu'il avoit quel-

que chose de fort curieux à me faire voir ; il tira d'un étui de chagrin, une espece de monocule, garni d'écaille de tortue. C'étoit un excellent microscope, & si excellent, qu'il ne faisoit pas seulement voir les cirons les plus imperceptibles, mais aussi les atômes d'*Epicure*, la matiere subtile de *Descartes*, les vapeurs de la terre, celle que notre corps transpire, & les influences des astres.

A la premiere épreuve que j'en fis, m'étant éloigné de mon homme environ cinq ou six pas, je vis une infinité de petits vers sur son habit, qui en rongoient la laine avec une avidité incroyable ; & je connus par-là, contre l'opinion commune, que ce n'est pas nous qui usons nos habits, mais que ce sont les vers qui les mangent. Je changeai de situation, & tournant le microscope d'un autre sens, mon Mathématicien

me parut comme enveloppé d'un nuage ; il me dit que ce que je voyois de la ſorte étoit tranſpiration qui ſe faiſoit après le repas, & que je devois être convaincu, par-là, que *Sanctorius* n'avoit pas voulu nous en faire accroire, quand il avoit ſoutenu que de tout ce que nous mangeons, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes à la cuiſine où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets, & j'eus le plaiſir de voir, avec le même microſcope, comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur leſquelles il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement comme autant de dards contre le filet de bœuf, & en inciſoit toutes les parties, dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur délicate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatouilloit les narines.

A la ſortie du logis, nous allâmes au jeu de paume; quatre hommes jouoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là, & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât & l'autre perdît. Je les regardois tous deux avec le microſcope; l'agitation dans laquelle ils étoient, les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſqu'à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures; & je m'apperçus que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles qu'elles s'accrochoient aiſément à ce que je tranſpirois moi-même; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figurées en pointes, les unes aigues & les autres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. Ainſi je connus que la véritable cauſe de nos inclina-

tions, consiste dans la figure des parties que nous transpirons, & de celles que les autres transpirent, & dans l'union ou dans l'opposition & la contrariété de ces choses.

Nous sortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la campagne un Liévre qu'on chassoit. Le Liévre passa à dix pas de nous; je le regardois avec le microscope: il me parut comme un tison de feu, qui laisse après lui une grosse fumée: c'étoit la transpiration de l'animal qui se faisoit, & nous connûmes que par-tout où ces vapeurs se répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, selon que leurs narines en étoient frappées, & qu'ils ne perdoient les voies, que quand les vapeurs du Liévre étoient dissipées, par un grand vent, ou par quelque autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai

un Moulin ; & j'en vis ſortir comme une fumée fort épaiſſe ; je reconnus que c'étoient les parties les plus ſubtiles du grain qu'on faiſoit moudre, qui s'échappoient par la grande agitation qu'elles recevoient du mouvement circulaire de la meule. Voyant la grande perte qui ſe faiſoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on accuſe les meûniers de fripponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie ne venant que du côté du moulin. Quelles immenſes découvertes ne feroit-on pas avec un tel microſcope dans le corps humain, dans cette organiſation qui nous eſt cachée, dans le cerveau par exemple ! dans l'émanation des corpuſcules qui nous procurent des maladies ! L'Auteur du livre intitulé de *Curioſitatibus Phyſicis*, attribue la communication de

plusieurs maladies, à l'écoulement des corpuscules qui sortent des corps voisins ; sur quoi il fait mention d'un Médecin de Paris, qui ne manquoit jamais de gagner la dysenterie, toutes les fois qu'il voyoit un malade qui en étoit atteint.

CCXXXV.

Folie causée par l'usage du Coquelicoc. Sang froid comme la neige. Singulier effet des Fraises sur une Dame.

Un remede innocent peut devenir nuisible, quand malheureusement il rencontre dans le corps une disposition antipathique. *Riviere*, rapporte qu'un homme devint fou, & qu'il mourut peu de temps après avoir fait un long usage d'eau de *Coquelicoc.* Les cavités ou ventricules du cerveau, étoient pleins d'une humeur noire comme de l'encre, & très-puante.

Riverii. Observ. Centur. 4. *obs.* 41.

Le même Auteur dit, qu'ayant un jour fait ſaigner, en ſa préſence, une femme très-colerique, qui avoit une fievre continue, le ſang lui jaillit au viſage, & qu'il le ſentit auſſi froid que ſi c'eut été de la neige. Cinq jours après, cette malade étoit morte.

Une Dame âgée de trente ans, d'une bonne complexion, éprouve, ſuivant le rapport d'un Chirurgien, (*voyez Gazette ſalutaire*, *N.° 26*,) toutes les fois qu'elle mange des fraiſes, un picotement extrême à la langue & aux levres, avec un poids ſur l'*eſtomac*, & un froid intérieur, comme ſi elle eut avalé un morceau de glace. Ses levres, ſon nez, enflent beaucoup; & ce qui ſurprend, ſes oreilles ſe gonflent, au point d'acquérir le double, au moins, de leur épaiſſeur & de leur grandeur.

CCXXXVI.

D'où vient l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent. Fievre maligne ſternutatoire.

L'uſage d'être touché de commiſération, de former des vœux, de ſaluer ceux qui éternuent eſt très-ancien ; *Euſtachius* nous apprend que les Grecs le faiſoient ; & *Pétrone* aſſure que *Githon* éternuoit un jour ſi violemment, qu'il faiſoit remuer ſon lit : *Eumolpe* attendri, recommanda qu'on le saluât, qu'on fit des vœux au Ciel pour ſon pauvre *Githon*. *Siffridus* nous dit, que cette coutume s'introduiſit à Rome par une peſte, qui ſe manifeſtoit à l'aine par un bubon, qui étoit d'une nature ſi maligne & ſi cruelle, qu'on mouroit au moment qu'on y penſoit le moins, ſoit à table, au jeu, ou faiſant la converſation, & que c'étoit par l'éternuement, que cette maladie

donnoit la mort. Il étoit bien naturel & bien humain d'invoquer les Dieux dans ce temps-là, lorſque quelqu'un éternuoit; & c'eſt delà qu'on dit encore aujourd'hui, *que Dieu vous béniſſe*, lorſqu'on éternue.

Il eſt des maladies dont le caractere & le ſymptôme le plus meurtrier paroît être l'éternuement; il eſt rapporté dans les Ephémérides d'Allemagne, que le fils d'un Conſeiller éternua plus de ſix mille fois dans l'eſpace de quelques jours; qu'étant attaqué d'une fievre maligne vermineuſe, il commença à éternuer le quatrieme jour, & à éprouver à chaque inſtant, des mouvemens ſpaſmodiques au nez : ce petit corps fut ſecoué pendant dix jours de ſuite, par ce violent éternuement, & la mort termina au dixieme cette maladie comme elle avoit commencée.

CCXXXVII.

M. ARNAULD, *obligé de se cacher à l'Hôtel de Longueville, est incommodé de la fievre, & se dévoile, malgré lui, au Médecin* BRAYER.

Un grand homme peut manquer de prudence: M. *Arnauld*, obligé de se cacher, trouva retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'avec un habit séculier, une grande perruque sur la tête & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & Madame de *Longueville* ayant fait venir le Médecin *Brayer*, lui recommanda d'avoir soin d'un gentilhomme, & à qui elle avoit donné depuis peu, une chambre dans son hôtel. *Brayer* monte chez le malade, qui après l'avoir entretenu de sa fievre, demande des nouvelles. *On parle*, lui dit *Brayer*, *d'un livre nouveau, qu'on attribue à M.* Arnauld, *ou à M.* de Saci; *mais je ne le crois pas de M.*

de Saci, *il n'écrit pas si bien.* A ce mot, M. *Arnauld* oubliant son habit gris & sa perruque, lui répond vivement : *Que voulez-vous dire? Mon neveu écrit mieux que moi. Brayer* envisage son malade, se met à rire, descend chez Madame de *Longueville*, & lui dit : *la maladie de votre gentilhomme n'est pas considérable ; je vous conseille cependant de faire en sorte qu'il ne voie personne. Il ne faut pas le laisser parler.* Madame de *Longueville* étonnée des réponses indiscrettes qui échapoient souvent à M. *Arnauld* & à M. *Nicole*, disoit, qu'elle aimeroit mieux confier son secret à un libertin.

CCXXXVIII.

Singuliere scene de MEIBOMIUS *& de* NAUDÉ, *à la Cour de Suéde, à l'occasion de la musique & de la danse des anciens.*

Avec beaucoup de savoir, on peut

être très-ridicule; témoin *Marc Meibomius*, ſavant Médecin, mort en 1611. Il s'étoit rendu très-habile dans la connoiſſance de la muſique des anciens. Il publia en 1602, la traduction des ſept anciens Auteurs, qui ont écrit ſur cet Art, & la dédia à la fameuſe *Chriſtine de Suede*. Ayant été appellé à la Cour de cette Princeſſe, elle l'engagea un jour, à la perſuaſion de l'Abbé *Bourdelot*, ſon Médecin & ſon favori, à chanter un air ſelon la muſique ancienne qu'il avoit publiée, tandis que *Naudé*, autre Médecin érudit, exécuteroit ſes danſes Grecques & Romaines au ſon de ſa voix : mais ces deux ſavans s'en acquitterent ſi mal, que tous les ſpectateurs éclaterent de rire en plein Cour, où la ſcene fut jouée. On dit que *Meibomius*, qui apparamment n'avoit pas la voix belle, outré de cette aventure, tomba ſur *Bourdelot*,

qu'il rencontra peu de temps après, & lui meurtrit le visage à grands coups de poing. Il se trouva mal cependant, d'avoir si décidément écouté les cris de son ressentiment, *Bourdelot* en ayant porté ses plaintes à la Reine. *Meibomius*, pour avoir mal chanté, fut disgracié & obligé de quitter la Suede.

CCXL.

GALILÉE & VANHELMONT, *livrés à l'Inquisition.*

Tout le monde sait ce que *Galilée* eut à souffrir des poursuites de l'Inquisition; mais tous les Médecins ne savent pas que *Vanhelmont*, ce Médecin d'une si haute extraction, pratiqua la Médecine avec tant de succès, & fit des cures si surprenantes, qu'on le déféra aussi à l'Inquisition, sur le soupçon, que ce qu'il faisoit étoit au-dessus des forces de la nature; & que *Vanhelmont* ayant, pour son bonheur,

ſû prouver le contraire, prit cependant toujours, pour plus de ſûreté, le parti de ſe retirer en Hollande, où il mourut en 1644.

CCXLI.

Maladie de François I.

Le Médecin ſemble avoir le droit de tout dire impunément, lorſqu'il s'agit de Médecine : on dit, par exemple, de *Lecoq*, qu'ayant été appellé en Cour pour conſulter ſur la maladie de François I. Roi de France, qui étoit atteint du mal vénérien, il s'oppoſa fortement à l'avis de *Fernel*, qui ne vouloit ſe ſervir d'autre remede, que de ſon opiate antivénérienne, & qu'il inſiſta ſur l'uſage de la friction mercurielle, comme le moyen le plus prompt & le plus efficace, en diſant au même *Fernel* : » c'eſt un vilain, qui a gagné la vérole, *frottetur*, comme un autre & » comme le dernier de ſon Royaume,

» puisqu'il s'est gâté de la même ma»
» niere. Cela fut rapporté au Roi qui n'en fit que rire, & lui en sut bon gré.

CCXLI.

TIRAQUEAU, *célébre Jurisconsulte & digne appui de la Médecine.*

Il ne faut pas toujours être Médecin, pour juger sainement du mérite éminent de cette profession; le célébre *André Tiraqueau*, un des plus fameux Jurisconsulte du seizieme siecle, en a parlé dans son excellent traité *de Nobilitate*, d'une maniere à lui faire tenir un rang honnête dans la liste des plus célébres Médecins, & c'est à ce titre que *Vanderlinden* l'a placé dans son livre de *Scriptis Medicis*; effectivement, un homme déjà célebre par un mérite étranger à la Médecine, & qui ajoute à cela dans ses écrits, les points suivans, a un droit plus que légitime d'être décoré du titre de Docteur en

Médecine: auſſi, ſelon moi, auroit-on dû le prier d'en accepter l'*Hermine*, pour le remercier de la conſidération qu'il avoit envers cet Art ſi eſſentiel à l'humanité; voici quels ſont ces points.

1. Savoir ſi la Médecine déroge à la nobleſſe? Il prouve que non.

2. Quels ſont les Saints qui ont été Médecins, où qui ſe ſont ſervis de la Médecine.

3. Un détail des Anges, des Empereurs, des Rois, des Papes, des Poëtes & des Philoſophes Médecins.

4. Un traité des Médicamens, par ordre alphabétique.

5. Une nomenclature alphabétique des Médecins.

6. Les Médecins vétérinaires. Les femmes Médecins.

7. Tout ce qu'on peut & qu'on a coutume de dire contre les Médecins, avec des réponſes à toutes les objections,

Cet Ouvrage a été imprimé à Bâle en 1561. Ce puiſſant ſoutient de la Médecine, fut pere de vingt enfans, engendrés d'un légitime mariage, ne buvant jamais que l'eau ; il ſût, malgré cela, ſatisfaire encore aux devoirs de ſa profeſſion, & à la compoſition de pluſieurs beaux Ouvrages. Cet exemple ſeul pourroit ſuffire pour convaincre l'homme de l'excellence de ſa boiſſon naturelle, qui eſt l'eau, & combien cette boiſſon eſt ſupérieure à toutes les autres pour la génération; mais l'intempérance le porte toujours à des liqueurs animées. Voici l'Epitaphe dont on orna le tombeau de *Tiraqueau*, elle donne occaſion de faire cette réflexion ſur la boiſſon de l'homme.

Hic jacet,
Qui aquam bibendo,
Viginti libros ſuſcepit, viginti libros edidit ;
Si merum bibiſſet, totum orbem impleſſet.

CCXLII.

Perturbateurs de la Médecine.

Si la Médecine a trouvé dans certains hommes de bien de puiſſans appuis, elle en a auſſi rencontré d'autres qui ont concentré toutes leurs forces pour en ruiner la nobleſſe & la vérité; il eſt aſſez étonnant, dit M. *Eloy*, dans ſon Dictionnaire, qu'elle ait pû ſurmonter toutes les oppoſitions qu'elle a trouvé dans ſes progrès, & qu'elle n'ait pas été accablée ſous le poids des triſtes infortunes qu'elle a eſſuyé depuis ſon établiſſement: mais il eſt bien plus ſurprenant, que jamais elle n'ait pû jouir d'une tranquillité parfaite. Les guerres inteſtines n'ont ceſſé de la troubler, depuis ſa réduction en préceptes; elle trouva parmi les Médecins, preſqu'autant de perturbateurs que de chefs de parti; & les innovations que chacun prétendit faire à ſon gré, trou-

blerent toujours cette uniformité de ſentiment que demande une ſcience fondée ſur la nature même. Outre ces troubles inteſtins, la Médecine eut encore à ſoutenir les attaques du déhors. On vit de tous temps des eſprits formés de fiel & d'injuſtice, ſe ſoulever contre cette ſcience, & oſer même en diſputer l'utilité. On employa mille paſſages d'Auteurs, tant ſacrés que profanes, pour la dégrader de ſa dignité; on contourna les ſens des citations; on ſuppoſa même des textes également faux & calomnieux, pour multiplier les traits qu'on vouloit lancer contre elle. Cette haine, contre la Médecine, ne ſe borna pas aux ſiecles paſſés; elle parvint juſqu'au nôtre, & on l'attaqua avec d'autant plus de fureur, que l'état floriſſant dont elle jouiſſoit, lui avoit ſuſcité plus d'ennemis. (*a*)

(*a*) C'eſt ſur-tout en France que le décri

Pétrarque, *Montagne* & *Moliere*, auroient parfaitement réussi à décrédi-

---

de la Médecine est tourné en préjugé, dit *Lamettrie*; sa distinction chez l'étranger est une preuve que ce préjugé n'est pas sans fondement, & que la maniere dont elle y est exercée, le fortifie tous les jours de plus en plus.

En Angleterre, les Médecins sont si considérés, que les *Ducs de Rochester & de Montaigu*, se font honneur de voir leurs noms à la tête du catalogue de ceux qui ont droit de faire la Médecine à Londres. En Suede, en Allemagne, en Prusse, un Médecin & même un Philosophe, peut prétendre aux premieres places de l'Empire, comme le prouve l'exemple *des Leibnitz*, *des Wolfs*, *des Heister*, *des Haller & de tant d'autres*. Vêtus comme le reste des hommes, portant l'épée & le galon s'ils veulent, rien ne les distingue qu'un grand savoir; ils obvient aux ridicules d'un ajustement trop marqué, & d'une physionomie affectée, ou d'une gravité peu naturelle, & recoivent enfin dans tous ces climats, les récompenses & les honneurs dus au mérite, auquel on rend à peine justice en France.

Le solide Anglois récompense,
Le mérite errant que la France,
Ne sait tout au plus qu'admirer.

Bernard. Ep. à M.elle Salé.

ter les Médecins & la Médecine, si la haine, cette passion vive, qui corrompt le plus la raison, & forme les jugemens les plus injustes & les plus bizarres, n'avoit été le seul mobile de leurs injurieux reproches. Ces trois fameux adversaires ont attaqué la Médecine avec une pareille animosité, quoi que d'une maniere fort différente. *Pétrarque*, l'insulte avec fûrie; les démêlés, qu'il avoit eu en France avec quelques Médecins, l'ont porté à cet excès. Mais sa haine augmenta à la maladie du Pape *Clement VI*, auquel il étoit attaché: il écrivit à ce Pape une lettre injurieuse à la Médecine & aux Médecins qui le gouvernoient. Un Médecin fit réponse à cette Lettre sans néanmoins se faire connoître; *Pétrarque* en étant irrité, fit quatre invectives contre l'Auteur anonyme, & ne pouvant découvrir la main qui l'avoit

ſrappé, il y déclame contre la Médecine & tous les Médecins, afin d'y envelopper ſon ennemi.

Montagne, ne haïſſoit pas moins la Médecine que celui-ci, quoiqu'il ne ſe ſoit pas déchaîné contre elle avec autant de violence; mais c'eſt un effet de ſon tempérament, qui n'étoit emporté que dans les plaiſirs & les voluptés. C'eſt moins l es Médecins que leur Art qu'il attaque; il s'oublie même juſqu'à dire, *qu'il honoroit ceux-là, pour l'amour d'eux-mêmes :* mais voyant que la Médecine ne pouvoit apporter aucun remede, aux infirmités qu'il avoit contracté par la débauche, il ſe crut en droit de ſe récrier contre elle. Sectateur des maximes épicuriennes, il avoit rabaiſſé l'homme juſqu'à la condition des bêtes, afin de pouvoir ſuivre ſes brutalités ſans aucuns remords: d'où vient, qu'il n'a aucune retenue en

parlant

parlant de ces vices honteux ; car il le fait d'une maniere qui auroit été blamée des honnêtes payens. Il fait connoître un grand nombre de désordres dans lesquels il étoit engagé ; mais sans marquer aucune confusion ni aucun repentir. Il en parle indifféremment comme de toute autre chose ; il pousse même son impiété jusqu'à dire, *si j'avois à revivre, je revivrois comme j'ai vêcu ; ni je ne plains point le passé, ni je ne crains point l'avenir.*

Moliere, a été plus loin que les autres ; il a fait monter la Médecine sur le Théatre, & la tournant en ridicule, il l'a donné en spectacle au peuple pour le divertir. L'intérêt n'en a pas été la seule cause : la haine a aussi eu beaucoup de part à son dessein. *Moliere* logeoit chez un Médecin, dont la femme, peut-être avare, dit à Mademoiselle *Moliere*, qu'elle vouloit augmenter le

loyer de la portion de maiſon qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas ſeulement l'écouter, & ſon appartement fut loué à un autre. *Moliere*, épouſa en cette occaſion la paſſion de ſa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce temps-là, il n'a ceſſé de tourner en ridicule la Médecine.

Le Médecin *de la Mettrie*, dans ſon *Machiavel en Médecine*, expoſe à la vérité au grand jour, les ruſes, les baſſeſſes, les défauts, la charlatanerie, l'improbité, les vices de quelques Médecins de ſon temps; mais on voit clairement que *la Mettrie*, n'a compoſé ſon *Ouvrage de Pénélope*, que dans le deſſein de faire un excellent tableau, dans lequel il étoit comme néceſſaire de peindre les baſſeſſes & les vices, pour les faire ſervir en quelque ſorte d'ombre, & donner par là, un plus grand éclat à la grandeur & à la vertu,

si nécessaire dans cet Art. Il n'est même pas possible qu'on ne soit pris d'estime & de confiance pour la Médecine, après avoir lu ce livre avec un esprit dépouillé de toute prévention: j'ai vu des personnes, qui ne l'ayant acheté, que pour se munir d'armes meurtrieres, contre les Médecins & la Médecine, y trouver leur conversion sans s'y attendre, comme on a vu quelquefois les Saintes Ecritures, convertir ceux qui ne les lisoient attentivement, que pour y trouver des contradictions favorables à leurs fausses opinions.

Voilà les plus fameux maîtres, chez qui le public va apprendre à se railler de la Médecine. En vérité, le bon sens & la droite raison, ne se revoltent-ils pas contre ces critiques, que la passion a préoccupés? Mais quelques atroces que soient leurs invectives, elle ne porteront aucun coup à la Médecine,

tant qu'on jugera ſainement des choſes. Il n'y a rien de ſi parfait & de ſi reſpectable, que les mauvais eſprits ne tournent en ridicule ; les libertins n'en uſent-ils pas de la ſorte à l'égard de là Religion ? Ne le pourroit-on pas faire au ſujet de l'adminiſtration des Etats & de la Juſtice ? Sans la crainte des châtimens, qui retient un peu le déchaînement de la calomnie, ne verroit-on pas les perſonnes les plus reſpectables, attaquées avec la même inſolence que les Médecins ? Mais l'unique reſſource qui reſte à ceux-ci, eſt de gémir & de ſe taire ; les ſervices importans qu'ils rendent tous les jours au public, n'ont pu encore leur procurer des protecteurs, tels qu'ils méritent par tant d'endroits. Auſſi la Médecine toujours attaquée, & jamais traitée ſuivant ſa dignité, dégénérera tellement de ſon ancienne ſplendeur,

que les eſprits les plus capables de l'exercer, rebutés par les travers humilians dont on l'accable, ceſſeront de donner toute l'application, que mérite l'objet d'une ſcience également utile & néceſſaire. Il ſe trouve, il eſt vrai, des gens qui, pour n'être Médecin que de nom, profanent leur miniſtere, ou par ignorance, ou par la dépravation de leurs mœurs; & de pareils perſonnages, méritent les traits piquans dont on outrage les vrais Médecins : mais rien de tout cela, ne doit rejaillir ſur le corps. La Médecine n'en eſt pas moins une profeſſion reſpectable : & ceux qui l'exercent avec honneur, n'en doivent être, ni moins eſtimés, ni moins récompenſés. Voici le trait d'un célebre Avocat du Parlement de Paris, rapporté dans le premier Tome des Cauſes célebres de *Pitaval*, qui impoſe au public reconnoiſſant, l'obligation d'ho-

norer les Médecins de ſon eſtime. » Il » n'y a que trois ſortes de perſonnes que » l'Ecriture Sainte nous commande ex» preſſément d'honorer : *honorez votre » pere* ; c'eſt un précepte du Décalo» gue ; *honorez le Roi*, c'eſt au cha» pitre deux de la premiere Epître de » Saint Pierre : *honorez le Médecin* ; c'eſt » le paſſage de l'Eccléſiaſtique. Il faut » honorer les peres, parce qu'ils ſont » les auteurs de la vie ; il faut honorer » les Rois, les Médecins, parce qu'ils » en ſont les conſervateurs. La vie a deux » ſortes d'ennemis, les hommes & les » maladies. Les Rois la protegent con» tre les hommes, & par les armes » contre les étrangers, & par la Juſtice » contre leurs ſujets ; les Médecins la » défendent contre les maladies, & par » le fer contre les plaies, & par les re» medes contre les autres maux. Les » remedes des Médecins ont ce rapport

» avec la Justice des Rois ; qui, com-
» me la Justice, est nécessaire pour
» remettre les choses dans l'égalité : les
» remedes sont nécessaires pour rétablir
» l'égalité dans les humeurs ; & la Jus-
» tice n'est précisément que la santé de
» l'ame ; & la santé n'est précisément
» que la juste proportion des qualités
» qui composent le tempérament du
» corps. Le Médecin est un Magistrat
» naturel, qui exerce une Jurisdiction
» intérieure dans le corps humain, en-
» tre les élémens dont il est composé.
» Il ôte aux uns les degrès qu'ils ont
» de trop, & rend aux autres les degrès
» qui leur manquent ; & en faisant ainsi
» justice aux uns & aux autres, il en-
» tretient parmi eux cette belle union,
» qui fait toute la douceur & le plaisir
» de la vie. Il y a des conditions plus
» éclatantes, plus nobles, plus illustres ;
» il n'en est point de plus nécessaire à l'u-

» nivers que celle des Médecins. Il n'eſt
» ni condition, ni âge, ni ſexe qui
» n'en ait beſoin; & ceux-là même qui
» déclament contre-elle, changent bien-
» tôt leurs invectives en éloges, quand
» ils ſont attaqués de la moindre in-
» diſpoſition.

CCXLIII.

Moyen ſingulier qu'employoit un Empirique, pour guérir la colique.

On ne connoît guere de douleurs plus cruelles que celles qu'occaſione quelquefois la colique, & ce ſeroit rendre à quelqu'un qui en eſt tourmenté, un ſervice bien important, que de l'en délivrer ſubitement. Un payſan de Padoue, à ce que dit *Heurnius de Morb. Pect. c. 9*, n'en manquoit point. Voici comment il s'y prenoit: il renverſoit ſon malade, lui mettoit ſon petit doigt ſur le nombril, lui faiſoit faire deux ou trois cerles ſur le dos, pour que le

doigt s'enfonçat mieux dans cette fosse, & puis le retirant avec promptitude & force, attiroit ainsi une portion d'air qui guérissoit le Malade.

CCXLIV.

Combien il est dangereux de manger du pain cuit dans un four qui contient des exhalaisons pernicieuses.

On a vu dans le Journal de Médecine, que plusieurs personnes ont été les tristes victimes de l'imprudence d'un Boulanger, qui avoit échauffé son four avec du bois de treillage. Le pain qui y a été cuit, au lieu d'être pour ceux qui en ont mangé, un aliment salutaire, est devenu pour eux un véritable poison; ce bois quoique vieux, étoit encore enduit d'assés de peinture, pour empoisonner le pain. Voici encore une histoire qui sert à prouver, qu'on ne se nourrit pas impunément d'un pain cuit dans un four qui contient des exhalai-

ſons, émanées des corps qu'on y a introduit. Un Anglois du peuple, étant attaqué de la conſomption, qui eſt endémique à cette nation, & mépriſant tous les conſeils qu'on lui donnoit ſur le régime qu'il devoit obſerver, s'ingéra d'entrer dans un four dont on alloit bientôt ôter le pain qui y cuiſoit, & de s'y laiſſer fondre en ſueur; quoique conſidérablement affoibli, il s'en retira cependant; mais voici ce qui arriva, c'eſt que tout ceux qui mangerent de ce pain, furent attaqués tout de ſuite de la conſomption.

Sim. Riquinus, in Ep. de Febr. ſud.



CCXLV.

Un ſoldat ſe purgeoit parfaitement avec de l'eſprit de vin; conſtipation de douze jours, guérie par la fumée de Tabac; quelques reflexions ſur la nature des remedes, & ſur ceux qui les adminiſtrent.

Voici des faits qui font bien voir que ſouvent les remedes n'ont que des vertus relatives à la vraie indication, à l'âge, à la nature de la maladie, & ſur-tout à l'ydioſyncraſie; telle perſonne n'eſt pas purgée par le Jalap, & l'eſt parfaitement par une ſimple infuſion de fleurs de Roſes, de Violettes ou de Pêcher; le ſang de Bouquetin, ſi le corps n'eſt pas dans une diſpoſition à la moiteur, & ſi le pouls n'eſt pas du tout relâché, devient un remede incendiaire au lieu de faire ſuer; le Quinquina lui-même, adminiſtré dans un temps où le corps n'eſt pas dans une circonſtance

convenable à le recevoir, n'eſt plus un fébrifuge ; ce n'eſt plus alors qu'un remede qui aggrave, qui échauffe, qui obſtrue; & qui, en un mot, s'il ſuſpend quelques accès, ne le fait que pour mieux enfermer le loup dans la bergerie, & la rendre à ſon retour d'une ténacité preſqu'incurable. L'opium rend un phrénétique plus furieux, un Turc plus animé au combat; au lieu qu'il eſt un *népenthes* pour une épileptique vaporeuſe, & qu'il feroit dormir un François les armes à la main. Le Mercure, ce grand ſpécifique, quelquefois n'a pas guéri la maladie pour laquelle on l'emploie, quand il n'a point été adminiſtré par un diſcernement exercé ; quelques malades ne peuvent être guéris que par les frictions, d'autre par le Mercure pris intérieurement, tels que la Panacée, ou le remede de Vans-Wicten; il en eſt d'autres en qui on ne déracine par-

faitement cette maladie, que par la décoction des bois sudorifiques; il en est d'autres enfin, que cette maladie n'abandonne pas sans le secours des fumigations. Qu'on ne vante après cela, l'empyrisme pur & simple! non, il n'est de vrai Médecin que celui, qui partant des principes les plus évidens, s'en sert comme d'un flambeau qui doit éclairer le raisonnement, l'expérience & l'analogie, pour ensuite tirer delà, les conséquences les plus vraies, & les plus incontestables pour la curation des maladies. Car, si la Médecine a dû son accroissement à l'instinct & au hazard; si nos premiers peres n'y ont fait que des progrès tardifs & lents; si enfin, il a fallu un long espace de temps pour donner à cette science une forme évidente & certaine, c'est que tel est le sort de l'humanité. Mais soyons de bonne foi: & avouons qu'aujourd'hui cette

ſcience n'a beſoin que de bons miniſtres, pour faire éclater ſon droit d'évidence & de prééminence, ſur preſque toutes les autres : ſes certitudes ſont autant de vérités phyſiques immuables & conſtantes de leur nature, ſi ſolidement établies, qu'il faudroit être bien ignorant ou de bien mauvaiſe foi pour les lui conteſter. Ce n'eſt plus le temps où l'Egypte & la Grece, auroient beſoin de graver ſur les colonnes, les tables, les murailles de leurs temples, la deſcription des maladies & leurs remedes ; ce n'eſt plus celui où il faudroit expoſer leurs malades dans les rues, aux portes des villes pour être ſecourus ; celui, enfin, où il faudroit défendre à leurs Médecins, ſous peine de mort, de ne rien preſcrire aux Malades, avant le temps permis par la Loi : la Médecine étoit alors dans le berceau, & c'étoit avec raiſon

qu'on pouvoit l'accuser d'insuffisance ; mais dans le siecle savant & éclairé où nous vivons, ce n'est plus à elle, c'est à ceux qui se mêlent de guérir juridiquement, ou de leur autorité privée, qu'il faut s'en prendre ; & je ne crains point d'avancer, que si un Médecin possédoit parfaitement tous les replis connus de son Art, il l'exerceroit avec la certitude la plus évidente. Mais que de choses nécessaires pour former un vrai Médecin ! Si le peuple étoit bien convaincu de cette importante vérité, s'il savoit que la tête d'un tel homme, doit être une sphere, qui comprenne & raisonne presque tous les objets sensibles qui composent l'univers, il seroit bien plus judicieux, plus délicat, plus avisé sur le choix qu'il en doit faire lorsqu'il est malade ; on ne le verroit plus s'abandonner aveuglement dans les mains meur-

trieres des Charlatans ; & les Médecins, faits pour ſauver la vie à des milliers d'hommes, ne ſeroient plus éclipſés, par des impoſteurs, des ignorans, des homicides, que l'on devroit plutôt livrer à la plus grande ſévérité des Loix, comme le faiſoient les Egyptiens, que de les laiſſer ſubſiſter impunément ; n'eſt-il pas du dernier malheur, que des gens inautoriſés, ſans naiſſance, ſans éducation, ſans aveu, ſans ſcience, ſeduiſent ainſi le peuple par leurs brillantes apparences, leur ton inſinuant & affirmatif ? N'eſt-il pas de la derniere fatalité encore, que la réputation de tels hommes ſe ſoutienne, malgré qu'ils faſſent preſque toujours du mal ; ou s'il arrive qu'ils n'en faſſent point, empêchent au moins que les vrais Médecins faſſent du bien ? Je ne vois de différence entre ces homicides Charlatans, & ceux qui aſſaſſinent au coin

d'un bois le premier venu, qu'une différente façon de voler & d'assassiner. C'est ainsi que le peuple reste endormi dans le sein de l'erreur & de la duperie ! Mais d'où vient cela ? Hélas ! c'est que souvent il ne raisonne point sur ce qui le concerne le plus essentiellement, c'est-à-dire, sur la conservation de la santé & de la vie ; par cette raison, il s'en tient aisément aux promesses & aux apparences ; l'espérance, qui souvent est le seul soutient dans les maux qui l'affligent, se met de la partie, fomente l'illusion, & cette illusion le conduit dans le précipice, sans qu'il s'en apperçoive. C'est vous, sur-tout, peuple qui habité les campagnes, & qui faites le bien de l'Etat, par les soins que vous prenez de l'agriculture ; c'est vous que l'on devroit pleurer, & qui êtes le plus fréquemment la malheureuse victime des Charlatans. Baif-

ſons le rideau d'un auſſi ſanglant théatre, & reprenons le fil de nos obſervations. Nous avons dit au commencement que les remedes n'ont ordinairement que des vertus relatives ; en voici la preuve.

Lanzoni, dit avoir vu un Soldat, qui lorſqu'il vouloit ſe lâcher le ventre, ou délivrer les premieres voies des ordures qu'elles pouvoient contenir, ne faiſoit que prendre deux onces de bon eſprit de vin : il s'en trouvoit purgé ſans douleur, ſans vomiſſement, comme s'il avoit pris une potion purgative.

Grubelins, parle d'un pauvre qui n'avoit pas de quoi ſe procurer une Médecine, ni un Lavement, pour ſe déboucher le ventre dans une conſtipation, qui duroit depuis plus de douze jours ; le Médecin lui ordonna d'avaler la fumée de ſa pipe, après avoir tenté à ſes dépens les moyens communs, mais inutilement ; à peine en eut-il avalé

quelques goulées, qu'il en ſentit de ſuite une opération ſenſible, qui lui fit dépoſer beaucoup de matiere. La fumée de tabac introduite dans le ventre par le moyen d'une ſéryngue, comme on le fait aux noyés, ſeroit peut-être un excellent remede dans quelques eſpèces d'apoplexies.

Une autre perſonne, dit *Leſſer, Théol. des inſect. pag. 189. tom. 2.* ſur qui aucun purgatif n'avoit pu produire d'effet, ayant avalé quatre ou cinq Couſins, fut parfaitement bien purgée. C'eſt dommage que le hazard ne ſe mêle pas plus ſouvent d'être Médecin, dit *Fontenelle*, effectivement un vrai Médecin ſauroit tirer delà des conſéquences favorables à la Médecine.



CCXLVI.

L'abus & l'origine d'enterrer les morts dans les Eglises. Epitaphe du célebre VERREYEN, *relative à cet objet.*

On reconnoît assez, qu'enterrer les morts dans les Eglises, est un abus des plus pernicieux pour la santé de ceux qui vont s'y recueillir ; mais malheureusement cette conviction ne corrige pas, & l'on continue toujours une pratique aussi dangereuse qu'indécente. Il est probable que les réglemens qu'on pourroit faire pour abolir cette coutume pernicieuse, ne trouveroit aucune contradiction de la part des Ecclésiastiques, qui en sont les premieres victimes. (*a*) M. *Verreyen*, célebre Médecin, & Anatomiste de Louvain, convaincu de cette importante vérité, & pé-

(*a*) Le Parlement de Paris vient de remédier à cet abus, par un Réglement qu'ont dicté l'humanité & la sagesse.

nétré du respect qu'on doit à la divinité, composa lui-même son épitaphe, où il exprima ses dernieres volontés à cet égard. *Philippe Verreyen, a choisi ce Cimetiere pour le lieu de sa sépulture, dans la crainte de prophaner l'Eglise, & de l'infecter par des vapeurs malfaisantes.*

Ramazzini, Professeur de Padoue, prétend que la vie des Fossoyeurs n'est pas ordinairement de longue durée; que leur visage est habituellement blême & pâle; & il attribue cette disposition aux vapeurs déliées qu'ils respirent en creusant les fosses. Ces vapeurs sont meurtrieres, & rendent les Eglises où l'on enterre, extrêmement malsaines. J'ai connu plusieurs personnes, qui, au bout de quelques minutes, s'y trouvoient mal; une Dame entr'autres, ne manquoit jamais d'y tomber en syncope, lorsqu'elle étoit enceinte. C'est

un Ecclésiastique, qui de nos jours, a le premier élevé la voix contre l'abus d'inhumer dans les Eglises. M. *Porée*, Chanoine honoraire du Saint Sepulcre à Caen, frere du célebre P. *Porée*, Jésuite, a publié une brochure sur cette matiere. Il fait voir les inconvéniens qui résultent de cette pratique; il remonte à la source de cet usage, & il indique les moyens de lever tous les obstacles imaginaires qu'on peut opposer à son abolition. » On cherche, » dit-il, dans les variations des saisons, » dans le souffle trop continu de cer- » tains vents, dans les œufs des insec- » tes, la cause des maladies épidémi- » ques, & nous avons au milieu de » nous, une cause toujours subsistante » de contagion; les germes d'une infi- » nité de maladies, sont renfermées dans » nos Eglises & dans nos Cimetieres.»

Croiroit-on que ce soit la Philosophie

péripatéticienne qui a introduit parmi nous une coutume ſi dangereuſe. Oui, c'eſt elle, dit M. *Porée*, qui ayant ſubſtitué en bien des choſes, la Philoſophie & la Morale, fit croire » que beaucoup » de cérémonies agiſſoient phyſique- » ment; ainſi, les peuples imaginerent » que leurs ames auroient plus de part » aux prieres & aux ſacrifices, lorſque » leurs corps ſeroient plus près des Au- » tels & des Prêtres. Delà, leur em- » preſſement à être mis dans les Egliſes, » & juſques dans le Sanctuaire; perſua- » dés que les ſuffrages agiſſoient ſur » eux avec plus d'efficacité, & en rai- » ſon de la proximité. C'eſt ainſi qu'on » donnoit une ſphere d'activité à des » prieres & à des cérémonies, dont » l'effet immédiat eſt tout moral. »



CCXLVII.

Une Dame étoit attaquée d'une violente Epilepsie, lorsqu'elle étoit grosse d'un garçon.

Nous avons fait mention ailleurs, d'une Dame qui avoit un lieu de prédilection pour faire un garçon plutôt qu'une fille ; je ne sais si celle dont parle M. *de la Motte*, célebre Chirurgien, étoit de la même nature : ces deux faits au moins, ont trop d'affinité pour ne pas rapporter celui-ci. Cette Dame, dès le commencement de sa grossesse, si elle étoit grosse d'un garçon, étoit tourmentée de beaucoup de vapeurs, accompagnées de mouvemens convulsifs, qui augmentoient sans cesse, & devenoient si fâcheux, qu'ils ne différoient en rien de l'Epilepsie : (*a*) cela

(*a*) Cet accident lui arriva trois fois, étant grosse de trois garçons, & elle en fut exempte pendant sa grossesse de cinq filles.

continuoit

continuoit jusqu'à ce qu'elle fut accouchée, après quoi elle en étoit absolument exempte. Si au contraire, c'étoit d'une fille qu'elle étoit grosse, cette mere malheureuse n'étoit pas exposée à la même disgrace. La nature de l'homme est-elle donc si différente de celle de la femme, qu'elle puisse ainsi se faire appercevoir dans le sein d'une mere? Y auroit-il des femmes, dont les organes de la génération sont plutôt destinés à la propagation de tel sexe en particulier? On pourroit à cet égard, bien exercer son imagination; mais laissons, dit M. *la Motte*, cette question à décider à ces heureux génies, qui ont l'art de ne demeurer court sur aucune difficulté.

Fin de la deuxieme Partie.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans la premiere Partie.

A

G.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans la seconde partie.

A.

B.

F

G.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

T.

V.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé *Anecdotes de Médecine, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 10 Mai 1765. *Signé*, MACQUER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur HENRY, *Libraire à Lille*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Anecdotes de Médecine, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le temps de trois années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. *Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance.* A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle ; que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre

Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'Impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sr. DE LAMOIGNON: & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sr. DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sr. DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le premier jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre regne le cinquantieme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N. 228. fol. 331. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 10 Juillet 1765.

Signé, LE BRETON, *Syndic.*

3#